

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

AGRICULTURE
AND FORESTRY

AGRICULTURE
ET DES FORÊTS

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Thursday, December 8, 2011

Le jeudi 8 décembre 2011

Issue No. 8

Fascicule n° 8

Third and fourth meetings on:
Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian
Wheat Board and to make consequential
and related amendments to certain Acts

Troisième et quatrième réunions concernant :
Le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission
canadienne du blé et apportant des modifications
corrélatives et connexes à certaines lois

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Fernand Robichaud, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) Duffy Eaton Fairbairn, P.C.	Mahovlich Mercer Ogilvie Peterson Plett Rivard Tkachuk
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ogilvie replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*December 8, 2011*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Ogilvie (*December 8, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-président : L'honorable Fernand Robichaud, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) Duffy Eaton Fairbairn, C.P.	Mahovlich Mercer Ogilvie Peterson Plett Rivard Tkachuk
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Ogilvie a remplacé l'honorable sénateur Stewart Olsen (*le 8 décembre 2011*).

L'honorable sénateur Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Ogilvie (*le 8 décembre 2011*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, December 8, 2011
(16)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 10:03 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Duffy, Eaton, Fairbairn, P.C., Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Peterson, Plett, Rivard, Robichaud, P.C., and Tkachuk (12).

Other senator present: The Honourable Senator Munson (1).

In attendance: Sarah Jane Fraser, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 1, 2011, the committee continued its consideration of Bill C-18, an Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

WITNESSES:*Canadian Wheat Board:*

Stewart Wells, Director;
Allen Oberg, Chair, Board of Directors;
Ian McCreary, Former Director;
Larry Hill, Former Chair, Board of Directors.

Canadian International Grains Institute:

Earl Geddes, Executive Director.

Inland Terminal Association of Canada:

Cliff Bell, General Manager, Westlock Terminals.
Mr. Oberg made a statement.

A point of order was raised with respect to Parliament's consideration of Bill C-18.

After debate, the chair reserved his decision.

At 10:25 a.m., the committee suspended.

At 11:25 a.m., the committee resumed.

CHAIR'S RULING

Honourable senators, with regard to the ability of the committee to continue with its study of Bill C-18, as chair, I would like to draw your attention to the following points. Bill C-18 was referred unanimously to the committee by the

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 8 décembre 2011
(16)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 10 h 3, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Duffy, Eaton, Fairbairn, C.P., Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Peterson, Plett, Rivard, Robichaud, C.P., et Tkachuk (12).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Munson (1).

Également présentes : Sarah Jane Fraser, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 1^{er} décembre 2011, le comité poursuit son examen du projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Commission canadienne du blé :*

Stewart Wells, directeur;
Allen Oberg, président, du conseil d'administration;
Ian McCreary, ancien directeur;
Larry Hill, ancien président, du conseil d'administration.

Institut international du Canada pour le grain :

Earl Geddes, directeur exécutif.

Inland Terminal Association of Canada :

Cliff Bell, directeur général, Installations terminales de Westlock.
M. Oberg fait une déclaration.

Un rappel au Règlement est soulevé relativement à l'examen parlementaire du projet de loi C-18.

Après débat, le président réserve sa décision.

À 10 h 25, la séance est suspendue.

À 11 h 25, la séance reprend.

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Honorables sénateurs, en ce qui concerne la question de savoir si le comité peut poursuivre ou non son étude du projet de loi C-18, en tant que président, j'aimerais attirer votre attention sur les points suivants. Le projet de loi C-18

Senate and so the committee has been given a clear and precise mandate to study Bill C-18 as per rule 86(1)(n) and rule 90 of the *Rules of the Senate*.

Rule 98 of the *Rules of the Senate* states that a “committee to which a bill has been referred shall report the bill to the Senate”. Further to this, I would remind honourable senators that a motion was adopted in the Senate on November 30, 2011 that states that “in the absence of a report of the committee on the bill during presentation of reports from standing or special committees on Tuesday, December 13, 2011, the bill be deemed reported without amendment”.

Honourable senators, in respect of Bill C-18, an Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts, some honourable senators have argued that this committee could be in contempt of court. To this, as chair of the committee I would say that, with the exception of the Constitution Acts, no ruling of any court can impede Parliament. I repeat: With the exception of the Constitution Acts, no ruling of any court can impede Parliament’s ability to consider legislation.

I draw honourable senators’ attention to Peter Hogg’s *Constitutional Law of Canada*, Fifth Edition, Volume 1, which states, at page 352:

Not only may the Parliament or a Legislature, acting within its allotted sphere of competence, make any law it chooses, it may repeal any of its earlier laws. Even if the Parliament or Legislature purported to provide that a particular law was not to be repealed or altered, this provision would not be effective to prevent a future Parliament or Legislature from repealing or amending the “protected” law.

Honourable senators, to suggest that section 47.1 prohibits us from deliberating on the bill before us would accord that section constitutional standing; and that is simply not a valid argument. However, arguments regarding the meaning and powers of section 47.1 of the Canadian Wheat Board Act are irrelevant in determining whether or not the bill is properly before us. We have been instructed by the Senate of Canada to examine and report on this bill. Unless or until the Senate orders otherwise, we have an obligation to proceed with our examination.

Bill C-18 was unanimously referred to the committee by the Senate. I repeat: Bill C-18 was unanimously referred to the committee by the Senate. That decision may be found in the *Journals of the Senate* at page 694. As a result of an order of the Senate on November 30, we are obliged to report the bill on December 13. The decision may be found at page 687 of the *Journals of the Senate*.

a été unanimement renvoyé au comité par le Sénat. Par conséquent, le comité a reçu le mandat clair et précis d’étudier le projet de loi C-18, conformément à l’article 86(1)(n) et aussi conformément à l’article 90 du *Règlement du Sénat*.

L’article 98 du *Règlement du Sénat* dit que « le comité chargé d’examiner un projet de loi doit en faire rapport au Sénat ». En outre, je rappelle aux honorables sénateurs que le Sénat a adopté, le 30 novembre 2011, une motion qu’en « l’absence d’un rapport du comité sur le projet de loi lors de la présentation des rapports de comités permanents ou spéciaux le mardi 13 décembre 2011, le projet de loi soit réputé avoir fait l’objet d’un rapport sans propositions d’amendement. »

Honorables sénateurs, en ce qui concerne le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois, certains d’entre nous ont soutenu que le comité pouvait se rendre coupable d’outrage au tribunal. À cet égard, en tant que président du comité, permettez-moi de vous informer qu’à l’exception des lois constitutionnelles, aucune décision judiciaire ne peut entraver la capacité du Parlement. Je répète : exception faite des lois constitutionnelles, aucune décision judiciaire ne peut entraver la capacité du Parlement d’examiner un projet de loi.

Permettez-moi d’attirer votre attention sur l’ouvrage de Peter Hogg intitulé *Constitutional Law of Canada*, cinquième édition, volume 1. À la page 352, on peut lire ce qui suit :

Dans leurs champs de compétence respectifs, le Parlement ou les assemblées législatives peuvent non seulement adopter les lois de leur choix, mais également abroger les lois antérieures de leur choix. Même si le Parlement ou une assemblée législative décidait qu’une certaine loi ne pourrait être abrogée ou modifiée dans l’avenir, une telle disposition n’empêcherait aucunement ses successeurs d’abroger ou de modifier la loi ainsi « protégée ».

Honorables sénateurs, le fait de suggérer que l’article 47.1 nous empêche de discuter du projet de loi accorderait à cet article un fondement constitutionnel, et cet argument n’est tout simplement pas valide. Quoi qu’il en soit, les arguments concernant le sens et les effets de l’article 47.1 de la Loi sur la Commission canadienne du blé ne sont pas pertinents pour déterminer si le projet de loi C-18 est recevable. Le Sénat du Canada nous a chargés d’examiner ce projet de loi et d’en faire rapport. À moins que le Sénat n’en décide autrement, nous avons l’obligation de poursuivre notre examen.

Le projet de loi C-18 a été unanimement renvoyé au comité par le Sénat. Je répète : le projet de loi C-18 a été renvoyé à l’unanimité au comité par le Sénat. Cette décision se trouve à la page 694 des *Journaux du Sénat*. Le Sénat nous a donné l’ordre le 30 novembre de faire rapport sur le projet de loi au plus tard le 13 décembre. Cette décision se trouve à la page 687 des *Journaux du Sénat*.

If we do not proceed with our examination, honourable senators, the same order dictates that the bill will be deemed reported back on December 13. This committee cannot overturn that decision. On this, honourable senators, I call the witnesses.

Messrs. Wells, Oberg, McCreary and Hill continued with their opening statements and, together, answered questions.

At 12:26 p.m., the committee suspended.

At 12:35 p.m., the committee resumed.

Messrs. Geddes and Bell each made an opening statement and, together, answered questions.

At 1:23 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 8, 2011
(17)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 1:46 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Duffy, Eaton, Fairbairn, P.C., Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Peterson, Plett, Rivard, Robichaud, P.C., Stewart Olsen and Tkachuk (13).

In attendance: Mathieu Frigon and Sarah Jane Fraser, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 1, 2011, the committee continued its consideration of Bill C-18. An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

WITNESSES:

National Farmers' Union:

Terry Boehm, President.

University of Saskatchewan:

Kenneth Rosaasen, Professor;

Murray Fulton, Professor.

Western Canadian Barley Growers Association:

Brian Otto, President.

Honorable senators, si nous ne poursuivons pas notre examen, le même ordre prévoit que le projet de loi sera réputé avoir fait l'objet d'un rapport le 13 décembre. Le comité ne peut infirmer cette décision. Sur ce, honorables sénateurs, j'appelle les témoins.

M. Wells, M. Oberg, M. McCreary et M. Hill poursuivent leur exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 12 h 26, la séance est suspendue.

À 12 h 35, la séance reprend.

M. Geddes et M. Bell font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 13 h 23, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 8 décembre 2011
(17)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 13 h 46, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Duffy, Eaton, Fairbairn, C.P., Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Peterson, Plett, Rivard, Robichaud, C.P., Stewart Olsen et Tkachuk (13).

Également présents : Mathieu Frigon et Sarah Jane Fraser, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 1^{er} décembre 2011, le comité poursuit son examen du projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o 7 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Syndicat national des fermiers :

Terry Boehm, président.

Université de la Saskatchewan :

Kenneth Rosaasen, professeur;

Murray Fulton, professeur.

Association des producteurs d'orge de l'Ouest canadien :

Brian Otto, président.

Western Canadian Wheat Growers Association:

Kevin Bender, President.

Messrs. Boehm, Rosaasen and Fulton each made an opening statement and, together, answered questions.

At 2:12 p.m., the Honourable Senator Ogilvie replaced the Honourable Senator Stewart Olsen as a member of the committee.

At 3:05 p.m., the committee suspended.

At 3:11 p.m., the committee resumed.

Messrs. Otto and Bender each made an opening statement and, together, answered questions.

At 4:03 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Association des producteurs de blé de l'Ouest canadien :

Kevin Bender, président.

M. Boehm, M. Rosaasen et M. Fulton font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 14 h 12, l'honorable sénateur Ogilvie remplace l'honorable sénateur Stewart Olsen en tant que membre du comité.

À 15 h 5, la séance est suspendue.

À 15 h 11, la séance reprend.

M. Otto et M. Bender font chacun un exposé puis, ensemble, répondent ensemble aux questions.

À 16 h 3, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 8, 2011

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, to which was referred Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts, met this day at 10:03 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick and the chair of the committee. I want to welcome, on behalf of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, the witnesses this morning.

Before we ask you to make your presentations I will have senators introduce themselves.

Senator Mercer: I am Senator Terry Mercer from Nova Scotia.

Senator Peterson: Senator Bob Peterson from Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Robichaud: Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

[*English*]

Senator Fairbairn: Joyce Fairbairn, Lethbridge, Alberta.

Senator Mahovlich: Frank Mahovlich, Toronto, Ontario.

Senator Munson: Senator Jim Munson, Ontario.

Senator Plett: Senator Don Plett, Manitoba.

Senator Tkachuk: David Tkachuk, Saskatchewan.

Senator Ogilvie: Kelvin Ogilvie, Nova Scotia.

Senator Eaton: Nicole Eaton, Toronto.

Senator Duffy: Mike Duffy, Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Rivard: Michel Rivard, Les Laurentides, Quebec.

The Chair: Thank you, honourable senators.

[*English*]

Today we will continue the study of Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts.

For our first panel, honourable senators, we welcome today Mr. Allen Oberg, Chair, Board of Directors, Canadian Wheat Board. We also welcome Stewart Wells, Director of the Canadian

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 décembre 2011

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois, se réunit aujourd'hui, à 10 h 3, pour examiner ce projet de loi.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

Je m'appelle Percy Mockler. Je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et le président de ce comité. Au nom du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, je souhaite la bienvenue à nos témoins de ce matin.

Avant que vous fassiez vos exposés, je demanderais aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur Mercer : Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Peterson : Sénateur Bob Peterson, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Fairbairn : Joyce Fairbairn, de Lethbridge, en Alberta.

Le sénateur Mahovlich : Frank Mahovlich, de Toronto, en Ontario.

Le sénateur Munson : Sénateur Jim Munson, de l'Ontario.

Le sénateur Plett : Sénateur Don Plett, du Manitoba.

Le sénateur Tkachuk : David Tkachuk, de la Saskatchewan.

Le sénateur Ogilvie : Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Eaton : Nicole Eaton, de Toronto.

Le sénateur Duffy : Mike Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, les Laurentides, Québec.

Le président : Merci, honorables sénateurs.

[*Traduction*]

Nous continuerons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois.

Honorables sénateurs, nous accueillons maintenant notre premier groupe de témoins, constitué de M. Allen Oberg, président du conseil d'administration de la Commission canadienne du blé,

Wheat Board. Mr. Larry Hill, Former Chair of the Board of Directors, Canadian Wheat Board, is also with us. Welcome also to Ian McCreary, Former Director, Canadian Wheat Board.

I wish to thank you all for accepting our invitation and I invite you to make your presentations.

Allen Oberg, Chair, Board of Directors, Canadian Wheat Board: Good morning, and thank you for the opportunity to address this committee.

The bill you are considering is of the utmost importance to the farmers of Western Canada. It will affect our farms and families for generations to come. The problem is that farmers have not been consulted about it or asked if they want it. Instead, this government has gone to great lengths to ensure that farmers are excluded from this decision.

Just yesterday, we saw a glaring example of that. The Federal Court of Canada issued a ruling that Minister Ritz broke the law when he denied farmers a vote before taking steps to dismantle the Canadian Wheat Board single desk. The court ruled that Bill C-18 was brought before Parliament in an illegal manner. We therefore ask today that you reject this bill, suspend these hearings and request that a producer vote be held to decide this issue.

The Chair: Have you finished with your presentation?

Mr. Oberg: No, not yet.

The Chair: I recognize Senator Peterson.

Senator Peterson: In view of what Mr. Oberg has said, and following up on the statement I made yesterday that we are faced with a court order saying that we cannot proceed, my concern, as a committee member, carrying on the deliberations, is that I am in contempt of court. I would like your assurance that that is not the case.

The Chair: Thank you for your comments, Senator Peterson.

[Translation]

Senator Robichaud: I share your concerns. According to a court ruling, we have not complied with the law as far as this bill goes. I would also like confirmation that we are not in contempt of court and are not doing anything illegal.

[English]

Senator Plett: Our instructions clearly come from the Senate. They do not come from a court. We need to follow the *Rules of the Senate*. If there are to be changes made to the mandate of this committee, they need to be made through the Senate.

M. Stewart Wells, directeur de la Commission canadienne du blé, M. Larry Hill, ancien président du conseil d'administration de la Commission canadienne du blé, et M. Ian McCreary, ancien directeur de la Commission canadienne du blé.

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et je vous invite à faire vos déclarations préliminaires.

Allen Oberg, président du conseil d'administration, Commission canadienne du blé : Bonjour. Je vous remercie de me permettre de m'adresser au comité.

Le projet de loi que vous étudiez actuellement revêt une importance primordiale pour les agriculteurs de l'Ouest canadien. Il va porter atteinte à nos fermes et à nos familles pendant des générations. Le problème réside dans le fait que personne n'a consulté les agriculteurs à ce sujet ni ne leur a demandé s'ils en voulaient. Ce gouvernement s'est même donné beaucoup de mal pour s'assurer que les agriculteurs soient exclus de cette décision.

Juste hier, nous en avons vu un exemple flagrant. La Cour fédérale du Canada a statué que le ministre Ritz a enfreint la loi lorsqu'il a refusé le droit de vote aux agriculteurs avant d'adopter des mesures visant à démanteler le guichet unique de la Commission canadienne du blé. Le tribunal a statué que le projet de loi C-18 avait été déposé au Parlement de manière illégale. Nous vous demandons donc aujourd'hui de rejeter ce projet de loi, de suspendre ces audiences et de demander la tenue d'un vote des producteurs pour trancher cette question.

Le président : Avez-vous terminé votre exposé?

M. Oberg : Non, pas encore.

Le président : J'accorde la parole au sénateur Peterson.

Le sénateur Peterson : À la lumière des propos de M. Oberg et à la suite de ma déclaration d'hier concernant le fait qu'une ordonnance du tribunal nous empêche de continuer notre étude, je crains, en tant que membre de ce comité, de me rendre coupable d'outrage au tribunal en poursuivant ces délibérations. J'aimerais que vous m'assuriez que ce n'est pas le cas.

Le président : Merci pour vos commentaires, sénateur Peterson.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J'ai aussi les mêmes préoccupations. Une décision de la cour dit que, pour ce projet de loi à l'étude, nous n'avons pas suivi la procédure prescrite par la loi. J'aimerais donc avoir les mêmes assurances, à savoir que nous ne sommes pas en train d'enfreindre la décision ou d'être hors la loi.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Il va de soi que nos directives émanent du Sénat. Elles ne viennent pas d'un tribunal. Nous devons respecter le *Règlement du Sénat*. Si des changements devaient être apportés au mandat de ce comité, ils devraient venir du Sénat.

We have a mandate. This is pursuant to a motion passed in the Senate pursuant to rule 38 in relation to Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts. I will read from the motion:

3. the committee to which the bill is referred be instructed to report the bill no later than Presentation of Reports from Standing or Special Committees during Routine Proceedings on Tuesday, December 13, 2011;
4. if the committee recommends amendments to the bill, the report shall be taken into consideration later the same day, notwithstanding rule 58(1)(g) and;
5. in the absence of a report of the committee on the bill during Presentation of Reports from Standing or Special Committees on Tuesday, December 13, 2011, the bill be deemed reported without amendment;

Mr. Chair, it is our absolute obligation to follow the mandate that has been given to us by the chamber. With respect to members opposite, if they have an issue to raise as far as the legality and constitutionality of this — and if they in any way want to change the mandate — it needs to be done through the chamber and is not allowed to be done here.

My strong encouragement is that we proceed. The witnesses have come a long way. They were obviously all in Winnipeg yesterday. They have come in here to be heard and I think we need to, without any further delay, hear the witnesses.

Senator Mercer: My concerns are about a couple of things, including the reputation of all of us at this table. We are all honourable people. We came here and were called to this place by various prime ministers to serve the people of Canada. We are to do so honourably and obey the law.

My concern is that with the ruling yesterday we may individually we may find ourselves in contempt. However, more importantly as a member of the Senate, we may find this committee and indeed the Senate in contempt of the court.

If Canadians cannot be protected by rulings from the court, who can they be protected by? In the case of a piece of legislation that has been introduced illegally, the word illegal is not bandied around lightly. It is important. We are all subject to our own moral standards. I have a reputation to protect, as does everyone around this table. We should be very cautious about proceeding any further after the ruling of the federal court yesterday in Winnipeg.

Senator Mahovlich: The government is not above the law. I was taught that from a very young age. Here we have a case where they are above the law. If this is the case, Adolf Hitler would still be here. Thank you.

Nous avons un mandat. Ce mandat nous a été confié suivant la motion adoptée par le Sénat conformément à l'article 38, en ce qui concerne le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois. Permettez-moi de citer cette motion :

3. que le comité auquel a été renvoyé le projet de loi reçoive l'ordre de faire rapport du projet de loi au plus tard à la présentation des rapports de comités permanents ou spéciaux pendant les affaires courantes le mardi 13 décembre 2011;
4. si le comité recommande des amendements au projet de loi, le rapport soit pris en considération plus tard le même jour, nonobstant l'article 58(1)(g) du Règlement;
5. en l'absence d'un rapport du comité sur le projet de loi lors de la présentation des rapports des comités permanents ou spéciaux le mardi 13 décembre 2011, le projet de loi soit réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans propositions d'amendement;

Monsieur le président, il nous incombe de respecter le mandat qui nous a été confié par la chambre. Avec tout le respect que je dois aux membres de l'opposition, s'ils souhaitent contester la légalité et la constitutionnalité de ce mandat — et s'ils souhaitent y apporter quelque changement que ce soit —, ils doivent passer par la Chambre; il ne leur est pas permis de le faire ici.

Je crois vraiment que nous devrions aller de l'avant. Les témoins viennent de loin. Ils étaient visiblement tous à Winnipeg hier. Ils sont venus ici pour être entendus, et je pense que nous devons leur céder la parole sans plus tarder.

Le sénateur Mercer : Je suis préoccupé par deux ou trois choses, notamment la réputation de chacun d'entre nous. Nous sommes tous des gens honorables. Nous avons été nommés par divers premiers ministres afin de servir la population du Canada et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Nous devons le faire de manière honorable et respecter la loi.

Je crains que le jugement d'hier ne nous rende individuellement coupables d'outrage au tribunal. Mais plus important encore, nous pourrions, en tant que membres du Sénat, rendre ce comité et même le Sénat coupables d'outrage au tribunal.

Si les ordonnances du tribunal ne protègent pas les Canadiens, qui peut les protéger? Lorsqu'on dit qu'un projet de loi a été déposé de manière illégale, le terme illégal ne doit pas être pris à la légère. C'est important. Nous sommes tous assujettis à notre propre sens moral. J'ai une réputation à protéger, comme tout le monde autour de cette table. Le jugement rendu hier à Winnipeg par la Cour fédérale devrait nous inciter à la prudence.

Le sénateur Mahovlich : Le gouvernement n'est pas au-dessus de la loi — je l'ai appris très tôt dans ma vie —, mais dans le cas présent, il agit comme s'il l'était. Si c'était le cas, Adolf Hitler serait toujours là. Merci.

The Chair: I know that when we use the word Adolf Hitler that is not what Canada is all about.

Senator Mahovlich: The point I am crossing is the government is not above the law, whether it is the Senate or the House of Commons.

The Chair: Senator Mahovlich, I thank you.

Senator Mahovlich: We have to be careful here.

The Chair: Senator Mahovlich, you have made the point. I would like to refrain. This is Canada. It is the best country in the world, and I will not accept that we use it deliberately with Adolf Hitler.

Senator Mahovlich: I am pointing out the aggressiveness of this. We have to respect the law.

Senator Tkachuk: Parliament has a right. The ruling did not have any argument with the fact that Parliament has a right to not only introduce this bill, but to consider the bill and pass it.

We should continue on, Mr. Chair, and continue on with the witnesses. There was nothing that the judge said yesterday that should impede or hinder us from considering this legislation and dealing with it in a fair and reasonable way, which is what we have been trying to do the last few days. We only have a couple more days left. We have witnesses here; and a whole day of witnesses. We should go about our business as soon as possible.

Senator Eaton: I would like to agree with Senator Plett. We have been given a mandate by the Senate. We worked very hard with our fellow colleagues across the chamber to come up with a list of witnesses that was agreeable to us all.

As a Canadian senator, I believe we are the chamber of sober second thought. I would like to hear what these gentlemen have to say. I hope they came today in good faith, not to obstruct the process, but to educate us. We have other witnesses for the remainder of the day and I would hope we could get on with it.

Senator Duffy: I think it is very important for Canadians — those watching at home — to understand what happened in Winnipeg yesterday in the court. Mr. Oberg and some of his friends went to court. They did not ask the court to give an injunction to prevent the Senate from doing this. They did not challenge the Senate and Parliament's right. In fact, in his judgment the judge says whatever happens in Winnipeg today does not affect the right of Parliament to pass laws.

Mr. Oberg — who suggests now that he should not continue testifying — did not ask the court, nor did his friends, ask the court for an injunction or ask them to in any way find the legal procedure that is under way in Parliament to be illegal. I find it amazing that our friends opposite are actually asking this committee to do something that Mr. Oberg and the Wheat Board did not ask the court. If people read it, the court specifically says in the ruling that nothing in the ruling — and whatever the court had to say about the

Le président : Je sais que, lorsque nous parlons d'Adolf Hitler, ce n'est pas du Canada dont il est question.

Le sénateur Mahovlich : Ce que j'essaie de dire, c'est que le gouvernement n'est pas au-dessus de la loi, qu'il s'agisse du Sénat ou de la Chambre des communes.

Le président : Sénateur Mahovlich, merci.

Le sénateur Mahovlich : Nous devons faire preuve de prudence.

Le président : Sénateur Mahovlich, vous avez exprimé votre point de vue, mais permettez-moi de m'y opposer. Nous sommes au Canada, le meilleur pays au monde, et je n'accepterai pas qu'il soit délibérément associé à Adolf Hitler.

Le sénateur Mahovlich : Je voulais simplement souligner l'agressivité de cette méthode. Nous devons respecter la loi.

Le sénateur Tkachuk : Le Parlement a des droits. Le jugement ne remet pas en question le fait que le Parlement a le droit non seulement de présenter ce projet de loi, mais aussi de l'examiner et de l'adopter.

Nous devrions continuer, monsieur le président, et entendre les témoins. Il n'y a rien dans ce que le juge a dit hier qui devrait nous empêcher d'examiner ce projet de loi et de le considérer de manière juste et raisonnable — ce que nous avons essayé de faire au cours des derniers jours. Il ne nous reste que trois jours. Des témoins sont ici, et nous avons une journée chargée. Nous devrions reprendre nos travaux sans tarder.

Le sénateur Eaton : Je suis d'accord avec le sénateur Plett. Le Sénat nous a confié un mandat. Nous avons travaillé très dur avec nos collègues de tous les partis pour dresser une liste de témoins qui convenait à tous.

Je crois, en tant que sénateur canadien, que nous sommes la Chambre de second examen objectif. J'aimerais entendre ce que ces messieurs ont à dire. J'espère qu'ils sont venus ici de bonne foi, non pas pour entraver le processus, mais pour nous informer. Nous avons d'autres témoins pour le reste de la journée, et j'espère que nous pourrions avancer.

Le sénateur Duffy : Je pense qu'il est très important que les Canadiens — ceux qui nous regardent à la maison — comprennent ce qui s'est passé hier au tribunal à Winnipeg. M. Oberg et certains de ses amis sont allés en cour. Ils n'ont pas demandé au tribunal de prononcer une injonction pour empêcher le Sénat d'aller de l'avant. Ils n'ont pas contesté le droit du Sénat et du Parlement. En fait, le juge a indiqué dans sa décision que ce qui s'était passé à Winnipeg n'avait aucune répercussion sur le droit du Parlement d'adopter des lois.

Ni M. Oberg — qui laisse maintenant entendre qu'il ne devrait pas continuer son témoignage — ni ses amis n'ont demandé au tribunal de prononcer une injonction ou de déclarer illégale la procédure en cours au Parlement. Je trouve stupéfiant que nos amis de l'autre côté demandent à ce comité de faire quelque chose que M. Oberg et la Commission du blé n'ont pas demandé au tribunal. Si les gens avaient lu le jugement rendu hier, ils sauraient que le juge y précise que rien dans ce jugement — quoi qu'ait pu

Minister of Agriculture — in any way affected the ability, the right of Parliament to change, amend or pass this new law; which we are doing.

To wrap up my point, Mr. Chairman, why should our friends opposite seek to do something here that the Wheat Board did not seek to do in front of the court? The court said in a pre-emptive way, had they asked us to provide an injunction, we would not have done so. I think it is much ado about nothing, frankly.

Senator Ogilvie: First, just as a comment, I think it is unfortunate that we are taking time away from hearing from those who are vigorously opposed to this bill, and to be able to get their comments on the record. I would like to hear from them.

Second, I agree with my colleagues; there is nothing in the court's ruling that limits the free speech of Canadians to discuss this ruling, the bill or any aspect of it. It deals with that particular judge's view of the ultimate legality of the law. It did not take away any right from any Canadian, let alone members of the Senate of Canada, to discuss this bill.

I would urge you, Mr. Chair, to rule that the discussion continue, and that we hear from these witnesses who have apparently very articulate arguments that we should consider in ultimately making recommendations on this bill.

The Chair: We will continue on the second round with Senator Plett, followed by Senator Mahovlich.

Senator Plett: To continue on with what my colleague, Senator Duffy, very rightfully pointed out, I will read from the judgment on page 6, number 9:

The Applicants make it clear that their Applications are no threat to the Sovereignty of Parliament to pass legislation.

Mr. Chair, we have now spent a good portion of our hour debating this. I would strongly encourage and suggest that we possibly suspend for a few minutes at the call of the Chair to quickly consider the request that has been made, and then we move forward with this and not debate this any longer.

If a motion is required, I would move that; but I would suggest that we suspend, the Chair make a decision, and we move on.

The Chair: I will consider all arguments. Thank you, Senator Plett.

Senator Mahovlich: I picked up the paper this morning and it is in black and white — the law has been broken. Never in the history of the Senate has it done anything illegal. I do not think there is anything recorded here that the Senate has done anything illegal, and I would hate to be involved in something illegal at this particular time.

dire le tribunal concernant le ministre de l'Agriculture — ne compromet la capacité et le droit du Parlement de modifier, d'amender ou d'adopter ce projet de loi; ce que nous sommes en train de faire.

Pour conclure, monsieur le président, pourquoi nos amis de l'autre côté cherchent-ils à faire quelque chose ici que la Commission du blé n'a pas tenté de faire au tribunal? Le tribunal a précisé de manière préventive que si une demande d'injonction avait été présentée, elle aurait été refusée. Je crois honnêtement que nous faisons beaucoup de bruit pour rien.

Le sénateur Ogilvie : Pour commencer, j'aimerais simplement dire que je crois qu'il est regrettable que nous empiétons sur le temps alloué à ceux qui s'opposent vigoureusement à ce projet de loi, alors que nous devrions recueillir leurs commentaires. J'aimerais entendre ce qu'ils ont à dire.

Ensuite, je suis d'accord avec mes collègues; rien dans ce jugement ne limite la liberté de parole des Canadiens qui souhaitent discuter de cette décision, du projet de loi ou de ses dispositions. Il s'agit de l'opinion de ce juge relativement à la légalité de la loi. Ce jugement n'a pas aliéné le droit des Canadiens, et encore moins des sénateurs canadiens, de discuter du projet de loi.

Je vous exhorte, monsieur le président, à déclarer la reprise des discussions, afin que nous puissions entendre ces témoins qui ont apparemment des arguments bien préparés que nous devrions prendre en considération avant de formuler des recommandations sur ce projet de loi.

Le président : Nous allons continuer au deuxième tour avec le sénateur Plett, suivi du sénateur Mahovlich.

Le sénateur Plett : Pour faire suite à ce que mon collègue, le sénateur Duffy, a fait observer à juste titre, je vais lire un passage du jugement, qui se trouve à la page 6, au neuvième paragraphe :

Les demandeurs ont été clairs sur le fait que leur demande n'est pas une contestation de la souveraineté du Parlement concernant l'adoption de cette mesure.

Monsieur le président, nous avons maintenant passé une bonne partie de notre heure à débattre de cette question. Je suggère fortement que nous suspendions la séance pour quelques minutes à la demande du président pour examiner rapidement la demande qui a été présentée, afin de mettre fin au débat et de passer à autre chose.

Si une motion est nécessaire, je peux en présenter une; mais je suggère que nous suspendions notre séance, que le président prenne une décision, et que nous reprenions nos travaux.

Le président : Je vais prendre en considération l'ensemble des arguments. Merci, sénateur Plett.

Le sénateur Mahovlich : Quand j'ai pris le journal ce matin, c'était écrit noir sur blanc : la loi a été violée. Jamais encore le Sénat n'a commis d'acte illégal. Je ne crois pas que les archives fassent état d'une situation de ce genre, et je détesterais être partie prenante à une activité illégale au moment où l'on se parle.

[Translation]

Senator Robichaud: Mr. Chair, I do not think that anyone here today is questioning Parliament's authority and duty to study, amend and pass bills. That is not the issue. The issue is whether this bill followed due procedure in terms of proposing amendments pursuant to the Canada Wheat Board Act. The judge did rule that the minister did not follow that procedure. In fact, that was our argument: we do have the right to make amendments, but we must do so in compliance with the law. We must comply with the law. That is what we are wondering about this morning.

The Chair: Are there any further comments?

I received comments from honourable senators, in the first and second rounds.

[English]

The Chair, I believe, has given reasonable time to listen to all in a first round and also in a second round, and I have consulted with the clerk of the committee. I will ask for a brief recess to consult with the necessary procedural authorities and we will come back in committee in 60 minutes.

(The committee suspended.)

[Translation]

(The committee resumed.)

The Chair: Honourable senators, after consulting the clerk and parliamentary procedures, I must inform you of the chair's decision.

Honourable senators, regarding whether the committee may or may not continue its study of Bill C-18, as chair, I want to draw your attention to the following fact. Bill C-18 was unanimously referred to the committee by the Senate.

Therefore, the committee was given a clear and specific mandate to study Bill C-18, pursuant to rules 86(1)(n) and 90 of the *Rules of the Senate*.

Pursuant to rule 98, the committee to which a bill has been referred shall report the bill to the Senate.

In addition, I want to remind the honourable senators that, on November 30, 2011, the Senate adopted a motion to the effect that, in the absence of a report of the committee on the bill during presentation of reports from standing or special committees on Tuesday, December 13, 2011, the bill be deemed reported without amendment.

[English]

Honourable senators, in respect of Bill C-18, an Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain acts, some honourable senators have argued that this committee could be in contempt of court. To this, as chair of the committee I would say that, with the exception

[Français]

Le sénateur Robichaud : Monsieur le président, je ne crois pas que personne ici aujourd'hui ne remet en question les pouvoirs et les devoirs du Parlement d'étudier, d'amender et d'adopter des projets de loi. Là n'est pas la question. La question est de savoir si ce projet de loi a suivi le processus établi par la Loi sur la Commission canadienne du blé pour proposer des amendements, et le juge dit bien que le ministre n'a pas suivi cette procédure. En fait, c'est l'argument que nous avions — on a le droit de changer, d'amender, oui, mais il faut le faire de la façon prescrite par la loi. Nous devons respecter la loi. C'est tout ce que nous demandons ce matin.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires?

J'ai reçu les commentaires des honorables sénateurs, en première et deuxième rondes.

[Traduction]

Je crois, en tant que président, que j'ai accordé suffisamment de temps à chacun pendant les deux premiers tours, et j'ai consulté le greffier du comité. Je vais demander une brève pause pour consulter les ouvrages de procédure pertinents, et nous reprendrons la séance dans 60 minutes.

(La séance est suspendue.)

[Français]

(La séance reprend.)

Le président : Honorables sénateurs, après consultation avec le greffier et les procédures parlementaires, je dois vous faire part de la décision de la présidence.

Honorables sénateurs, en ce qui concerne la question de savoir si le comité peut poursuivre ou non son étude du projet de loi C-18, en tant que président, j'aimerais attirer votre attention sur le point suivant. Le projet de loi C-18 a été unanimement renvoyé au comité par le Sénat.

Par conséquent, le comité a reçu le mandat clair et précis d'étudier le projet de loi C-18, conformément à l'alinéa 86(1)n) et aussi conformément à l'article 90 du *Règlement du Sénat*.

Aux termes de l'article 98 du *Règlement du Sénat*, le comité chargé d'examiner un projet de loi doit en faire rapport au Sénat.

En outre, je rappelle aux honorables sénateurs que le Sénat a adopté, le 30 novembre 2011, une motion voulant qu'en l'absence d'un rapport du comité sur le projet de loi, lors de la présentation des rapports de comités permanents ou spéciaux, le mardi 13 décembre 2011, le projet de loi soit réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans proposition d'amendement.

[Traduction]

Honorables sénateurs, en ce qui concerne le projet de loi C-18, la Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois, certains d'entre nous ont soutenu que ce comité pouvait se rendre coupable d'outrage au tribunal. En tant que président de

of the Constitution Acts, no ruling of any court can impede Parliament. I repeat: With the exception of the Constitution Acts, no ruling of any court can impede Parliament's ability to consider legislation.

I draw honourable senators' attention to Peter Hogg's *Constitutional Law of Canada*, Fifth Edition, Volume 1, which states, at page 352:

Not only may the Parliament or a Legislature, acting within its allotted sphere of competence, make any law it chooses, it may repeal any of its earlier laws. Even if the Parliament or Legislature purported to provide that a particular law was not to be repealed or altered, this provision would not be effective to prevent a future Parliament or Legislature from repealing or amending the "protected" law.

Honourable senators, to suggest that section 47.1 prohibits us from deliberating on the bill before us would accord that section constitutional standing; and that is simply not a valid argument. However, arguments regarding the meaning and powers of section 47.1 of the Canadian Wheat Board Act are irrelevant in determining whether or not the bill is properly before us. We have been instructed by the Senate of Canada to examine and report on this bill. Unless or until the Senate orders otherwise, we have an obligation to proceed with our examination.

Bill C-18 was unanimously referred to the committee by the Senate. I repeat: Bill C-18 was unanimously referred to the committee by the Senate. That decision may be found in the *Journals of the Senate* at page 694. As a result of an order of the Senate on November 29, we are obliged to report the bill on December 13. The decision may be found at page 487 of the *Journals of the Senate*.

If we do not proceed with our examination, honourable senators, the same order dictates that the bill will be deemed reported back on December 13. This committee cannot overturn that decision. On this, honourable senators, I call the witnesses.

Senator Peterson: Will committee members be getting a copy of this?

The Chair: I will ask the clerk to provide a copy of what I have shared with you.

When we suspended, Mr. Oberg had the floor.

Mr. Oberg, do you want to continue?

Mr. Oberg: Yes, thank you, Mr. Chair.

With regard to Bill C-18, the minister stated yesterday that he intends to press ahead, regardless of this court decision. He stated that he would never reconsider his actions and that the judge's declaration would have no effect on his determination to move forward. This is a reprehensible position, which I ask this committee to firmly reject. The rule of law is not the only thing

ce comité, permettez-moi de vous informer qu'à l'exception des lois constitutionnelles, aucune décision judiciaire ne peut entraver la capacité du Parlement. Je répète : exception faite des lois constitutionnelles, aucune décision judiciaire ne peut entraver la capacité du Parlement d'examiner un projet de loi.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'ouvrage de Peter Hogg intitulé *Constitutional Law of Canada*, cinquième édition, volume 1. À la page 352, on peut lire ce qui suit :

Dans leurs champs de compétence respectifs, le Parlement ou les assemblées législatives peuvent non seulement adopter les lois de leur choix, mais également abroger telle ou telle de leurs lois antérieures. Même si le Parlement ou une assemblée législative disposait qu'une loi ne pourrait être abrogée ou modifiée à l'avenir, une telle disposition n'empêcherait en rien ses successeurs d'abroger ou de modifier la loi « protégée ».

Honorables sénateurs, le fait de suggérer que l'article 47.1 nous empêche de délibérer sur ce projet de loi accorderait à cet article un fondement constitutionnel, et cet argument n'est tout simplement pas valide. Quoi qu'il en soit, les arguments concernant le sens et les effets de l'article 47.1 de la Loi sur la Commission canadienne du blé ne sont pas pertinents pour déterminer si ce projet de loi est recevable. Le Sénat du Canada nous a chargés d'examiner ce projet de loi et d'en faire rapport. À moins que le Sénat n'en décide autrement, nous devons continuer notre examen.

Le projet de loi C-18 a été unanimement renvoyé au comité par le Sénat. Je répète : le projet de loi C-18 a été renvoyé à l'unanimité au comité par le Sénat. Cette décision se trouve à la page 694 des *Journaux du Sénat*. Le Sénat nous a ordonné le 29 novembre de faire rapport sur le projet de loi au plus tard le 13 décembre. Cette décision se trouve à la page 487 des *Journaux du Sénat*.

Honorables sénateurs, si nous ne continuons pas notre examen, ce même ordre prévoit que le projet de loi sera réputé avoir fait l'objet d'un rapport le 13 décembre. Le comité ne peut infirmer cette décision. Sur ce, honorables sénateurs, j'appelle les témoins.

Le sénateur Peterson : Les membres du comité recevront-ils une copie de cela?

Le président : Je vais demander au greffier de vous fournir une copie de l'information que je vous ai donnée.

Lorsque nous avons suspendu la séance, M. Oberg avait la parole.

Monsieur Oberg, voulez-vous continuer?

M. Oberg : Oui, merci, monsieur le président.

En ce qui concerne le projet de loi C-18, le ministre a déclaré hier qu'il avait l'intention d'aller de l'avant en dépit de cette décision du tribunal. Il a affirmé qu'il ne réexaminerait jamais les mesures qu'il avait prises et que la déclaration du juge n'aurait aucun effet sur sa détermination à aller de l'avant. Cette position est répréhensible, et je demande à ce comité de la rejeter fermement. La règle de droit

that this government has disregarded: Results of a fair plebiscite held by the Canadian Wheat Board on this issue have been ignored and belittled; basic democratic rights have been denied; and now the opinion of the Federal Court is being disrespected.

We appeal to you as senators and as Canadian citizens to ensure that this government acts in accordance with the laws of the land and the orders of the courts. We ask you to ensure that the government immediately ceases any action that would strip away the single desk without a farmer vote. This bill cannot and should not be passed. As representatives to Canada's upper house of Parliament, you must halt this proposed legislation. On behalf of farmers who have made their views clear, we as the Canadian Wheat Board's board of directors having worked diligently right up to the eleventh hour to have farmer's views prevail and their interests protected. As farmers ourselves and as their elected representatives, we can do no other; you should do no other.

Farmers are the stakeholders we must all be concerned about here, first and foremost, as you consider a bill that will tear apart a 75-year-old marketing organization. You must not allow their views to be ignored and their interests trampled. We have seen enough of that already. Farmers, who have protested over losing their democratic rights, have been branded as backward holdouts. Producers who tried to explain the value of the single desk system have been painted as incompetent grain marketers. We as farmer-elected representatives have been maligned as irrational diehards clinging to an outdated concept. Our views have not been taken seriously by this government, and we have not been able to convince Minister Ritz to engage at any level beyond rhetoric and ideology.

We acknowledge and respect that Parliament is supreme, but as yesterday's court ruling suggests, the process that guides it must reflect the principles that this great country has long embraced: democracy, due process and careful consideration of the interests of its people, not just those of large corporations and the dictates of a particular ideology. As senators, you understand the importance of upholding these principles. I ask that you disallow the passage of proposed legislation that flies in the face of Canadian values, the common good and the opinion of the courts.

Farmers have fought very hard over the decades to build a system that could serve their own interests against predatory grain companies and giant railways. My own father and grandfather devoted their lives to the prairie cooperative movement that resulted in the creation of the prairie pools and the Canadian Wheat Board itself. It was a long and hard fight. Over the last decade, we have lost the pools as the power of agri-business giants grew. The last vestige of farmer power and ownership has been concentrated in the

n'est pas la seule chose dont ce gouvernement a fait fi : les résultats du plébiscite impartial que la Commission canadienne du blé a tenu sur cette question ont été ignorés et minimisés; des droits démocratiques élémentaires ont été bafoués; et maintenant, l'opinion de la Cour fédérale n'est pas respectée.

Nous vous demandons, en tant que sénateurs et citoyens canadiens, de veiller à ce que ce gouvernement respecte les lois du pays et les ordonnances judiciaires. Nous vous demandons de veiller à ce que le gouvernement cesse immédiatement toute mesure qui entraînerait la disparition du guichet unique sans vote des agriculteurs. Ce projet de loi ne peut et ne devrait pas être adopté. En tant que représentants de la Chambre haute du Parlement du Canada, vous devez freiner ce projet de loi. Au conseil d'administration de la Commission canadienne du blé, nous avons travaillé avec diligence jusqu'à la toute dernière minute pour que les intérêts des agriculteurs soient protégés et que leur opinion clairement exprimée l'emporte. En tant qu'agriculteurs, dont nous sommes les représentants élus, nous ne pouvons agir autrement; vous ne le devriez pas non plus.

Ce sont des agriculteurs dont nous devons tous nous soucier, d'abord et avant tout, au moment où vous envisagez d'adopter ce projet de loi qui va démanteler leur organisation de commercialisation en place depuis 75 ans. Vous ne devez pas permettre que leur point de vue soit laissé pour compte et que leurs intérêts soient bafoués. Nous avons vu suffisamment de situations de ce genre. Les agriculteurs qui ont protesté parce qu'ils avaient perdu leurs droits démocratiques ont été qualifiés de réfractaires rétrogrades. Les producteurs qui ont essayé d'expliquer la valeur du système de guichet unique ont été décrits comme des marchands de grain incompetents. En tant que représentants élus des agriculteurs, nous avons été qualifiés d'inconditionnels qui se cramponnent de façon irrationnelle à un concept archaïque. Notre point de vue n'a pas été pris au sérieux par ce gouvernement, et nous n'avons pas été en mesure de convaincre le ministre Ritz de s'engager au-delà de la rhétorique et de l'idéologie.

Nous reconnaissons et respectons le fait que le Parlement est l'instance suprême, mais comme le laisse croire le jugement rendu hier par la cour, le processus qui le guide doit épouser les principes auxquels notre pays adhère depuis longtemps : ceux de la démocratie, de la procédure établie et de l'examen approfondi des intérêts de la population — et non seulement des grandes entreprises et des dictats d'une idéologie particulière. Comme sénateurs, vous comprenez toute l'importance de défendre ces principes. Je vous demande de ne pas permettre que soit adopté ce projet de loi contraire aux valeurs canadiennes, au bien commun et à l'opinion des tribunaux.

Les agriculteurs se sont battus avec acharnement pendant des décennies pour bâtir un système qui serve leurs intérêts à eux et non ceux des compagnies céréalières prédatrices et des gigantesques compagnies ferroviaires. Mes propres père et grand-père ont consacré leur vie au mouvement coopératif dans les Prairies, mouvement qui a mené à la création des coopératives agricoles des Prairies et de la Commission canadienne du blé. Ce fut une lutte aussi longue que difficile, mais au cours des 10 dernières années, par

structure of the Canadian Wheat Board on purpose and by government as a way to benefit Western Canadian farmers to help ensure our power and profitability in the face of agri-business consolidation and the virtual monopoly of the railways. Now, the Canadian Wheat Board too is on the verge of destruction, not over the span of decades or years and not after careful consideration, and extensive consultation among stakeholders. No. This is occurring in a single fell swoop over a matter of weeks with no proper analysis, no debate and no discussion.

I could accept this despite my own personal convictions if it were farmers themselves who had decided to end the single desk, but this is not the case. Farmers have approved none of this. Most are well aware that the path will only diminish their own power and profits and hand them back to the corporate world of agri-business. Farmers do not want this to occur. If you do not believe the results of the CWB plebiscite, then hold your own, and you will hear the same message. Farmers do not want this; it is not in their interests; and it must be stopped.

What is the hurry? Why must this bill be passed now against the wishes of farmers and the rulings of the Federal Court before the end of this session? Ask yourselves that question. There is no reasonable answer. The only rationale is political, and that is simply not acceptable. It is even more galling when you consider the enormous impact this change will create for farmers, the grain industry and the Canadian export sector worth over \$5 billion a year. As these ramifications start to become apparent, it is we, the farmer-elected directors of the CWB, who are being blamed, slandered and maligned, when we, in fact, are the ones trying to do the right thing, advised and instructed by the farmers who have elected us and whose interests we are committed to upholding.

Today, we appeal to you to join us. We need to put farmers first.

Stewart Wells, Director, Canadian Wheat Board: Thank you for the invitation to be here today.

I will start by making a pitch directly to the committee, especially to the Conservative members. Do your Minister of Agriculture and your Prime Minister a favour and recommend that this bill be frozen in time and not receive Royal Assent by December 15, which is the schedule that it is more or less on. After listening to the ruling from the chair just now which was based on the *Rules of the Senate*,

suite du pouvoir accru des grandes sociétés de l'agroalimentaire, nous avons perdu les coopératives. Les derniers vestiges de pouvoir et de responsabilité des agriculteurs ont été concentrés dans la structure de la Commission canadienne du blé — volontairement et par la volonté du gouvernement — afin que cela profite aux agriculteurs de l'Ouest canadien et pour contribuer à asseoir notre pouvoir et notre profitabilité devant le regroupement des entreprises agroalimentaires et le monopole virtuel des entreprises ferroviaires. Maintenant, c'est au tour de la Commission canadienne du blé d'être au bord de l'abîme. Pas à la suite d'un processus qui se serait écoulé sur des dizaines d'années, pas après une étude approfondie, pas après une vaste consultation auprès des intervenants. Non. Tout simplement en une seule attaque odieuse, menée en quelques semaines, sans analyse, débat ni discussion préalable.

Je pourrais accepter cette situation, en faisant fi de mes convictions personnelles, si c'étaient les agriculteurs eux-mêmes qui avaient décidé de mettre fin au guichet unique, mais ce n'est pas le cas. Les agriculteurs n'ont rien approuvé de tout ça. La plupart comprennent très bien que sur cette route, ils ne feront que voir réduire leur pouvoir et leurs profits au bénéfice du monde des affaires de l'agroalimentaire. Les agriculteurs ne veulent pas d'une telle chose. Si vous n'avez pas confiance dans les résultats du plébiscite de la CCB, alors faites-en un vous-mêmes et vous entendrez le même message. Les agriculteurs ne veulent pas de cette décision. Elle n'est pas dans leur intérêt. Il faut y mettre un terme.

Où est l'urgence? Pourquoi ce projet de loi doit-il être adopté maintenant, contrairement à la volonté des agriculteurs et à la décision de la Cour fédérale, avant la fin de la session parlementaire? Posez-vous la question. Vous ne trouverez aucune réponse raisonnable. La réponse est politique — et ce n'est pas acceptable. C'est encore plus irritant quand on pense aux conséquences négatives de ce changement pour les agriculteurs, l'industrie céréalière et le secteur des exportations d'une valeur dépassant les 5 milliards de dollars par année. Au fur et à mesure que ces ramifications deviennent apparentes, c'est nous, les directeurs de la CCB élus par les agriculteurs, qui portons le blâme, qui sommes les méchants, les calomniés. Alors que c'est nous, en réalité, qui essayons de faire la bonne chose, suivant les conseils et les directives des agriculteurs qui nous ont élus, et aux intérêts de qui nous nous sommes engagés à veiller.

Aujourd'hui, nous vous demandons instamment de vous joindre à nous. Nous devons penser aux agriculteurs en premier lieu.

Stewart Wells, directeur, Commission canadienne du blé : Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui.

Je commencerai en adressant une demande directement au comité, particulièrement aux sénateurs conservateurs. Rendez service à votre ministre de l'Agriculture et à votre premier ministre, et recommandez que ce projet de loi soit mis sur la glace et qu'il ne reçoive pas la sanction royale d'ici le 15 décembre, qui est la date autour de laquelle on s'attend à cette sanction. Je viens

it seems to me that the committee could recommend to the full Senate that the reporting date of December 13 could be changed, if the full Senate so decided. That is what I would do.

The Minister of Agriculture and the Prime Minister need time to think about this court ruling and understand what it means within the context. You would be doing them a favour if you made the recommendation that this bill be frozen where it is and not proceed to Royal Assent.

In the time I have, I will comment on some of the testimony that you heard earlier, specifically on Tuesday from the Minister of Agriculture. Since May 2, there has been a lot of rhetoric and many things said about the Wheat Board and about individuals like myself who have been elected by our peers in Western Canada to represent them on the board of directors. I want to respond directly to some of the testimony of Minister of Agriculture Ritz.

On Tuesday, Minister Ritz made the following statement to this committee:

I stand by what I have said, senator. I have tried to meet with the board on several occasions. I was always told it was not a good time. They were not willing to receive me.

This statement is absolutely untrue. There is no other way to put it; it is just absolutely untrue. I have been a member of the board since January of 2011, for about 11 months. In my time there, there have been two invitations to the minister to meet with the board of directors. I know for a fact from my time on the board that this statement is untrue.

There are letters on file from before I was a board member that invited the minister personally to meet with the board of directors of the Canadian Wheat Board. For the minister to say that the board was not willing to receive him has no grounds or justification whatsoever. I do not understand how a minister of the Crown can make these kinds of statements and not be called to account for them.

In the same testimony from December 6, in responding to a question by Senator Peterson on what is called the contingency fund, which is part of the financial operations of the Canadian Wheat Board, the minister said:

The reality is that the contingency funds have never been farmers' money. They have never been turned back into the pools. This is the money the Wheat Board uses to promote itself, develop new venues and so on.

d'écouter la décision du président, qui s'appuyait sur le *Règlement du Sénat*, et il me semble que le comité pourrait recommander au Sénat de reporter la date prévue pour le dépôt du rapport, qui est actuellement le 13 décembre. C'est ce que je ferais.

Le ministre de l'Agriculture et le premier ministre doivent prendre le temps de réfléchir à ce jugement du tribunal et de comprendre ce que cela signifie dans le contexte actuel. Vous leur rendriez service en recommandant que ce projet de loi soit mis sur la glace et ne reçoive pas la sanction royale.

Je vais profiter du temps qui m'est accordé pour commenter certains témoignages que vous avez entendus, en particulier mardi, lorsque le ministre de l'Agriculture a comparu devant vous. Depuis le 2 mai, il y a eu beaucoup de belles paroles, et de nombreuses choses ont été dites sur la Commission du blé et sur les personnes comme moi qui ont été élues par leurs pairs dans l'Ouest canadien pour les représenter au conseil d'administration. Je désire répondre directement à certains propos du ministre de l'Agriculture, M. Ritz.

Mardi, le ministre Ritz a fait les déclarations suivantes :

Je maintiens mes propos, sénateur. J'ai essayé de rencontrer le conseil d'administration à plusieurs occasions. On m'a toujours répondu que le moment n'était pas propice. Ils n'étaient pas disposés à me recevoir.

C'est totalement faux. Il n'y a pas d'autres façons de le dire : c'est entièrement faux. Je siège au conseil d'administration depuis janvier 2011, donc depuis environ 11 mois. Au cours de cette période, nous avons invité deux fois le ministre à rencontrer le conseil d'administration. Je sais donc avec certitude que la déclaration du ministre est fautive.

Nous avons aussi conservé copie de lettres datant d'avant mon élection qui prouvent que les membres du conseil d'administration de la Commission canadienne du blé ont invité le ministre à venir les rencontrer. Les propos du ministre, qui soutient que le conseil d'administration n'était pas disposé à le recevoir, n'ont aucun fondement ni justification. Je ne comprends pas comment un ministre de la Couronne peut faire ce genre d'affirmation sans avoir à répondre de ses propos.

Dans ce même témoignage du 6 décembre, le ministre a dit, en réponse à une question du sénateur Peterson concernant ce que l'on appelle le fonds de réserve — qui fait partie des opérations financières de la Commission canadienne du blé :

En réalité, l'argent du fonds de réserve n'a jamais appartenu aux agriculteurs. Il n'a jamais été versé aux comptes de mise en commun. La Commission du blé utilise cet argent pour faire sa promotion, pour concevoir de nouveaux projets, et cetera.

This statement is again absolutely untrue. The question becomes: Does the minister not understand the operations of the Wheat Board, or is he trying to deliberately mislead the committee and, by extension, the people of Canada? The statement is just not true.

On the Canadian Wheat Board website there are publicly available press releases. There you will see an accounting of the contingency fund and what has happened with that money over the years. You will see that contingency fund money has been put into the pools from time to time. For him to say that the Wheat Board has used contingency fund money to promote itself is again absolutely untrue. To say that it has been used to develop new ventures is absolutely untrue. The uses of the contingency fund are defined in the current act, the one the minister is trying to destroy.

If the minister is successful in destroying the current act, he will have the power to use that contingency fund money for anything he wants to use it for. There is much discussion going on right now about what he intends to do with the contingency fund money, which will be under his direct control through the five board members he will appoint.

Minister Ritz's statements made on December 6 with regard to the contingency fund are untrue.

Mr. Ritz made a statement in response to a question from Senator Duffy. He is talking about the eight directors that are left, of which I would be one. He says:

The eight directors that are left are running a scorched earth policy. They want to leave nothing behind so they can point to it and say, see, it did not survive.

Again, this statement is absolutely untrue. I have been a board member, as I said, since January. Since then, we have made investments on behalf of farmers. We have invested in lakers that would be used to haul farmers' grain through the Great Lakes, which everyone agreed was a tremendous long-term investment on behalf of farmers. In the same time frame we have received a report from two economists who teach in the United States, one at Berkeley and one at the University of Florida, who say the actions of the board have put more than \$100 million extra into the pockets of farmers just from barley marketing alone, and barley marketing has always been considered the weak sister of the grains the board markets. That study says it has earned more than \$100 million each year.

Since the election on May 2, when the minister started using rhetoric about changing the Canadian Wheat Board, the Wheat Board has held seven public meetings to consult with real farmers in Western Canada. More than 2,200 farmers showed up at these meetings to discuss the issue. None of this can be defined as a scorched earth policy. Although some would say that the board

Cette affirmation est tout aussi fausse que la première. La question est donc la suivante : est-ce parce que le ministre ne comprend pas les rouages de la Commission du blé, ou est-ce parce qu'il essaie délibérément d'induire en erreur le comité et, par extension, la population du Canada? Cette affirmation n'est tout simplement pas vraie.

On trouve, sur le site web de la Commission canadienne du blé, des communiqués de presse accessibles au public qui font état de la gestion comptable du fonds de réserve et de l'utilisation de cet argent au cours des années. On peut constater que l'argent du fonds de réserve a été versé de temps en temps dans les comptes de mise en commun. Le ministre prétend que la Commission du blé utilise l'argent du fonds de réserve pour faire sa promotion et pour élaborer de nouveaux projets, mais c'est carrément faux. L'utilisation du fonds de réserve est définie dans la loi actuelle, celle que le ministre essaie de détruire.

Si le ministre réussit à détruire la loi actuelle, il pourra utiliser ce fonds de réserve à sa guise. De nombreuses discussions ont cours en ce moment concernant ce qu'il prévoit faire avec l'argent du fonds de réserve, qui sera sous son contrôle direct par l'entremise des cinq administrateurs qu'il aura nommés.

Les déclarations que le ministre Ritz a faites le 6 décembre concernant le fonds de réserve sont fausses.

En réponse à une question du sénateur Duffy, M. Ritz a aussi parlé des huit directeurs restants, et dont je ferais partie :

Les huit directeurs restants pratiquent la politique de la terre brûlée. Ils ne veulent rien laisser derrière eux afin de pouvoir dire : « Regardez, l'organisation n'a pas survécu. »

Cette déclaration est aussi entièrement fausse. Comme je l'ai dit, je suis membre du conseil d'administration depuis janvier. Au cours de cette période, nous avons réalisé des investissements au nom des agriculteurs. Nous avons investi dans des laquiers qui seront utilisés pour transporter le grain des agriculteurs sur les Grands Lacs, ce qui, de l'avis de tous, était un investissement à long terme considérable pour les agriculteurs. Nous avons aussi, au cours de cette même période, reçu un rapport préparé par deux économistes qui enseignent aux États-Unis, l'un à Berkeley et l'autre à l'Université de la Floride. Ce rapport soutient que les mesures prises par la commission en ce qui a trait à la commercialisation de l'orge ont permis aux agriculteurs d'engranger au moins 100 millions de dollars supplémentaires, alors que l'orge a toujours été considérée comme le maillon faible des grains commercialisés par la commission. Cette étude soutient que cela a rapporté plus de 100 millions de dollars chaque année.

Depuis l'élection du 2 mai, lorsque le ministre a commencé à parler de modifier la Commission canadienne du blé, la commission a tenu sept rencontres publiques afin de consulter les agriculteurs de l'Ouest canadien. Plus de 2 200 agriculteurs se sont présentés à ces réunions pour discuter de cette question. Aucune de ces mesures ne peut être qualifiée de politique de la

cannot keep up with technology, it held an electronic Town Hall meeting with over 17,000 producers on the line at the same time, all able to ask questions.

You can understand that I am a bit agitated about how the minister is trying to portray directors whom farmers have elected, directors whose responsibilities will be extinguished with the new act, if you allow this bill to pass. Farmers will have no representation whatsoever on this board, yet the minister is making accusations about a scorched earth policy.

I will stop there because I cannot go through every page of the minister's testimony, but on almost every page there is a statement like this that is patently untrue. I will go back to the original request that I made, especially of the Conservative senators, to do your Minister of Agriculture and your Prime Minister a favour by freezing this bill.

The Chair: Thank you. If you would like to send any documents to the committee, please feel free to do so.

Larry Hill, Former Chair, Board of Directors, Canadian Wheat Board: Thank you for the opportunity to present my views on Bill C-18 to the committee.

I was first elected as a director of the Canadian Wheat Board in 1998. As a newly elected board, we recognized almost immediately that losing the single desk was a distinct possibility. This could have happened as a result of a World Trade Organization deal reached in the Doha round. The United States and the European Union, our competitors in the world grain trade, continually pushed to have it removed because they thought it gave our grain an unfair advantage on the world stage. Another possibility was the election of a Conservative majority government.

With that in mind, the board of directors of the CWB commissioned several studies by reputable consultants to see how the CWB could operate without the single desk. Many options were considered, and the studies concluded that in an open market as provided for in Bill C-18, the CWB could not add significant value to farmers' grain and would not survive.

There is no value proposition for a CWB that is a grain company without facilities or just another broker. You only have to look at the number of mergers and acquisitions in 2011 for evidence of grain companies buying up their competition. This is the nature of the world's grain industry, but here we are.

Bill C-18 removes the single desk, not by some WTO deal where it is traded for the benefit of Canadians, but by simple political action. We will be handing our competitors in the world's grain trade what they have been trying to accomplish for years.

terre brûlée. Même si certains disaient que la commission n'arrivait pas à suivre la technologie, elle a tenu une assemblée publique par voie électronique à laquelle ont participé simultanément plus de 17 000 producteurs, tous capables de poser des questions.

Vous pouvez comprendre mon inquiétude concernant la manière dont le ministre essaie de dépendre les directeurs que les agriculteurs ont élus et dont les responsabilités prendront fin avec la nouvelle loi, si vous permettez l'adoption de ce projet de loi. Les agriculteurs ne seront pas représentés du tout à ce conseil, et le ministre nous accuse de pratiquer la politique de la terre brûlée.

Je vais m'arrêter là, parce que je ne peux pas éplucher chaque page du témoignage du ministre, mais il est truffé de déclarations entièrement fausses comme celle-là. Je vais revenir à la demande que j'ai formulée plus tôt, particulièrement à l'intention des sénateurs conservateurs : rendez service à votre ministre de l'Agriculture et à votre premier ministre en mettant ce projet de loi sur la glace.

Le président : Merci. Si vous souhaitez envoyer des documents au comité, n'hésitez pas à le faire.

Larry Hill, ancien président du conseil d'administration, Commission canadienne du blé : Merci de me permettre de vous présenter mon point de vue sur le projet de loi C-18.

J'ai été élu directeur de la Commission canadienne du blé pour la première fois en 1998. En tant que nouveau conseil d'administration, nous avons compris presque immédiatement qu'il était possible de perdre le guichet unique pour la vente du grain. Cela pouvait arriver par suite d'un accord de l'Organisation mondiale du commerce conclu dans le cadre du cycle de Doha. Les États-Unis et l'Union européenne, nos compétiteurs sur le marché mondial des céréales, exerçaient aussi des pressions constantes pour que le guichet unique soit éliminé parce qu'ils jugeaient qu'il nous procurait un avantage injuste sur le marché mondial. Une autre possibilité était l'élection d'un gouvernement majoritaire conservateur.

Conscient de cette situation, le conseil d'administration de la CCB a commandé plusieurs études à des consultants de renom pour voir comment la commission pourrait fonctionner advenant la disparition du guichet unique. De nombreux scénarios ont été examinés, et les études ont conclu que dans un marché libre comme celui prévu par le projet de loi C-18, la CCB n'aurait aucun moyen de donner une importante valeur ajoutée au grain des cultivateurs et ne survivrait pas.

Sans guichet unique, la CCB ne présente aucun avantage — elle n'est qu'un autre intermédiaire, une compagnie céréalière sans installations. Il suffit d'observer le nombre de fusions et d'acquisitions qui ont eu lieu en 2011 pour constater que les compagnies céréalières achètent leurs concurrents. C'est la nature de l'industrie céréalière mondiale, mais voilà où nous en sommes.

Le projet de loi C-18 prévoit l'élimination du guichet unique, pas à cause d'un accord quelconque avec l'OMC conclu dans l'intérêt des Canadiens, mais pour de simples motifs politiques. C'est ce que nos compétiteurs du commerce des grains à l'échelle internationale essaient d'accomplir depuis des années, et nous allons le leur servir sur un plateau.

The largest issue I have with the bill is that producers who have been denied a vote on a clear plan have been told the CWB will be there for them. This has been a dishonest representation of the facts. No viable plan has been presented.

Without any transition compensation and no win at a trade deal, producers who expect the CWB to be there for them are going to be very disappointed. Farmers will see the directors they elected dismissed. They will not trust the minister's appointed directors. There is no believable oversight of the appointed board of directors to complete the current crop year.

In my opinion, as it stands, this bill is simply not ready for passage.

Ian McCreary, Former Director, Canadian Wheat Board: Thank you for the opportunity to express to you my concerns on Bill C-18. As senators, your role is a house of sober second thought, and in my years of watching politics in Canada, never has there been a bill which so needed sober second thought.

I believe that this bill has many shortcomings, both in process and in substance. The courts have ruled on the question of process. On the marketing side, the Canadian Wheat Board has developed a capacity to price to market and increase value to farmers of \$400 million to \$600 million per year.

If the committee wishes, I am happy to answer questions on international marketing, as I served as marketing manager for the Canadian Wheat Board for a period time after university before returning to farm full time. However, I would like to speak in this brief period to the transportation and handling issues which I believe will be caused if there is a decision to go forward with Bill C-18.

I was elected as a director when the Canadian Wheat Board was first turned over to farmers in 1998. At the time, transport policy was in flux and the board needed to develop a new, more commercial approach to grain handling and transportation. The rate cap was being replaced by the revenue cap. Grain companies were abandoning many communities in Western Canada. Without action, the system would have centralized quickly and grain flows would have been determined by the grain companies with West Coast port handling facilities.

We developed a farmer coalition and acted on farmers' behalf. A new car awards approach was developed to contracting which put farmers in the driver's seat. We provided rail cars to

Ce qui me dérange le plus, avec ce projet de loi, c'est qu'on a dit aux producteurs — qui se sont d'ailleurs vu refuser le droit de voter sur un plan clair — que la CCB serait derrière eux. Il s'agissait de prétentions malhonnêtes. Aucun plan viable n'a été présenté.

En l'absence de mesures compensatoires pendant la période de transition ou de gains obtenus dans le cadre d'un accord commercial, les producteurs qui espèrent pouvoir compter sur le soutien de la CCB seront très déçus. Les agriculteurs verront les membres du conseil d'administration qu'ils ont élus se faire congédier. Ils ne feront aucunement confiance aux directeurs nommés par le ministre. Il n'y a pas de dispositions crédibles pour contrôler, d'ici la fin de la présente campagne agricole, le travail du conseil d'administration nommé.

Je considère que cette mesure législative n'est tout simplement pas prête, dans sa forme actuelle, à être adoptée.

Ian McCreary, ancien directeur, Commission canadienne du blé : Merci de me permettre de vous faire connaître mes préoccupations concernant le projet de loi C-18. En tant que sénateurs, vous devez assurer un second examen objectif, et au cours de toutes ces années où j'ai observé la politique au Canada, je n'ai jamais vu de projet de loi qui en ait autant besoin.

Je crois que ce projet de loi comporte de nombreux défauts, tant en ce qui a trait au processus qu'à son contenu. Les tribunaux se sont prononcés sur la question du processus. En ce qui concerne la commercialisation, la Commission canadienne du blé a su, en respectant les prix courants, accroître de 400 à 600 millions de dollars par année la valeur pour les agriculteurs.

Si le comité le souhaite, je serai heureux de répondre aux questions portant sur la commercialisation internationale, puisque j'ai exercé les fonctions de responsable de la commercialisation pour la Commission canadienne du blé pendant une certaine période après mes études universitaires et avant de retourner à l'agriculture à temps plein. J'aimerais toutefois profiter du peu de temps qui m'est offert pour parler des problèmes de transport et de manutention qui découleraient, à mon avis, de l'adoption du projet de loi C-18.

J'ai été élu directeur lorsque la Commission canadienne du blé a été confiée aux agriculteurs en 1998. À ce moment-là, la politique sur le transport était en évolution constante, et la commission a dû élaborer une nouvelle approche plus commerciale pour assurer le transport et la manutention des grains. Le plafonnement des revenus était en train de remplacer le plafonnement des tarifs. Les compagnies céréalières abandonnaient de nombreuses collectivités dans l'Ouest canadien. Si aucune mesure n'avait été prise, le système aurait rapidement été centralisé et ce sont les compagnies céréalières et les installations de manutention portuaire de la côte Ouest qui auraient déterminé l'écoulement des grains.

Nous avons créé une coalition d'agriculteurs et nous avons agi au nom des agriculteurs. Nous avons conçu une approche d'attribution de wagons afin que les agriculteurs aient plus de

producer-owned terminals, producer car shippers and grain companies, based on where farmers wanted to deliver their grain.

A new direction was struck. The dominant market, which determined grain flows, became the market interface between service providers and farmers, rather than the market among the major players.

The results have been rewarding. Producer car use has risen to 6 per cent of total exports. The West Coast grain handling system has gone over a decade with no serious hiccups. The Port of Churchill has been used to the economic advantage of farmers. Inland terminals, with and without port facilities, have competed for farmers handling and succeeded or failed based on service to farmers rather than on economies of scale.

Bill C-18 takes us back more than a decade. The sections of the Canadian Wheat Board Act which allowed commercial success have been removed. There is no plan in place to replace the Freight Adjustment Factor, which was integral to the success of prioritizing the West Coast business. The board's ability to order rail cars has been removed from the act. There is no plan in place to create transparent pricing in port position to give producer cars and other small shippers some opportunity for price discovery and the opportunity to trade their grain in the manner that they currently do business.

Honourable senators, the bill has a title about marketing freedom, but if passed, it will have the effect of reducing commercial opportunities to farmers. It is my hope that the Senate takes its responsibility seriously and does not pass a bill which has already been ruled, on the process side, to be outside the bounds of the law, and has many fundamental impacts on what I call the ancillary implications on the grain handling and transportation system, which have not been given due diligence in the process.

Thank you for your time. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much for your presentations. I would like to remind senators that we have a time frame to respect the other panelists, so we have approximately 20 minutes left. Senator Plett, please go ahead.

Senator Plett: Thank you, witnesses. Hopefully you could all change your flight times back home in light of our delays.

I have a few questions. I will start off with Mr. Oberg, if I could. I will quickly read again part of the judge's ruling here, where he said:

pouvoir lors de la passation de contrats. Nous avons fourni des wagons aux terminaux appartenant à des producteurs, aux expéditeurs de wagons de producteurs et aux compagnies céréalières, en fonction de l'endroit où les agriculteurs souhaitaient faire livrer leurs grains.

Une nouvelle orientation a été prise. Le marché dominant, que se partageaient les principaux acteurs et qui déterminait l'écoulement des grains, est devenu un lien entre les fournisseurs de service et les agriculteurs.

Les résultats ont été concluants. L'utilisation des wagons de producteurs a atteint 6 p. 100 des exportations totales; le système de manutention des grains de la côte Ouest a fonctionné pendant plus de 10 ans sans ratés importants; le port de Churchill a été utilisé au bénéfice économique des agriculteurs; les silos terminaux intérieurs, avec ou sans installations portuaires, ont compétitionné pour assurer la manutention des grains des agriculteurs, et leur réussite a varié en fonction des services offerts aux agriculteurs plutôt que des économies d'échelle.

Le projet de loi C-18 nous ramène plus de 10 ans en arrière. Les articles de la Loi sur la Commission canadienne du blé qui ont permis cette réussite commerciale ont été retirés. Il n'y a aucun plan pour remplacer le facteur d'ajustement du fret, sans lequel la priorisation des activités de la côte Ouest n'aurait pas connu le même succès. La capacité de la commission de commander des wagons a aussi été retirée de la loi. Il n'y a pas de plan pour assurer une tarification transparente dans les ports afin que les petits expéditeurs, tels que les expéditeurs de wagons de producteurs, puissent déterminer les prix et faire le commerce de leur grain comme ils le font actuellement.

Honorables sénateurs, le titre du projet de loi parle de libre choix en matière de commercialisation, mais si ce projet de loi est adopté, il aura pour effet de restreindre les possibilités commerciales des agriculteurs. J'espère que le Sénat prend sa responsabilité au sérieux et qu'il n'adoptera pas un projet de loi dont le processus a été jugé contraire à la loi, un projet de loi qui a des répercussions importantes sur ce que j'appelle les implications secondaires liées au système de transport et de manutention du grain, qui n'ont pas reçu toute l'attention voulue dans le cadre de ce processus.

Merci du temps que vous m'avez accordé. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président : Je vous remercie pour vos déclarations préliminaires. J'aimerais rappeler aux sénateurs que nous avons un horaire à respecter pour ne pas faire attendre nos autres témoins, alors il nous reste environ 20 minutes. Sénateur Plett, allez-y s'il vous plaît.

Le sénateur Plett : Je remercie les témoins. J'espère que vous pourrez tous décaler votre vol de retour, étant donné notre retard.

J'ai quelques questions à poser. Je commencerai avec M. Oberg, si vous me le permettez. Je vais relire rapidement une partie de la décision du juge, qui dit :

The Applicants make it clear that their Applications are no threat to the Sovereignty of Parliament to pass legislation.

Justice Karen Sharlow commented on section 47.1:

This does not stop Parliament from enacting any legislation it sees fit.

A few other justices talk about the sovereignty of Parliament. I will not bother reading it.

Mr. Oberg, if you were hoping to win this case and to get a ruling in favour, why would you not have asked for an injunction? The judge very clearly has not set down an injunction and has not in any way, in my opinion, prevented Parliament or indeed the Senate from continuing to move forward?

Mr. Oberg: First, injunctions can be difficult to obtain. Our premise was that the minister needed to follow what was laid out in the act. He has two pre-conditions to meet: first, to consult with the board of directors; and second, more importantly, to conduct a plebiscite among all producers on this issue before making changes to the Canadian Wheat Board's mandate.

It is important to note here that the minister knew that this would be challenged in the courts, because the application had already been made by the Friends of the CWB back in June. Despite that knowledge, he chose to introduce that legislation on October 18 and, as the judge ruled yesterday, broke that law.

Now I guess the ball really is in the government's court. They can continue to defy that declaratory order and move ahead, if they would like to do that. However, I find it strange that a government that prides itself on law and order and respect for the law would want to proceed in that manner.

Senator Plett: Thank you. Indeed an injunction, I agree, would have been difficult to obtain because I do not think the justice would have felt that the supremacy of Parliament is not the ultimate being.

It is my understanding, Mr. Oberg — and I think you rightfully said it was your intent to continue to do this — that you refused to be part of a working group and have refused to cooperate with the government. In fact, in *The Western Producer* of September 1, 2011, you stated:

We will spend millions of dollars of farmers' money to fight this to the death and above all maintain the status quo.

Why would you not have cooperated with the government and accepted an invitation to be part of a working group? You knew the government was going to continue with this. Why did you delay submitting the Wheat Board's transition plan until after the working group released its report? Why are you so determined to prevent marketing freedom for farmers in Western Canada?

Les demandeurs ont été clairs sur le fait que leur demande n'est pas une contestation de la souveraineté du Parlement concernant l'adoption de cette mesure.

La juge Karen Sharlow a aussi fait le commentaire suivant concernant l'article 47.1 :

L'article n'empêche pas le législateur d'adopter toute législation qu'il juge appropriée.

D'autres juges se sont aussi exprimés sur la souveraineté du Parlement, mais je ne lirai pas ce qu'ils ont dit.

Monsieur Oberg, si vous souhaitiez obtenir gain de cause, pourquoi n'avez-vous pas demandé une injonction? Il est clair que le juge n'a pas prononcé d'injonction et qu'il n'a en aucune manière, selon moi, empêché le Parlement ou le Sénat d'aller de l'avant.

M. Oberg : Tout d'abord, il peut être difficile d'obtenir une injonction. Nous sommes partis du principe que le ministre devait respecter les deux conditions prévues dans la loi : premièrement, consulter le conseil d'administration; deuxièmement — et plus important encore —, faire voter tous les producteurs sur cette question avant d'apporter des modifications au mandat de la Commission canadienne du blé.

Il est important de faire remarquer ici que le ministre savait que le projet de loi serait contesté devant les tribunaux, parce que la demande avait déjà été présentée en juin par les amis de la Commission canadienne du blé. Il a néanmoins décidé d'aller de l'avant le 18 octobre et, comme l'a statué le juge hier, il a enfreint la loi.

Je présume que la balle se trouve maintenant dans le camp du gouvernement. Il peut continuer à défier cette ordonnance et aller de l'avant, si c'est ce qu'il désire. Je trouve cependant étrange qu'un gouvernement qui se targue de favoriser la loi et l'ordre choisisse de procéder de cette manière.

Le sénateur Plett : Merci. Je suis en effet d'accord avec le fait qu'il aurait été difficile d'obtenir une injonction, parce que je ne pense pas que le juge aurait nié la suprématie du Parlement.

Je crois savoir, monsieur Oberg, que vous avez refusé de faire partie d'un groupe de travail et de coopérer avec le gouvernement — et je crois que vous avez laissé savoir que vos intentions n'avaient pas changé. En fait, dans le *Western Producer* du 1^{er} septembre 2011, vous avez déclaré :

Nous dépenserons des millions de dollars appartenant aux agriculteurs pour lutter jusqu'à la mort contre ce projet de loi et maintenir le statu quo.

Pourquoi n'avez-vous pas coopéré avec le gouvernement et accepté l'invitation à faire partie du groupe de travail? Vous saviez que le gouvernement irait de l'avant. Pourquoi avez-vous attendu que le groupe de travail publie son rapport avant de soumettre le plan de transition de la Commission du blé? Pourquoi êtes-vous aussi déterminé à empêcher les agriculteurs de l'Ouest canadien d'obtenir le libre choix en matière de commercialisation?

Mr. Oberg: I will address your first question first with regard to our participation in the working group. Originally the offer was that our CEO, Mr. Ian White, would co-chair that committee. We did not think that was appropriate, given the composition of the committee did not include any general farm groups, anyone from the producer car shippers, or any farmers. Our next offer was to offer a staff person to become a permanent resource at the committee. That was declined by the committee. It was obvious that they wanted us to be a permanent member of that committee, so that whatever the committee decided, we would be a part of it. Given the composition of the committee, we did not think it was appropriate. That is what happened.

In your next question, you talked about the transition plan. During the month of July, the CWB held a planning session. We engaged the firm KPMG to look at and review some of the work we had done previously on different governance models for the Canadian Wheat Board. Each and every time we had done that, we came to the same conclusion that the single desk model returned by far the most value to farmers. During this time, we tried to engage with the minister to have discussions as to whether there would be some alternatives that we could look at; but it was to no avail. In the end, we published the six elements that we thought would be necessary for a new grain company to survive in an open market environment as advice to the government. Unfortunately, only two of those elements were adopted by the government: government guarantees for borrowings on five years and the guarantees on initial and adjustment payments. I am sorry, what was your third question?

Senator Plett: Why are you so determined to prevent marketing freedom for farmers in Western Canada? I believe there are many who want marketing freedom. Before you answer that, let me go into my last question, if I may.

Much has been said by members opposite, by friends of the Wheat Board, by farmers who came to visit us and so on about the plebiscite that was held and the percentages of it. I believe it was the Western Canadian Wheat Growers Association who said in their comment that there were 68,000 ballots sent out when there are only about 20,000 commercial producers.

My question is: If a plebiscite were held based on the number of acres farmed or bushels farmed, do you think the plebiscite results would have been different than they were?

Mr. Oberg: Allow me to respond to your suggestion that we have stood in the way of marketing freedom. That has never been our position. All along, our position has been that producers themselves need to decide this issue and have the same freedoms afforded to them as producers in Ontario and producers in Quebec have afforded to them. In Ontario, producers decided they wanted an open system; and in Quebec, producers decided they would have a single desk marketing structure for wheat. That

M. Oberg : Je vais répondre à votre première question en commençant par notre participation au groupe de travail. Il a été proposé au départ que notre PDG, M. Ian White, coprésider ce comité. Nous avons jugé que ce ne serait pas approprié, étant donné qu'aucun agriculteur, aucun groupe général d'agriculteurs ni aucun expéditeur de wagons de producteurs n'étaient représentés au sein de ce comité. Nous avons alors proposé qu'un membre de notre personnel devienne une ressource permanente du comité, mais le comité a refusé notre offre. Il souhaitait manifestement que nous devenions un membre permanent de ce comité, afin que nous cautionnions la décision du comité, quelle qu'elle soit. Étant donné la composition du comité, nous avons jugé que ce n'était pas approprié. C'est ce qui s'est passé.

Dans votre deuxième question, vous avez parlé du plan de transition. La CCB a tenu une séance de planification en juillet. Nous avons embauché la firme KPMG pour examiner une partie du travail que nous avons déjà fait sur différents modèles de gouvernance pour la Commission canadienne du blé. Chaque fois que nous avons procédé ainsi, nous en sommes arrivés à la même conclusion : le modèle du guichet unique était, de loin, le plus avantageux pour les agriculteurs. À cette époque, nous avons tenté d'entamer des pourparlers avec le ministre sur la possibilité d'examiner des solutions de rechange, mais nos efforts sont restés vains. Au bout du compte, nous avons offert nos conseils au gouvernement en publiant les six éléments que nous croyions nécessaires pour qu'une nouvelle entreprise céréalrière puisse survivre dans un marché ouvert. Malheureusement, seulement deux de ces éléments ont été adoptés par le gouvernement : des prêts garantis par le gouvernement pendant cinq ans et des garanties sur les paiements initiaux et les relèvements. Pardonnez-moi, quelle était votre troisième question?

Le sénateur Plett : Pourquoi êtes-vous aussi déterminés à empêcher le libre marché pour les agriculteurs de l'Ouest canadien? Je crois qu'un bon nombre d'entre eux souhaite que le marché soit libre. Avant de me répondre, si vous me le permettez, j'aimerais vous poser ma dernière question.

Bien des choses ont été dites par des gens de l'autre côté, par des amis de la Commission canadienne du blé, par des agriculteurs qui nous ont visités, et cetera, au sujet du plébiscite et de ses résultats. Je crois que c'est la Western Canadian Wheat Growers Association qui a fait remarquer dans ses observations que 68 000 bulletins de vote avaient été envoyés alors qu'il n'existe que 20 000 producteurs commerciaux environ.

Ma question est la suivante : si une consultation avait été tenue selon le nombre d'acres exploitées ou de boisseaux récoltés, pensez-vous que le résultat aurait été différent?

M. Oberg : Permettez-moi de répondre à votre suggestion selon laquelle nous nous sommes opposés à la liberté de marché. Cela n'a jamais été notre position. Tout au long du processus, nous étions d'avis qu'il revenait aux producteurs eux-mêmes de prendre une décision relativement à cette question et de bénéficier de la même liberté que les producteurs de l'Ontario et du Québec. En Ontario, les producteurs ont décidé d'avoir un système ouvert; au Québec, ils ont décidé que pour le blé, la solution était une

has always been our position, and that is the position we have pushed the minister on many occasions to take. Let farmers decide. As I said as chair, the board would support either position. Whatever the majority of farmers decide, that is what we would support.

In response to your question on the results of voting if farmers could vote by number of tonnes or number of acres, I am not sure. Even though organizations like the Western Canadian Wheat Growers Association purport that it is a very fair system of voting, I find it somewhat ironic that for their own structures they have never adopted that system. At a WWGA meeting, it is still one member one vote. It is one member in a municipal or provincial election. The small land owner and the large land owner each receive one vote. It was on that basis that our plebiscite was structured. It was very inclusive: 68,000 ballots were sent out and 57 per cent of farmers responded.

Senator Plett: In your case, it was one member many votes, in some cases.

The Chair: Mr. Wells, do you have a comment?

Mr. Wells: I want to comment on the same questions that were asked in good faith about the CWB working with the Minister the Agriculture over the past six months. Mr. Oberg alluded to the letter that the CWB Board of Directors sent to the minister. It is important that the timing of the letter be on the public record. The board sent a letter to the minister on July 22 responding to his request. We included the six points that Mr. Oberg alluded to. I have copies of this letter here; and I am willing to share that letter with the committee if honourable senators would like. The end of the letter, which was signed by Mr. Oberg, says:

We are prepared to meet at your convenience to clarify any matters. We look forward to your response regarding government's potential support for the above six elements.

At the board table, we were hopeful that the minister would respond within 36 to 48 hours. We were expecting a quick turnaround time on this very detailed letter we had sent to the minister. He did not respond until August 17 — almost a month later. In that response, he spent one line to dismiss this three-page letter. His one line states:

Further, while we welcome all ideas for the new CWB, the regulatory powers that you suggest for a voluntary entity appear inconsistent with an open and competitive grain market.

That is how he responded. We sent a further letter after this asking for more of a discussion about this, but when the government will not engage in a discussion and absolutely write

structure de mise en marché à guichet unique. Nous avons toujours été de cet avis et c'est la position que nous avons encouragé le ministre à prendre à de nombreuses reprises. Laissons les agriculteurs décider. Comme je l'ai dit à titre de président, la commission appuiera le choix de la majorité des agriculteurs, quel qu'il soit.

Pour répondre à votre question concernant le résultat du vote si les agriculteurs avaient pu voter selon le nombre de tonnes ou d'acres, je ne suis pas certain. Même si des organismes comme la Western Canadian Wheat Growers Association affirment qu'il s'agit là d'un système équitable, je considère qu'il est plutôt ironique qu'ils n'aient jamais utilisé ce système pour leur propre structure. Pendant les assemblées de la WWGA, on utilise encore le principe « un membre, un vote ». Le même principe s'applique aux élections municipales ou provinciales. Les petits et les grands propriétaires terriens reçoivent chacun un vote. Notre consultation était structurée selon cette formule, qui était très inclusive : 68 000 bulletins de vote ont été envoyés et 57 p. 100 des agriculteurs ont répondu.

Le sénateur Plett : Dans votre cas, il arrivait parfois que ce soit un membre, de nombreux votes.

Le président : Monsieur Wells, vous vouliez commenter?

M. Wells : J'aimerais formuler un commentaire au sujet des mêmes questions qui ont été posées de bonne foi sur le travail entrepris par la CCB avec le ministre de l'Agriculture au cours des six derniers mois. M. Oberg a fait allusion à la lettre que le conseil d'administration de la CCB a envoyée au ministre. Il est important que le moment où la lettre a été envoyée soit connu du public. La commission a envoyé une lettre au ministre le 22 juillet pour répondre à sa demande. Nous avons inclus les six éléments mentionnés par M. Oberg. J'ai des copies de cette lettre ici et je suis prêt à les distribuer au comité si vous le souhaitez. La lettre, signée par M. Oberg, se termine comme suit :

Nous sommes prêts à vous rencontrer au moment qui vous conviendra pour répondre à vos questions. Nous attendons avec impatience votre réponse en ce qui concerne l'appui potentiel du gouvernement à l'égard des six éléments susmentionnés.

Au conseil, nous espérions que le ministre nous réponde en 36 à 48 heures. Nous nous attendions à une réponse rapide à la lettre très détaillée que nous lui avons envoyée. Il n'a répondu que le 17 août — presque un mois plus tard. Dans sa réponse, il a rejeté notre lettre de trois pages en une seule ligne, qui était rédigée en ces termes :

En outre, bien que toutes les idées concernant la nouvelle CCB sont les bienvenues, les pouvoirs réglementaires que vous suggérez pour une entité à participation facultative semblent incompatibles avec un marché céréalier ouvert et concurrentiel.

Voilà comment il nous a répondu. Nous avons envoyé une autre lettre par la suite pour lui demander de discuter un peu plus de la question, mais lorsque le gouvernement fait la sourde oreille

off our willingness to participate in a fulsome two-way discussion with just one sentence, I do not think that is very respectful on the part of the government. I think it fit into their plan to go to the public and to the media and say, "The Wheat Board will not work with us; the Wheat Board will not cooperate with us."

The Chair: The chair will consider the request of the senator to table the document with the clerk. On this, the last comment will be Mr. McCreary.

Mr. McCreary: By way of clarity, I finished my term on the board in December 2008. Mr. Ken Ritter, who just passed away, and I finished at the same time. Even at that time, we had done some of our studies on the same questions. We had put the idea of an open North American market with an offshore single desk as one option that would have created what some of the rhetoric of what the government is saying is a viable Wheat Board, but at the same time a price discovery that was more transparent. That option has been on the table with the government since Mr. Ritter put it on the table at one of his last meetings before he left the office. There has been some dialogue that dates back some time. It is important that the Senate committee is aware that there are alternatives; and they have been put on the table.

Senator Peterson: Thank you, gentlemen, for your presentations.

Mr. McCreary, could you explain how you achieve price premiums on Canadian Wheat Board grain under the single desk and what you think would happen with a voluntary board in an open market?

Mr. McCreary: Thank you for that question. I will endeavour to explain the way it works.

The single-desk system is built on the process of developing a brand for Canadian grain that is different and distinct from other grains of the world. That brand has a different value in different markets. Therefore, you essentially price according to the customer's willingness to pay for the value of that brand. Since on any given day that grain can be priced differently to different customers, you achieve premiums over and above comparable American values.

Once we were an elected board, one of the performance measures was the capacity of our management to be benchmarked against competing "wheats" on the same day, and their capacity to get premiums for those values.

In a multiple-seller environment, ultimately the law of one price prevails in economics. If there is a premium market, a customer who has historically been willing to pay more for a Canadian grain than a second customer, all potential marketers will chase that one. They do not pay more because they want to; they pay more because in this system there has only been one place to get Canadian grain of that brand. In a multiple-seller

et rejette du revers de la main et en une seule ligne notre volonté de participer à une discussion bilatérale, je crois qu'il ne fait pas preuve d'un grand respect. Je pense que cette attitude s'insère dans leur plan, qui consiste à se présenter devant le public et les médias et leur dire : « La Commission canadienne du blé ne veut pas travailler avec nous; la commission ne veut pas collaborer avec nous. »

Le président : La présidence étudiera avec le greffier la demande de dépôt du document présentée par le sénateur. Sur ce, le dernier commentaire sera présenté par M. McCreary.

M. McCreary : Pour que ce soit clair, j'ai terminé mon mandat à la commission en décembre 2008. M. Ken Ritter, qui nous a quittés tout récemment, et moi avons terminé en même temps. Même à cette époque, nous avons réalisé des études sur ces mêmes questions. Nous avons avancé l'idée d'un marché nord-américain ouvert et d'un guichet unique extraterritorial; cette option aurait créé ce qui aurait constitué, pour reprendre un peu le discours du gouvernement, une Commission du blé viable tout en permettant une meilleure transparence dans la détermination des prix. Cette solution est dans les mains du gouvernement depuis que M. Ritter l'a présentée pendant une des dernières rencontres qui ont eu lieu avant son départ. Il y a eu un certain dialogue à cette époque. Il est important que le comité du Sénat soit conscient qu'il y a d'autres solutions et que celles-ci ont été présentées.

Le sénateur Peterson : Merci, messieurs, pour vos exposés.

Monsieur McCreary, pourriez-vous expliquer comment vous obtenez des prix plus élevés pour les céréales à la Commission canadienne du blé avec le modèle du guichet unique? À votre avis, que va-t-il se produire avec une commission à participation facultative dans un marché libre?

M. McCreary : Je vous remercie pour cette question. Je vais tenter de vous expliquer comment ça fonctionne.

Le système à guichet unique a été fondé de manière à développer une marque pour les céréales canadiennes, de sorte qu'elles se distinguent des autres céréales qu'on retrouve ailleurs dans le monde. Cette marque a une valeur différente dans différents marchés. Ainsi, on fixe les prix selon la volonté du client de payer pour la valeur de la marque. Comme il est possible de fixer, pour les céréales, des prix différents pour différents clients, on obtient des prix bonifiés qui sont supérieurs aux valeurs américaines comparables.

En tant que commission élue, une de nos mesures de rendement était la capacité de nos gestionnaires d'être évalués par rapport à des « blés » concurrents le même jour et leur capacité d'obtenir des prix bonifiés pour ces valeurs.

Dans un milieu qui compte plus d'un vendeur, en économie, le principe du prix unique finit par prévaloir. S'il y a un marché de choix où un client accepte de payer plus pour une céréale canadienne qu'un autre client, tous les vendeurs potentiels vont se ruer sur le client en question. Ces clients ne paient pas plus cher parce que c'est ce qu'ils veulent, ils paient plus cher parce que dans ce système, il n'y a qu'un seul endroit où se procurer des

environment, supply and demand will ultimately prevail. The premium paid for Canadian grain would be the willingness of the lowest customer premium, because ultimately marketers compete against each other for those premiums and willingness to sell.

Frankly, customers are extremely sophisticated and that has become the case. As producers, for example, we produce a high-quality, number one lentil, yet we have been consistently paid for number two or better lentils at the farm gate. It is similar for peas. We produce a high-quality set of peas. I have been told it grades number one and throughout the year marketing opportunities exist for number two or better peas. The reason is that in the absence of a single-desk system there is not the value created by discriminating market to market to make differentiation or discrimination through the handling system worth dividing it up into multiple bins in those pieces. You need to have the high-premium customer mixed in with the medium-premium customer in order to have enough absolute premium customers to make it worthwhile in the cost of segregation in a marketing system.

That is ultimately the centre of it. We called it “pricing to market.” In market by market you look at essentially trying to determine willingness to pay.

Senator Peterson: Mr. Oberg, what type of price transparency would exist in an open market and what type of risk premiums would be involved?

Mr. Oberg: The open market system is based on the fact that there is always someone who needs to sell. There are the exchanges that farmers do watch, but it is important to remember that those are just values that customers and borrowers use for risk protection. They are not the actual values that are traded.

To suggest that in an open market system you will have more price transparency I think is false. When farmers look at a cash ticket, a cheque in an open system, they see one price. The deductions are all involved in this magical thing called “basis.” In the Canadian Wheat Board system, it is the most transparent of all. You see deductions for elevation and handling. You see freight deductions. It is all listed on that cash ticket.

There will actually be less transparency if we move to an open system rather than the Canadian Wheat Board structure.

Senator Tkachuk: Mr. Oberg, who do you consider to be the shareholder of the Canadian Wheat Board? Who owns it?

céréales canadiennes de cette marque. Dans un milieu où l'on compte de nombreux vendeurs, la loi de l'offre et de la demande finit par s'imposer. Le prix le plus élevé payé pour les céréales canadiennes correspond à la volonté de payer la bonification la moins élevée possible pour le client, parce qu'en fin de compte, les vendeurs se font concurrence pour ces bonifications, en fonction de la volonté de vendre.

Pour être honnête avec vous, les clients sont extrêmement bien informés et nous sommes maintenant dans cette situation. Par exemple, comme producteurs, nous produisons des lentilles de grande qualité — de qualité numéro un —, mais le prix payé à la ferme est constamment le prix des lentilles de qualité numéro deux ou mieux. Même chose pour les pois : nous produisons des pois de qualité supérieure. On m'a dit qu'ils étaient de catégorie numéro un et toute l'année, nous avons des débouchés pour des pois de qualité numéro deux ou supérieure. Comme il n'y a pas de système à guichet unique, il n'y a pas de valeur créée par la distinction des marchés entre eux ou le système de manutention, et il ne sert à rien de diviser ce marché en de multiples paniers. On a besoin d'une combinaison de clients prêts à payer le prix fort et de clients prêts à payer un prix moyen afin d'avoir suffisamment de clients prêts à payer des prix plus élevés pour qu'un système de mise en marché séparé en vaille la peine.

C'est ce qui, en fin de compte, est au cœur de la situation. Nous avons appelé ce système « établissement du prix en fonction du marché ». Dans un système marché par marché, on essaie surtout de déterminer la volonté de payer.

Le sénateur Peterson : Monsieur Oberg, quel type de transparence de prix pourrait exister dans un marché ouvert et avec quel type de prime au risque devrions-nous composer?

M. Oberg : Le système de marché ouvert est fondé sur le fait qu'il y a toujours quelqu'un qui est prêt à vendre. Il existe des bourses que les agriculteurs surveillent, mais il faut se rappeler qu'il ne s'agit que de valeurs que les clients et les prêteurs utilisent pour se prémunir contre les risques. Il ne s'agit pas des valeurs réelles dans les échanges.

Je crois qu'il est faux de suggérer qu'un marché ouvert permet une plus grande transparence des prix. Lorsque les agriculteurs voient un bon de paiement, ou un chèque, dans un système ouvert, ils voient un prix. Les retenues sont toutes incluses dans cette formule magique qu'on appelle « la base ». Le système de la Commission canadienne du blé est le plus transparent de tous. On peut voir les retenues pour l'élevation et la manutention. On peut voir les retenues pour le transport. Tout est inscrit sur le bon de paiement.

En fait, il y aura moins de transparence si on renonce à la structure de la Commission canadienne du blé pour passer d'un système ouvert.

Le sénateur Tkachuk : Monsieur Oberg, à votre avis, qui est l'actionnaire de la Commission canadienne du blé? Qui en est le propriétaire?

Mr. Oberg: From a technical sense, if you ask the question from a legal perspective, the answer would be the federal government. However, if you define ownership as to who pays the bills and who has paid for things like the hopper cars, the payments that were made on lake vessels we have invested in, which has all been farmers, my definition is that farmers own the Canadian Wheat Board. All the wealth that has been created in that organization has been created by virtue of farmers.

Senator Tkachuk: The Canadian government, the people of Canada, are the owners of the Canadian Wheat Board. What fiduciary responsibilities does the board have towards the owners, the shareholder? I just want to know what you think it is.

Mr. Oberg: Our fiduciary responsibilities, I guess, are to always act in the best interests of the corporation and to protect its most single valuable asset, which is the single desk. As an elected board member, elected by farmers, I not only have a fiduciary obligation to the corporation, but also as an elected person back to the people who chose me and put me there.

Really, what is being contemplated in this bill is a government takeover of a producer organization.

Senator Tkachuk: Is that what this bill actually does? It gives you an opportunity to put what you consider in theory a fact, by giving you the opportunity to create a pool, a shareholder company, where the real owners are the farmers because they are not now. The owners of the Canadian Wheat Board are the people of Canada and you, sir, and all the board members, have a fiduciary responsibility to the shareholder and the people of Canada because you are a member of the board of directors of that corporation. The farmers are your customers.

Mr. Oberg: If this legislation passes and does receive Royal Assent, there will be no farmer involvement in the organization as well, at all. It will be, in essence, a government-run organization. As I stated before, all the hard assets that are in there and that the farmers have paid for will become government property. Frankly, on behalf of farmers, I think that is wrong.

Senator Tkachuk: Let us put it another way. You are disagreeing with the facts but you are sticking to the theory. Even your own plebiscite, which did not include the dual-marketing system, included either you are in or you are out. You had a 60-40 polarity. In order to make the 60 per cent work you need the 40 per cent, who do not want to belong. Is that what you are telling us here?

You are saying it cannot work, but I am hearing you say that to make the 60 per cent work you need to force the 40 per cent, who do not want to belong, to belong.

M. Oberg : D'un point de vue technique, si vous posez la question sur le plan juridique, il s'agit du gouvernement fédéral. Cependant, si votre définition de propriété inclut ceux qui paient les factures ainsi que les wagons-trémies et les laquiers dans lesquels nous avons investi, c'est-à-dire les agriculteurs, alors à mon avis, la Commission canadienne du blé appartient aux agriculteurs. Toute la richesse créée par cette organisation vient des agriculteurs.

Le sénateur Tkachuk : La Commission canadienne du blé appartient au gouvernement du Canada, à la population canadienne. Quelles responsabilités fiduciaires le conseil d'administration a-t-il envers les propriétaires, l'actionnaire? Je suis curieux de savoir ce que vous en pensez.

M. Oberg : Je pense que nos responsabilités fiduciaires consistent à agir dans l'intérêt supérieur de la société et à protéger ce qu'elle a de plus précieux, soit le guichet unique. En tant que membre élu — par les agriculteurs — du conseil, je n'ai pas seulement des responsabilités fiduciaires envers la société, j'en ai aussi, en tant qu'élu, envers les personnes qui m'ont choisi.

En fait, ce qu'on envisage ici, c'est une prise de contrôle par le gouvernement d'un organisme de producteurs.

Le sénateur Tkachuk : Est-ce que c'est réellement l'effet de ce projet de loi? Il vous donne l'occasion de mettre en pratique ce que vous considérez une théorie en vous donnant la chance de créer une mise en commun, une société d'actionnaires, où les propriétaires véritables sont les agriculteurs parce que ce n'est pas le cas actuellement. Les propriétaires de la Commission canadienne du blé, ce sont les Canadiens, et vous, ainsi que tous les membres de la commission avez une responsabilité fiduciaire envers l'actionnaire et les Canadiens, parce que vous êtes membres du conseil d'administration de cette société. Les agriculteurs sont vos clients.

M. Oberg : Si cette loi est adoptée et obtient la sanction royale, la participation des agriculteurs dans l'organisation sera tout simplement nulle. Celle-ci deviendra, en somme, un organisme dirigé par le gouvernement. Comme je l'ai mentionné, tous les biens tangibles que nous possédons et que les agriculteurs ont payés vont devenir la propriété de l'État. Franchement, du point de vue des agriculteurs, je crois que ce n'est pas correct.

Le sénateur Tkachuk : Je vais reformuler ce que j'ai dit. Vous contestez les faits, mais vous tenez mordicus à la théorie. Même votre propre plébiscite, qui n'incluait pas le système de commercialisation mixte, donnait le choix entre participer au système ou non. Vous avez obtenu un résultat de 60 à 40 p. 100. Pour que le système fonctionne pour les 60 p. 100 qui le souhaitent, vous avez besoin des autres 40 p. 100, qui ne veulent pas appartenir à ce système. Est-ce bien ce que vous nous dites?

Vous dites que ça ne fonctionnera pas, mais je vous ai entendu déclarer que pour que le système fonctionne pour les 60 p. 100 qui le désirent, vous devez forcer les 40 p. 100 qui ne veulent pas participer à se joindre.

Mr. Oberg: That is essentially right. That is how single-desk systems work. When you only have one seller, of course you need participation from all farmers. We have always maintained that that needs to be democratically decided by a majority of farmers, just as they did in Ontario and Quebec, as I stated earlier.

Senator Tkachuk: The Government of Canada, which owns the Wheat Board, really has no right to change the Wheat Board. The 40 per cent who do not agree with the Wheat Board have to be compelled to make the 60 per cent work. The board of directors has no fiduciary responsibilities to the shareholders and the people of Canada but only to their customers. That is a long bowl that you are stretching.

Mr. Oberg: The Canadian Wheat Board is a shared governance corporation and it became that in 1998. The control of the organization was given back to farmers under Bill C-4. One of the safeguards put in was section 47.1 of the act, which said any major changes to the mandate to the Canadian Wheat Board needed to come to a producer vote. That is really what is at issue here.

Senator Tkachuk: That would not be my definition or most people's definition of how a board of directors should act. If I were a member of a board, it would be appalling to me that I would not act on behalf of the shareholder and not have a fiduciary responsibility to the shareholder and the people of Canada, who own the company.

I am done, Mr. Chairman.

Mr. Wells: I have a quick comment on this last question.

These are interesting questions about who owns the assets of the Canadian Wheat Board. In light of its unique structure under the act we are in now, that is an interesting question. Even if you ask Conservative MPs, you will get two different answers about who owns the assets of the Canadian Wheat Board.

For instance, when a Conservative MP is complaining that the Canadian Wheat Board launched a legal action in order to try to hold a government that calls itself a law and order government to the laws of Canada, that MP will say the Wheat Board should not be spending that money because it is farmers' money that the board is spending. When another MP is answering a question about the contingency fund, and he is in fact the Minister of Agriculture who wants to expropriate the contingency fund from farmers, that MP will say that is not farmers' money, that it belongs to the Canadian Wheat Board, that it belongs to the act and that it belongs to the government. Even the Conservative members of Parliament are conflicted about who are the owners of that money.

M. Oberg : C'est essentiellement vrai. C'est ainsi que fonctionne un système à guichet unique. Quand il n'y a qu'un vendeur, il est évident qu'on a besoin de la participation de tous les agriculteurs. Nous avons toujours soutenu que la décision devait être prise démocratiquement par une majorité d'agriculteurs; comme je l'ai dit plus tôt, c'est ce qu'ils ont fait en Ontario et au Québec.

Le sénateur Tkachuk : Le gouvernement du Canada, à qui appartient la Commission canadienne du blé, n'a pas le droit de changer la commission. Les 40 p. 100 qui sont en désaccord avec la Commission canadienne du blé sont obligés de faire fonctionner le système souhaité par les autres 60 p. 100. Le conseil d'administration n'a aucune responsabilité fiduciaire envers les actionnaires et la population canadienne, il n'en a qu'envers ses clients. Vous allez un peu trop loin.

M. Oberg : La Commission canadienne du blé est une société à gouvernance partagée depuis 1998. Le contrôle de l'organisme a été redonné aux agriculteurs aux termes du projet de loi C-4. Une des mesures de protection prévues à l'article 47.1 de cette loi exige que toute modification importante du mandat de la Commission canadienne du blé soit soumise au vote des producteurs. Voilà la question que nous soulevons ici.

Le sénateur Tkachuk : Ce n'est pas ainsi que la plupart des gens et moi-même croyons qu'un conseil d'administration doit se comporter. Si j'étais membre d'un conseil d'administration, je serais scandalisé de ne pas agir pour le compte de l'actionnaire et de ne pas avoir une responsabilité fiduciaire envers l'actionnaire et la population canadienne, à qui appartient l'entreprise.

J'ai terminé, monsieur le président.

M. Wells : J'ai un petit commentaire au sujet de cette dernière question.

Nous avons entendu des questions intéressantes sur la propriété des biens de la Commission canadienne du blé. Selon la structure unique prévue dans la loi habilitante actuelle, il s'agit d'une question intéressante. Même si on demande aux députés conservateurs, on risque d'entendre deux réponses différentes au sujet de la propriété des biens de la Commission canadienne du blé.

Par exemple, lorsqu'un député conservateur se plaint que la Commission canadienne du blé a entamé des mesures judiciaires à l'encontre d'un gouvernement qui se dit pour l'ordre et le respect des lois canadiennes, il affirme que la commission ne devrait pas dépenser cet argent, qui appartient aux agriculteurs. Quand un autre député répond à une question au sujet du fonds de réserve, et que ce député est en fait le ministre de l'Agriculture qui veut exproprier le fonds de réserve des agriculteurs, il affirme que cet argent n'appartient pas aux agriculteurs, qu'il appartient à la Commission canadienne du blé, qu'il relève de la loi et qu'il appartient au gouvernement. Même les députés conservateurs ne s'accordent pas sur la question de savoir à qui appartient cet argent.

In moving from the bill we are acting under now to Bill C-18, that conflict becomes even worse because the new bill is constructed in such a way that it creates a Crown corporation. The act we are under now is not a Crown corporation. It is a shared governance corporation. The new act is a Crown corporation in every respect, except for one sentence, which says this is not a Crown corporation. It only reports to the minister. The conflicts that were raised are made worse under this new bill than they were under the old one.

Senator Eaton: Mr. Oberg, my colleague was talking about fiduciary responsibility. Do you not have a particular interest in seeing the Wheat Board continue in its status quo position to protect your brother, who is probably the biggest short line owner in northern Alberta? Is it not to your family's benefit not to open it up to market forces?

Mr. Oberg: I certainly do not — you are suggesting I have a conflict of interest? Is that what you are suggesting?

Senator Eaton: Yes, your family.

Mr. Oberg: No. All producer car shippers will be at risk and in trouble if the changes are made to the Canadian Wheat Board.

Senator Eaton: In trouble, or will they just have to compete on the open market?

Mr. Oberg: They will have difficulty obtaining terminal access and the economics, the savings of loading a producer car — \$1,000 to \$1,200 a car — will disappear.

Senator Eaton: You have every interest in maintaining —

The Chair: The chair will recognize that you have answered the question, Mr. Oberg.

[Translation]

Senator Robichaud: I find it strange that there is support for the argument whereby, at a given time, 40 per cent are not willing to participate, but they must submit to the 60 per cent. Is that not exactly what happened during the general election? I find that your arguments do not always make sense.

As for the new board, all the directors will be appointed by the government once the bill has received Royal Assent. Will farmers have anything to say about those appointments?

[English]

Mr. Oberg: My understanding is that the appointments on the new board would be made by the minister. In fact, it would be the first time in over 30 years where there is no producer involvement in the Canadian Wheat Board at all. Prior to the establishment of the board of directors back in 1998, there was always an advisory

En changeant notre loi habilitante actuelle pour le projet de loi C-18, ce conflit ne fait qu'empirer parce que le nouveau projet de loi est rédigé de manière à créer une société d'État. Selon notre loi habilitante actuelle, nous ne sommes pas une société d'État, mais plutôt une société à gouvernance partagée. Le nouveau projet de loi crée une société d'État dans tous ses aspects, sauf peut-être pour une phrase, dans laquelle on indique qu'elle n'est pas une société d'État. L'organisme rend compte seulement au ministre. Les conflits soulevés ne feront que s'envenimer avec ce projet de loi par rapport à la situation actuelle.

Le sénateur Eaton : Monsieur Oberg, mon collègue parlait de responsabilité fiduciaire. N'auriez-vous pas un intérêt particulier à ce qu'on maintienne la Commission canadienne du blé telle quelle afin de protéger votre frère, qui est probablement le plus grand propriétaire de chemins de fer locaux du Nord de l'Alberta? Ne serait-il pas dans le meilleur intérêt de votre famille de la tenir à l'abri des forces du marché?

M. Oberg : Il est évident que je ne... Insinuez-vous que je suis en conflit d'intérêts? Est-ce que c'est ce que vous suggérez?

Le sénateur Eaton : Oui, votre famille.

M. Oberg : Non. Tous les transporteurs de wagons des producteurs courent des risques et auront des ennuis si des changements sont apportés à la Commission canadienne du blé.

Le sénateur Eaton : Auront-ils des ennuis ou devront-ils simplement être concurrentiels dans un marché ouvert?

M. Oberg : Ils auront du mal à obtenir un accès aux terminaux et les économies liées au chargement d'un wagon d'un producteur — entre 1 000 \$ et 1 200 \$ par wagon — disparaîtront.

Le sénateur Eaton : Vous avez tout intérêt à maintenir...

Le président : La présidence reconnaît que vous avez répondu à la question, monsieur Oberg.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Je trouve curieux qu'on soutienne l'argument que, à un moment donné, 40 p. 100 ne veulent pas participer, mais ils doivent se soumettre aux 60 p. 100. Si on regarde les résultats de l'élection générale, est-ce que ce n'est pas exactement ce qui se passe? Pour moi, vos arguments, des fois, ne tiennent pas.

Pour ce qui est de la nouvelle commission, une fois que le projet de loi aura reçu la sanction royale, tous les administrateurs vont être des administrateurs nommés par le gouvernement. Est-ce que les agriculteurs vont avoir quelque chose à dire sur ces nominations?

[Traduction]

M. Oberg : Ce que je comprends, c'est que les nominations au nouveau conseil d'administration seraient faites par le ministre. En fait, il s'agirait de la première occasion depuis 30 ans où la Commission canadienne du blé ne compterait aucune participation des producteurs. Avant l'établissement du conseil

committee of producers. That began in the early 1980s. As I said before, this is a government takeover of a producer-controlled organization. It is as simple as that.

Senator Robichaud: Did I understand correctly that if a plebiscite were held, the authority in this case to hold a plebiscite would be with the minister?

Mr. Oberg: That is right.

Senator Robichaud: You would abide by the results of the plebiscite.

Mr. Oberg: I have said that many times. At the seven meetings I spoke at with farmers across the Prairies, I was very clear about that. Whatever the majority of farmers decided, that is where we would take our lead from, and we would support whatever decision they made. I pushed the minister many times to do just the same.

The Chair: Honourable senators, thank you.

Looking at the time, on behalf of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry — Mr. Wells, did you want to make another comment?

Mr. Wells: A very short one.

The Chair: You are welcome, sir.

Mr. Wells: Thank you, Mr. Chair. You have been very generous.

I would like to go on record as saying that I find the previous question from Senator Eaton insulting to the farmers of Western Canada. To think that the chair of the board of directors — farmers are on this board because the government recognized that the farmers are the ones closest to the ground and realize their own financial situation, and to insinuate what was insinuated in that question is an insult to all farmers in Western Canada.

The Chair: On this, senators, on behalf of the committee, I sincerely thank the witnesses for being here. You have given us additional information.

Honourable senators, we will now hear from our second panel of witnesses. Thank you for accepting our invitation to appear. We appreciate it.

[*Translation*]

Appearing before us today is Earl Geddes, Executive Director of the Canadian International Grains Institute.

[*English*]

We also have Mr. Cliff Bell, General Manager, Westlock Terminals, which is a member of the Inland Terminal Association of Canada.

d'administration en 1998, il y a toujours eu un comité consultatif composé de producteurs, et ce, depuis le début des années 1980. Comme je l'ai dit, il s'agit d'une prise de contrôle par le gouvernement d'un organisme contrôlé par les producteurs. C'est aussi simple que cela.

Le sénateur Robichaud : J'ai compris qu'en ce qui concerne les consultations, celui qui a le pouvoir de tenir des plébiscites, c'est le ministre. Est-ce exact?

M. Oberg : C'est exact.

Le sénateur Robichaud : Vous respecteriez le résultat d'une telle consultation.

M. Oberg : Je l'ai dit à de nombreuses reprises. Pendant les sept réunions au cours desquelles j'ai discuté avec les agriculteurs des Prairies, j'ai été très clair. Quelle que soit la décision de la majorité des agriculteurs, nous en prendrions acte et nous l'appuierions. J'ai demandé au ministre de faire de même à de nombreuses reprises.

Le président : Mesdames et messieurs, merci.

Compte tenu de l'heure, au nom du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts... Monsieur Wells, voulez-vous faire un autre commentaire?

M. Wells : Très brièvement.

Le président : Bien sûr, allez-y, monsieur.

M. Wells : Merci, monsieur le président. Vous avez été très généreux.

J'aimerais qu'il soit inscrit dans le compte rendu que j'estime que la question précédente du sénateur Eaton est insultante pour les agriculteurs de l'Ouest du Canada. De croire que le président du conseil d'administration... Les agriculteurs font partie de ce conseil d'administration parce que le gouvernement a reconnu qu'ils étaient plus près de la réalité et qu'ils connaissaient mieux leur propre situation financière, et le fait d'insinuer ce qui a été allégué dans cette question constitue une insulte pour tous les agriculteurs de l'Ouest du Canada.

Le président : Sur ce, au nom du comité, je remercie chaleureusement les témoins pour leur présence. Vous nous avez donné des renseignements additionnels dans ce dossier.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous passerons maintenant à notre deuxième groupe de témoins. Merci d'avoir accepté de témoigner. Nous vous en sommes reconnaissants.

[*Français*]

Comparaît devant nous aujourd'hui M. Earl Geddes, directeur exécutif de l'Institut international du Canada pour le grain.

[*Traduction*]

Nous accueillons également M. Cliff Bell, directeur général des Installations terminales de Westlock, qui fait partie de l'Inland Terminal Association of Canada.

On behalf of the committee, we thank you for being here to share your information with us. I now invite the witnesses to make their presentations, followed by questions from senators.

I am informed by the clerk that Mr. Bell will make his presentation first, to be followed by Mr. Geddes.

Mr. Bell, the floor is yours.

Cliff Bell, General Manager, Westlock Terminals, Inland Terminal Association of Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators. As you said, my name is Cliff Bell, Westlock Terminals, but I am also representing the Inland Terminal Association of Canada, which has 10 members with grain handling facilities and a number of other commercial interests in Saskatchewan and Alberta. The members are: Lethbridge Inland Terminal; Providence Grain Solutions; Westlock Terminals; CMI Terminal; Gardiner Dam Terminal; Great Sandhills Terminal; Prairie West Terminal; North West Terminal; South West Terminal; and Weyburn Inland Terminal.

To be an ITAC member, at least 50 per cent ownership must be farmers; together, ITAC members account for roughly 20 per cent of the grain currently controlled by the Canadian Wheat Board. ITAC facilities provide competition in the marketplace and provide farmers with delivery and marketing choices.

ITAC does not take a position on whether or not CWB's single desk should be eliminated. However, in light of the federal government's stated intention to remove the marketing monopoly on October 21, 2012, ITAC has some definite opinions on the measures required to ensure an effective and competitive grain handling system. The first one is how the transition will occur.

Federal officials have told ITAC members that wheat, durum and export barley will be eligible for contracting prior to August 1, 2012, as long as the actual execution of the sale does not occur until after that date. End users are already looking to fulfill their 2012-13 supply, so it is important that all players have the ability to meet the needs of the customers.

We understand from the federal officials that the August 1, 2012 date is definitive, but we worry about some possible delays to the legislation — more so with the announcement yesterday — and how that may affect contracts made in good faith with both producers and the end use customers. We believe it is essential that the federal government commits to financially backstop any contract liability if the legislation is delayed.

The other point we would like to make is rail service review. The Canadian Wheat Board has worked for improved rail service and has significant market power in railway negotiations. With

Au nom des membres du comité, je vous remercie d'être venus nous informer. J'inviterai maintenant les témoins à présenter leurs exposés, qui seront suivis des questions des sénateurs.

Le greffier m'informe que M. Bell présentera son exposé en premier et sera suivi par M. Geddes.

Monsieur Bell, à vous la parole.

Cliff Bell, directeur, Installations terminales de Westlock, Inland Terminal Association of Canada : Je vous remercie, monsieur le président, ainsi que vous, mesdames et messieurs les sénateurs. Comme vous l'avez mentionné, je suis Cliff Bell, de Westlock Terminals, mais je représente également l'Inland Terminal Association of Canada, qui compte 10 membres possédant des installations de manutention des grains et quelques autres intérêts commerciaux en Saskatchewan et en Alberta. Les membres sont les suivants : Lethbridge Inland Terminal; Providence Grain Solutions; Westlock Terminals; CMI Terminal; Gardiner Dam Terminal; Great Sandhills Terminal; Prairie West Terminal; North West Terminal; South West Terminal et Weyburn Inland Terminal.

Pour devenir membre de l'ITAC, une entreprise doit être détenue à au moins 50 p. 100 par des agriculteurs; ensemble, les membres de l'ITAC comptent pour environ 20 p. 100 du grain contrôlé par la Commission canadienne du blé. Les installations de l'ITAC offrent un marché concurrentiel et permettent aux agriculteurs de choisir les méthodes de mise en marché et de livraison qui leur conviennent.

L'ITAC ne prend pas position au sujet de l'élimination du système de guichet unique de la CCB. Cependant, comme le gouvernement fédéral a déclaré qu'il avait l'intention d'abolir le monopole imposé à la commercialisation dès le 21 octobre 2012, l'ITAC a quelques opinions bien définies au sujet des mesures nécessaires afin d'assurer un système de manutention du grain efficace et concurrentiel. En premier lieu, il faut connaître le déroulement de la transition.

Les représentants du gouvernement fédéral ont dit aux membres de l'ITAC que le blé, le blé dur et l'orge destinée à l'exportation pourront faire l'objet de contrats avant le 1^{er} août 2012, tant que la vente est exécutée après cette date. Les utilisateurs finaux essaient déjà de remplir leurs commandes pour 2012-2013; il est donc important que tous les joueurs soient capables de répondre aux besoins des clients.

Nous comprenons, selon les dires des représentants du gouvernement fédéral, que la date du 1^{er} août 2012 est coulée dans le béton, mais nous nous inquiétons de certains retards possibles dans la loi — plus encore avec l'annonce qui a été faite hier — et des effets que ces retards peuvent avoir sur les contrats passés de bonne foi avec les producteurs et les utilisateurs finaux. Nous croyons qu'il est essentiel que le gouvernement fédéral s'engage à soutenir financièrement toute responsabilité contractuelle en cas de retard dans la mise en œuvre de la loi.

Nous voulions également parler de l'examen du service ferroviaire. La Commission canadienne du blé a pris des mesures pour améliorer le service ferroviaire et il a un pouvoir

changes to the Wheat Board mandate, that voice will be diminished or lost. However, proper rail service remains absolutely vital for us to do business.

We trust that the government's progress toward creating rail service agreements will continue, and that appropriate measures will be in place to allow smaller industry participants access to required rail service in order to continue to provide a competitive option for farmers at a fair price.

One of the big things the Inland Terminal Association of Canada is concerned about is the financing of purchases. We understand there may be work proceeding on a financing option to help with the purchase of wheat, durum and export barley from producers. This will be an important component for the transition.

Without appropriate financing, the ability of some terminals to purchase grain may be constrained, and they may have to operate on smaller volumes. That would reduce competition in the market place.

As you all know, the price of grain varies substantially from year to year. The money that we need to operate to cash flow that business varies year to year as well. If that was all dumped onto the individual elevators, it would have a significant impact.

The other issue is port terminal access. This is a big one for the independents. There are a few of the ITAC members that are co-owners of Alliance Grain, which was formed by the Competition Bureau deeming the old UGG elevator in Vancouver had to be disposed of. It was bought by Alliance Grain. There are a couple of ITAC members that are co-owners there, but, for the most part, CMI and Gardiner Dam terminal has a minority owner and South West Terminal has a similar relationship with Cargill. Other ITAC members have no ownership in any port facilities, and they also do not have any export marketing capabilities.

To continue to provide effective competition in the market place, ITAC members need guaranteed access to port terminals. For example, the Port of Vancouver would be controlled for the most part by three multinationals. We wonder here if the Competition Bureau has a duty to investigate this situation. For much of the Western Canadian grain, Vancouver is the preferred port.

With respect to the Canadian Grain Commission, we feel they must change to facilitate the upcoming commercial realities. Grain should go to its highest value commercial use and official grades should not be an impediment to doing business. A review of the current licensing process for new varieties will be important to ensure that in a competitive continental market, farmers have access to high yielding varieties and are able to grow the varieties required by specific customers, especially those in the U.S.

appréciable pour négocier avec les compagnies de chemins de fer. Les changements apportés au mandat de la Commission canadienne du blé feront en sorte que cette voix sera plus faible, sinon perdue. Cependant, un service ferroviaire adéquat demeure absolument vital pour nos activités commerciales.

Nous avons confiance que les démarches du gouvernement afin d'établir des ententes sur les services ferroviaires se poursuivront et que les mesures appropriées seront en place pour permettre aux participants de moindre envergure un accès aux services ferroviaires essentiels afin de continuer à fournir une solution concurrentielle aux agriculteurs, et ce, à un prix équitable.

Un des éléments importants dont s'inquiète l'Inland Terminal Association of Canada est le financement des achats. Nous comprenons que des efforts pourraient être axés sur une solution de financement pour aider à l'achat, auprès des producteurs, de blé, de blé dur et d'orge destinée à l'exportation. Il s'agira d'une composante importante de la transition.

Sans un financement adéquat, la capacité de certains terminaux d'acheter les grains pourrait être restreinte et ceux-ci pourraient devoir fonctionner avec des volumes moins importants, ce qui rendrait le marché moins concurrentiel.

Comme vous le savez tous, le prix des grains varie substantiellement d'année en année. Les liquidités dont nous avons besoin pour nos activités varient elles aussi d'année en année. Si tout cela incombait aux seuls éleveurs, les effets seraient importants.

L'autre question concerne l'accès aux terminaux portuaires. Il s'agit d'une question primordiale pour les indépendants. Quelques membres de l'ITAC sont copropriétaires d'Alliance Grain, qui a été formée par le Bureau de la concurrence, qui jugeait qu'il fallait se débarrasser du vieil élévateur de l'Union des producteurs de grain à Vancouver. Alliance Grain en a fait l'acquisition. Certains membres de l'ITAC sont copropriétaires de ce terminal, mais sinon, CMI Terminal et Gardiner Dam Terminal ont un actionnaire minoritaire et Cargill est aussi dans cette situation par rapport à South West Terminal. D'autres membres de l'ITAC n'ont aucune participation dans des installations portuaires et n'ont aucune capacité de commercialisation à l'étranger.

Afin de demeurer concurrentiels sur le marché, les membres de l'ITAC ont besoin d'avoir un accès garanti aux terminaux portuaires. Par exemple, le port de Vancouver serait contrôlé en grande partie par trois multinationales. Nous nous demandons si le Bureau de la concurrence ne devrait pas enquêter sur cette situation. La majeure partie du grain canadien passe par Vancouver.

En ce qui concerne la Commission canadienne des grains, nous croyons qu'elle doit changer pour faciliter ce qui s'en vient sur la scène commerciale. Le grain doit se vendre à sa plus haute valeur commerciale et les catégories officielles ne doivent pas constituer un frein aux activités. Un examen des processus actuels d'homologation des nouvelles variétés sera important pour assurer aux agriculteurs, dans le contexte d'un marché continental concurrentiel, qu'ils auront accès à des variétés à haut rendement et qu'ils pourront cultiver les variétés demandées par leurs clients, en particulier des États-Unis.

The current focus of our variety registration process on maintaining a minimum quality standard for Canadian grain may have been appropriate with a single-desk seller, but in the future Canadian marketers and end-use buyers will be contractually bound to supply grain of agreed-upon quality factors, irrespective of the idealized Canadian standards.

Under the current system, growers will be expected to deliver grain of every grade and protein level to the facility of their choice and there is an obligation to provide a certificate of grade on each delivery. In an open market, the producer and the buyer may agree to a composite sample of a large number of truckload deliveries to comply with contract specifications. In addition, the producer's right of re-inspection by the CGC may become cumbersome, as the standards set by the Western Standards Committee and the CGC may not be relevant to the specific sale. It is expected that producers will be contracting for sales by virtue of various quality factors, not by the standards set by a body. Growers will have to adapt to this new reality and changes may also be required with the CGC regulations and procedures.

The last point I would like to make, honourable senators, is that uncertainty is bad for business. Through this, everything in the Western grain industry is on hold and up in the air. No one knows what is going on, no one knows what is happening and no one can plan for the future. We believe there is a need to act quickly to provide some answers to the many questions associated with the transition. I want to note that any time that there has been a major change in the agriculture industry — and, I have been in agriculture for 30 years — there seems to be some consolidation. These farmer-owned grain terminals were born and they continue to thrive because farmers wanted service, competition, local assets, ownership and a voice in how the grain industry develops. I ask you to please give them that voice.

Earl Geddes, Executive Director, Canadian International Grains Institute: Good afternoon, honourable senators. It is a real pleasure for me to be here today to meet with you and to talk about the role that the Canadian International Grains Institute plays in maintaining Canada's brand image for the best quality wheat in the world. That is an important function of what CIGI and the grain industry in Western Canada does, as well as the industry in Ontario. It is truly an honour and a pleasure for me to be here today.

I have a short opening statement that I have circulated to everyone, which I will go through quickly.

The Canadian International Grains Institute was created in 1972, through a memorandum of agreement between the Government of Canada, the Canadian Grain Commission and the Canadian Wheat Board. Over the past 40 years, the Canadian

Le fait que notre processus d'homologation des variétés se concentre sur le maintien d'une norme minimale de qualité pour le grain canadien pouvait être approprié dans le contexte d'un guichet unique pour la vente, mais à l'avenir, les vendeurs canadiens et les acheteurs finaux seront contractuellement tenus de fournir un grain de la qualité convenue, sans égard à des normes canadiennes idéalistes.

Dans le système actuel, les producteurs livrent des grains de toutes les catégories et de toutes les teneurs en protéines à l'installation de leur choix et ils doivent fournir un certificat de catégorie à chaque livraison. Dans un marché ouvert, le producteur et l'acheteur peuvent s'entendre sur un échantillon composite provenant d'un grand nombre de livraisons par camion pour assurer le respect des spécifications du contrat. De plus, le droit du producteur de demander une nouvelle inspection à la CCG peut devenir encombrant puisque les normes établies par le Comité de normalisation des grains de l'Ouest et la CCG peuvent n'avoir aucune pertinence dans le cadre d'une vente donnée. On s'attend à ce que les producteurs passent des contrats de vente selon divers facteurs de qualité, pas selon des normes établies par un organisme. Les producteurs devront s'adapter à cette nouvelle réalité et des changements pourraient également être nécessaires du côté des règlements et des procédures de la CCG.

Le dernier élément que j'aimerais souligner, mesdames et messieurs les sénateurs, c'est que l'incertitude est néfaste pour les affaires. En raison de ce processus, toute l'industrie du grain de l'Ouest est en suspens. Personne ne sait ce qui se passe, personne ne peut se préparer pour l'avenir. Nous croyons qu'il est nécessaire d'agir rapidement pour répondre aux nombreuses questions associées à la transition. J'aimerais vous faire remarquer que chaque changement important vécu par l'industrie de l'agriculture — et je suis dans le domaine depuis 30 ans — a apporté une certaine concentration. Ces terminaux, qui appartiennent à des agriculteurs, ont été créés et prospèrent toujours parce que les agriculteurs veulent être concurrentiels et ils veulent des services, des actifs et une propriété à l'échelle locale, ainsi qu'un droit de parole relativement au développement de l'industrie du grain. Je vous demande de leur donner la parole à laquelle ils ont droit.

Earl Geddes, directeur exécutif, Institut international du Canada pour le grain : Bon après-midi, mesdames et messieurs. Je suis ravi d'être ici avec vous aujourd'hui pour vous parler du rôle de l'Institut international du Canada pour le grain dans le maintien de l'image de marque du Canada en tant que meilleur blé au monde. C'est une fonction importante de l'IICG et de l'industrie du grain de l'Ouest du Canada et de l'Ontario. Le fait d'être ici aujourd'hui est un grand honneur.

J'ai distribué à tout le monde une déclaration préliminaire que je présenterai rapidement.

L'Institut international du Canada pour le grain a été créé en 1972, en vertu d'un protocole d'entente entre le gouvernement du Canada, la Commission canadienne des grains et la Commission canadienne du blé. Au cours des 40 dernières

Wheat Board has been CIGI's largest and most significant industry partner. We focused largely on wheat, durum and barley through that period of time; oats for a period of time.

The global knowledge that CIGI has developed over the last 40 years has largely been based on exposure to customers of the Canadian Wheat Board and participants that the Canadian Wheat Board has brought to CIGI for technical training. CIGI has had over 34,000 participants in the past 40 years and approximately 70 per cent of those have been directed to CIGI by the Canadian Wheat Board. We have a very substantial relationship over the past 40 years.

The CWB has accounted for about 70 per cent of CIGI's program and capital funding over the past 10 years so that we can keep it in a relevant time frame. As of April 1, 2012, the Canadian Wheat Board has indicated that it will no longer be providing stable and predictable funding to CIGI, for obvious reasons.

CIGI has been very deliberate with its interventions on Bill C-18, with government representatives, both elected and non-elected officials. Our representation has been to encourage the Government of Canada to ensure CIGI remains in a position to maintain its currency of knowledge of what is going on in the global market place, maintain customer contact on behalf of the farmers in Western Canada and maintain the best wheat in the world brand during any transition created by the passing of Bill C-18.

Bill C-18 has provisions to replace the funding that the CWB currently provides to the Western Grains Research Foundation, the Canadian Malting Barley Technical Centre and CIGI by implementing a producer check-off to raise an equivalent amount of funds for a variety of research and development as well as providing a full range of market development activities currently undertaken by the CWB in collaboration with CIGI and CMBTC. This is not a new expense for farmers but, rather, a transfer of process from the CWB to a producer check-off mechanism. The cost to farmers in this activity dictated by Bill C-18 remains the same.

CIGI has been taking many steps to prepare for the changed business environment in order to serve farmers and the grain industry effectively in this new marketing situation.

From CIGI's perspective, there are some obvious challenges with the change. I want to walk quickly through five of them that we have identified here. First, there is the likely drift to a lower quality wheat product being exported from Canada as happened in Australia.

The point I would like to raise here is that Wheat Quality Australia, a brand new organization in that country, has recently been created to address the fact that customers of Australian

années, la CCB a été le partenaire de l'industrie le plus important de l'IICG. Nous nous sommes surtout concentrés sur le blé, le blé dur et l'orge tout au long de cette période, ainsi que l'avoine pendant un certain temps.

Le savoir mondial que l'IICG a acquis au cours de ces 40 années découle principalement de l'exposition à la clientèle de la CCB et aux participants que la commission a amenés à l'institut à des fins de formation technique. L'IICG a compté plus de 34 000 participants au cours des 40 dernières années et environ 70 p. 100 de ceux-ci ont été dirigés vers l'institut par la commission. Nous avons eu une relation très étroite dans ces quatre décennies.

La CCB a assuré environ 70 p. 100 du financement des programmes et des immobilisations de l'IICG au cours des dix dernières années, ce qui est une période pertinente; la commission a indiqué qu'à partir du 1^{er} avril 2012, elle ne serait plus en mesure de fournir du financement stable et prévisible à l'IICG, pour des raisons très évidentes.

L'IICG a été très clair dans ses interventions sur le projet de loi C-18 auprès des représentants du gouvernement, élus et non élus. Notre représentation vise à encourager le gouvernement du Canada à s'assurer que l'IICG pourra tenir ses connaissances sur le marché mondial à jour, conserver ses liens avec les clients pour le compte des agriculteurs de l'Ouest canadien et conserver sa réputation de meilleur blé au monde pendant toute transition créée par l'adoption du projet de loi C-18.

Le projet de loi C-18 contient des dispositions qui prévoient le remplacement du financement que la CCB fournit actuellement à la Western Grains Research Foundation (WGRF), au Centre technique canadien pour l'orge brassicole (CTCOB) et à l'IICG, en mettant en oeuvre un système de contribution par l'agriculteur afin d'amasser un montant équivalent pour diverses activités de recherche et de développement ainsi que pour toutes les activités de développement du marché entreprises par la CCB en collaboration avec l'IICG et le centre technique canadien. Ceci ne constitue pas une nouvelle dépense pour les agriculteurs, mais plutôt un transfert de processus de la CCB vers un mécanisme de contribution par l'agriculteur. Le coût de cette activité découlant du projet de loi C-18 demeurera le même pour les agriculteurs.

L'IICG a pris de nombreuses mesures pour se préparer au changement de l'environnement commercial afin de pouvoir servir les agriculteurs et l'industrie du grain de manière efficace dans le cadre de la commercialisation.

Du point de vue de l'IICG, ce changement entraînera des défis évidents. Je vais parler rapidement de cinq de ces défis que nous avons cernés. Premièrement, il y a la possibilité que des produits de blé de qualité inférieure soient exportés du Canada, comme il est arrivé en Australie.

Je voulais souligner ici qu'un nouvel organisme, Wheat Quality Australia, a récemment été mis sur pied pour redorer le blason du blé australien, qui avait perdu la confiance des acheteurs de ce

wheat have lost confidence in Australian wheat, and we do not want the same thing to happen in Canada. We want to ensure we maintain that as part of the role of CIGI.

Second, customer concerns about the direction that Canada's wheat industry is headed must be addressed. Part of that concern is will we still have access to the technical support, training and after-sales service that we have been become accustomed to and that is a big part of the Canadian brand image.

Third, the loss of the CWB as a vehicle that ensures a current knowledge of what is going on in the globe wheat, durum and barley industry needs to be addressed to replace this knowledge gap. Part of our activities in this area are to develop research and training agreements with international customers of Western Canadian grains so that we can maintain that knowledge flow on behalf of the industry.

Fourth, with the absence of the CWB's global marketing role, there is a concern regarding the creation of a new wheat industry oversight body from a timing and structure standpoint. Obviously, there will need to be a new governance direction for the wheat, barley and durum industry in Western Canada. We are excited about what that might look like, but it needs to happen. We cannot wait for a long time. We have a five-year window within Bill C-18 to allow that to happen. There is concern in that regard. We would like to be involved in that process.

The outstanding question posed by these and other issues is the following: Can Canada maintain its reputation for delivering the best wheat in the world? The reason we see that as a significant issue and a question to be addressed is that many commodities coming from Canada, not just agricultural commodities, rely on that brand image. When you go into China and many other parts of the world, they say, "Oh, yes, you guys have the best wheat in the world." Maple syrup and salmon are second and third on that list. Therefore, it is important that we have the ability to do that.

Through the funding provisions in Bill C-18, CIGI will be undertaking efforts to address these gaps and issues as we go forward.

Thank you. I look forward to your questions and comments.

The Chair: Thank you very much. I would dare concur with certain comments I have heard that Canada is the best country in the world.

Senator Plett: Thank you, gentlemen. Sorry about the delay in starting this panel, but we certainly appreciate your patience and for being with us today.

I have two questions, one for Mr. Bell and one for Mr. Geddes.

produit. Nous ne voulons pas que cette perte de confiance se produise au Canada et voulons nous assurer que cette assurance de la qualité fera toujours partie du rôle de l'IICG.

Deuxièmement, les préoccupations des clients à propos de la direction que prend l'industrie du blé au Canada doivent être prises en compte. Les clients se demandent entre autres s'ils auront toujours accès au soutien technique, à la formation et au service après-vente auxquels ils se sont habitués et qui constituent une partie importante de l'image de marque canadienne.

Troisièmement, la perte de la CCB en tant que véhicule assurant l'actualisation des connaissances dans l'industrie mondiale du blé, du blé dur et de l'orge devra être compensée. Une partie de nos activités dans ce domaine consiste à établir des accords de recherche et de formation avec des clients internationaux du grain de l'Ouest canadien afin que ces connaissances puissent circuler au sein de l'industrie.

Quatrièmement, comme la CCB n'occupera plus son rôle d'organisme de commercialisation mondiale, il existe des préoccupations concernant la création d'une nouvelle entité de surveillance de l'industrie du blé — quelle sera la structure et quand sera-t-elle créée? Il est clair que nous avons besoin d'une nouvelle direction en matière de gouvernance pour l'industrie du blé, du blé dur et de l'orge dans l'Ouest canadien. Nous avons hâte de voir la forme que prendra cette nouvelle direction, qui est essentielle. Nous ne pourrions pas attendre trop longtemps. Le projet de loi C-18 nous donne cinq ans pour le faire. Il y a des préoccupations à cet égard. Nous aimerions participer à ce processus.

La question que posent ces problèmes et d'autres problèmes est la suivante : le Canada peut-il conserver sa réputation de producteur du meilleur blé au monde? La raison pour laquelle nous croyons que c'est une question importante à laquelle nous devons répondre est que de nombreux produits provenant du Canada, pas seulement des produits agricoles, dépendent de cette image de marque. Lorsqu'on va en Chine et dans de nombreux autres pays, les gens disent que nous avons le meilleur blé au monde. Le sirop d'érable et le saumon viennent en deuxième et en troisième positions. Par conséquent, il est important que nous ayons la capacité de maintenir cette réputation.

Grâce aux dispositions de financement du projet de loi C-18, l'IICG réalisera des efforts pour remédier au fur et à mesure à ces problèmes et lacunes.

Merci. J'accueillerai avec plaisir vos questions et vos commentaires.

Le président : Merci beaucoup. J'ose dire que j'approuve certains commentaires que j'ai entendus voulant que le Canada soit le meilleur pays au monde.

Le sénateur Plett : Merci, messieurs. Nous sommes désolés d'avoir autant tardé à commencer cette partie de la séance. Soyez certains que nous apprécions votre patience et votre présence aujourd'hui.

J'ai deux questions, une pour M. Bell et une pour M. Geddes.

Mr. Bell, as you said, ITAC works with a number of different pools. Of course, in Canada, and certainly in Western Canada, there are a lot of co-ops and a lot of pools, whether it is wheat or other products, and they do well. You mentioned a number of pools. I did not recognize all of them, but I did recognize North West Terminal. I understand they are one of the largest pools in Saskatchewan. Am I correct?

Mr. Bell: Yes, they are. North West Terminal is a grain terminal and an ethanol facility as well. They are one of the larger grain terminals, yes.

Senator Plett: It was founded by farmers and is basically a voluntary organization that farmers can belong to?

Mr. Bell: That is right, yes.

Senator Plett: As such, a farmer who sells 100 tonnes of wheat, barley or other product, from what I understand in talking to one of the founders, would basically sell the wheat or whatever product for the same price per tonne as someone who brought them about a tenth of that. They would get the same price per tonne, typically?

Mr. Bell: I guess it would depend on the situation there. They would have the opportunity to sell that grain. North West, as with all the terminals, is an agent for the Canadian Wheat Board. They post a pooled price, a fixed price and also a non-board price. A farmer with 100 tonnes of wheat would have the option to sell into North West's ethanol facility as a non-board entity, or they may be able to sell it export for a fixed price through the board or at a pooled price through the board.

Senator Plett: The point I am trying to get at, sir, is that someone with 100 tonnes would see the posted price for his wheat or whatever he wanted to sell for ethanol, and the person who had 10 tonnes would see the same posting and be able to do the same thing.

Mr. Bell: They would have the same opportunity, yes, given it was at the exact same time.

Senator Plett: Absolutely. The point I am trying to make is that a big farmer is not treated specially versus a small farmer.

Mr. Bell: Not unless there is a quality issue or something like that. If the export commitments or demands are for a specific variety and protein, that would dictate who got movement.

Senator Plett: That would be apples and oranges, then.

Mr. Bell: Yes.

Senator Plett: As you have said, they sell products, and whether it is something that the Wheat Board would have the monopoly on or whether they would sell peas or lentils, would they take any type of crop?

Monsieur Bell, comme vous l'avez dit, l'ITAC travaille avec un certain nombre de regroupements différents. Bien sûr, au Canada, et certainement dans l'Ouest canadien, il y a beaucoup de coopératives et de regroupements, pour le blé ou d'autres produits, et ils se débrouillent bien. Vous avez mentionné plusieurs regroupements. Je ne les ai pas tous reconnus, mais j'ai reconnu le North West Terminal. Si j'ai bien compris, c'est l'un des plus grands regroupements de la Saskatchewan. Est-ce exact?

M. Bell : Oui, c'est le cas. Le North West Terminal est un terminal céréalier et une usine de production d'éthanol. C'est l'un des plus grands terminaux céréalières, en effet.

Le sénateur Plett : Il a été fondé par des agriculteurs et il constitue essentiellement un organisme à participation volontaire, dont les agriculteurs peuvent être membres?

M. Bell : Oui, c'est exact.

Le sénateur Plett : D'après ce que j'ai compris après avoir parlé à l'un des fondateurs, un agriculteur qui vend 100 tonnes de blé, d'orge ou d'un autre produit vendrait le blé ou le produit en question le même prix par tonne que le ferait un agriculteur qui ne produit que le dixième de cette quantité. Ils obtiendraient normalement le même prix par tonne?

M. Bell : Je suppose que ça dépend de la situation. Ils auraient la possibilité de vendre ces céréales. Le North West Terminal, comme c'est le cas de tous les autres terminaux, est un agent pour la Commission canadienne du blé. Il affiche un prix pour la mise en commun, un prix fixe et aussi un prix non assujéti à la commission. Un agriculteur avec 100 tonnes de blé pourrait vendre son blé à l'usine de production d'éthanol du North West Terminal comme producteur non rattaché à la commission, ou bien il pourrait le vendre pour l'exportation à un prix fixe par le biais de la commission ou à un prix commun également par le biais de la commission.

Le sénateur Plett : Ce que j'essaie de dire, monsieur, c'est qu'une personne qui voudrait vendre 100 tonnes aurait un prix affiché pour son blé ou le produit qu'elle souhaite vendre pour l'éthanol, et une personne qui a 10 tonnes aurait le même prix par tonne et pourrait faire la même chose.

M. Bell : Ils auraient la même possibilité, en effet, si c'était précisément au même moment.

Le sénateur Plett : Absolument. Ce que j'essaie de dire, c'est qu'un grand producteur ne reçoit pas de traitement spécial.

M. Bell : Non, à moins qu'il y ait un problème de qualité ou quelque chose du genre. Si les demandes ou les engagements pour l'exportation concernent une protéine et une variété précises, cela détermine où les ventes vont se faire.

Le sénateur Plett : On parlerait donc de pommes et d'oranges.

M. Bell : Oui.

Le sénateur Plett : Comme vous l'avez dit, ils vendent des produits. Est-ce qu'ils acceptent tous les types de produits, que ce soit un produit sur lequel la Commission du blé aurait le monopole ou des pois ou des lentilles?

Mr. Bell: No, depending on whether they had a sale for that product. Most inland terminals are specialized. Down south they will handle durum, wheat, barley and canola. Up north in Westlock, we handle all types of grains. It just depends if you have an outlet for that. We are not particularly big in oats or peas because we just do not have an outlet for them.

Senator Plett: My last question for Mr. Bell is whether North West Terminal or any of these other pools would have every reason to continue to operate even in a dual market system.

Mr. Bell: Yes, they would.

Senator Plett: Mr. Geddes, your organization, under your direction, has done great research and market promotion for nearly 40 years, and you need to be congratulated and commended for that.

The opposition in the other place and supporters of the monopoly have made a great deal of fuss about what I would consider a bit of an unfounded argument that CIGI and its work would cease to exist without the Canadian Wheat Board monopoly. Would the Canadian International Grains Institute be able to continue to operate, and operate successfully, once the monopoly is gone?

Mr. Geddes: First, CIGI has done wonderful things for 40 years. I have been there for two and a half years giving direction, and we have had some fun doing that.

In a new environment, with the guidance of my board of directors, two of whom are from the Canadian Wheat Board, we established a sustainability plan two years ago. That plan looked at the eventual removal of either the Government of Canada funding from CIGI or the Canadian Wheat Board's funding from CIGI, and we have been charging ahead fairly deliberately at that for the last two years.

I can say that August 1, 2012, CIGI will remain intact with the support of customers from all over the world and with the grain industry from all over the world. Our business model will be different, but our intent to provide public good to Canada's grain industry will not change. That is still very much part of our strategic direction from our current board of directors and what I would expect from a new board of directors once there is a new wheat industry council in place.

Senator Plett: Out of curiosity, the two members from the Canadian Wheat Board — of course, the Wheat Board has been somewhat divided on this — would they be supporters of the dual market or would they be supporters of the single desk?

Mr. Geddes: The directorship at CIGI changes from time to time and the Canadian Wheat Board indicates who they wish to have in those two positions. One has always been an official, a staff person, and the other one a director. Most recently it was

M. Bell : Non, ça dépend s'ils peuvent vendre ce produit. La plupart des silos terminaux de l'intérieur sont spécialisés. Dans le sud, ils s'occupent de blé dur, de blé, d'orge et de canola. Dans le nord, à Westlock, nous nous occupons de tous les types de céréales. Cela dépend seulement si on a un marché pour cela. Nous ne nous occupons pas tellement d'avoine ni de pois simplement parce que nous n'avons pas de marché pour cela.

Le sénateur Plett : Voici ma dernière question pour M. Bell : est-ce que le North West Terminal ou tout autre regroupement aurait des raisons de continuer ses opérations même dans un système de commercialisation mixte?

M. Bell : Oui, il en aurait.

Le sénateur Plett : Monsieur Geddes, sous votre direction, votre organisation fait de remarquables recherches et de la promotion commerciale depuis près de 40 ans, et nous tenons à vous en féliciter.

L'opposition à l'autre endroit et les défenseurs du monopole ont fait tout un plat au sujet de ce que je considère un peu comme un argument non fondé, c'est-à-dire que l'IICG et son travail cesseraient d'exister sans le monopole de la Commission canadienne du blé. Est-ce que l'Institut international du Canada pour le grain pourrait être maintenu et rester efficace lorsque le monopole n'existera plus?

M. Geddes : Premièrement, l'IICG fait des merveilles depuis 40 ans. Ça fait deux ans et demi que je le dirige, et nous avons du plaisir à faire ce travail.

Dans un nouvel environnement, avec l'aide de mon conseil d'administration, dont deux membres sont de la Commission canadienne du blé, nous avons établi il y a deux ans un plan de durabilité. Le plan prévoyait la suppression éventuelle du financement du gouvernement fédéral ou de la Commission canadienne du blé pour l'IICB, et nous nous y préparons de manière plutôt délibérée depuis deux ans.

Je peux dire qu'au 1^{er} août 2012, l'IICB sera intact étant donné l'appui des consommateurs et de l'industrie céréalière à l'échelle mondiale. Notre modèle d'affaires sera différent, mais nous garderons l'objectif d'appuyer l'industrie céréalière du Canada dans l'intérêt public. Cela est encore un élément important de l'orientation stratégique de notre conseil d'administration actuel et de ce à quoi je m'attendrais d'un nouveau conseil d'administration une fois qu'un nouveau conseil de l'industrie du blé sera en place.

Le sénateur Plett : Par curiosité, est-ce que les deux membres de la Commission canadienne du blé — bien sûr, la Commission du blé est quelque peu divisée sur ce sujet — appuieraient la commercialisation mixte ou bien la commercialisation à guichet unique?

M. Geddes : L'administration de l'IICB change de temps en temps, et la Commission canadienne du blé précise quelles personnes elle voudrait pour ces deux postes. L'une des deux personnes a toujours été un agent, un employé, et l'autre un

Henry Voss who would likely have been on the open market side. Currently it is Bill Toews who is keeping the Wheat Board intact as it is.

What I can say, though, is that in all cases, the governance from the directors from the CWB has been exemplary. It has been about CIGI, not about the Canadian Wheat Board. That debate never enters into our board meetings because it effectively has no reason to be there.

Senator Peterson: Thank you, gentlemen, for your presentations.

Mr. Bell, government officials indicated a couple of days ago that beginning January 1, 2012, you can begin futures trading for the 2012-13 crop year. Would you begin to do that without government guarantees?

Mr. Bell: I guess we would look at the situation and probably go ahead. It would depend on the customer or end-user, if any of them came forward to us. We would be a little hesitant right now. As we are a small cooperative, we would be a little hesitant, unless we had some assurances from someone.

Senator Peterson: You have known about this bill for some time. I imagine you have talked to your financial institutions. How do they feel about this environment you are in?

Mr. Bell: Many of the financial institutions have stepped up and many of them are willing to talk with the ITAC committee. We belong to another group, GNP Grain Source, which is a body of independent terminals as well. We have had some discussion with them, and they want to get to know what our needs are, but nothing has been decided thus far.

Senator Peterson: They are not too uneasy. I imagine they would be a little nervous.

Mr. Bell: Yes.

Senator Peterson: One of the things you mentioned was guaranteed access to the port terminals. The working group has not indicated they will recommend that at all. If that is the case, how much more difficult does it become for you to operate?

Mr. Bell: It makes it very difficult for us. The Port of Vancouver is the preferred port for Western Canadian grain. We cannot go to Thunder Bay or Churchill; it is cost prohibitive. The rail does not always run north and south either. It makes a huge difference for us. We basically get shut out of Vancouver. Like you say, some of the terminals have an alliance with Alliance Grain Terminal. They may have an opportunity there, but with no exporting arm and no terminal on the West Coast, we would be subject to having handling agreements with some of the other industry players. The concern there is it would be at an inflated cost.

Senator Peterson: I would presume those industry players would be competitors of yours.

directeur. Récemment, c'était Henri Voss, qui aurait probablement penché vers le marché ouvert. Actuellement, c'est Bill Toews, qui veut que la Commission du blé reste telle qu'elle est.

Mais je peux dire que dans tous les cas, la gouvernance exercée par les directeurs de la CCB est exemplaire. Ils se concentrent sur l'IICB plutôt que sur la Commission canadienne du blé. Ce débat n'est jamais engagé dans nos réunions du conseil puisqu'il n'a tout simplement pas lieu de l'être.

Le sénateur Peterson : Merci, messieurs, pour vos exposés.

Monsieur Bell, les fonctionnaires ont précisé il y a quelques jours qu'à compter du 1^{er} janvier 2012, vous pourriez débiter les opérations à terme pour la campagne agricole 2012-2013. Commencerez-vous à le faire sans les garanties du gouvernement?

M. Bell : Je suppose que nous examinerions la situation et que nous irions probablement de l'avant. Ça dépendrait du consommateur ou de l'utilisateur final, si l'un des deux venait à nous. En ce moment, nous serions un peu hésitants. Puisque nous sommes une petite coopérative, nous serions un peu hésitants, à moins que nous obtenions une certaine assurance de quelqu'un.

Le sénateur Peterson : Vous êtes au courant de ce projet de loi depuis un certain temps. J'imagine que vous avez parlé avec vos institutions financières. Que pensent-elles de la situation dans laquelle vous vous trouvez?

M. Bell : De nombreuses institutions financières se sont manifestées et souhaitent discuter avec le comité de l'ITAC. Nous appartenons à un autre groupe, Grain Source, qui est aussi un organisme de terminaux indépendants. Nous avons parlé avec les représentants de cet organisme, et ils veulent savoir quels sont nos besoins, mais rien n'a été décidé jusqu'à maintenant.

Le sénateur Peterson : Ces gens ne sont pas trop inquiets. J'aurais pensé qu'ils seraient un peu nerveux.

M. Bell : Oui.

Le sénateur Peterson : Vous avez mentionné, entre autres, l'accès garanti aux terminaux portuaires. Le groupe de travail n'a pas indiqué qu'il recommanderait cela d'aucune façon. Si c'est le cas, dans quelle mesure vous sera-t-il plus difficile de fonctionner?

M. Bell : Ce sera très difficile pour nous. Le port de Vancouver est le port préféré pour les céréales de l'Ouest du Canada. Nous ne pouvons pas aller à Thunder Bay ni à Churchill; c'est trop coûteux. Il n'est pas toujours possible, non plus, d'utiliser le chemin de fer dans l'axe nord-sud. Cela fait une énorme différence pour nous. Nous sommes pratiquement exclus de Vancouver. Comme vous le dites, certains terminaux ont conclu une alliance avec le terminal d'Alliance Grain. Il pourrait y avoir une possibilité de ce côté, mais sans section des exportations ni terminal sur la côte Ouest, nous pourrions devoir conclure des contrats de manutention avec certains autres intervenants de l'industrie. Le problème, c'est que le prix pourrait être prohibitif.

Le sénateur Peterson : Je présume que ces intervenants de l'industrie figureraient parmi vos concurrents.

Mr. Bell: They would be.

Senator Peterson: They would not be too amenable to be helpful to you. They might come calling with a special deal for you in their favour.

Mr. Bell: That is exactly the concern, yes.

Senator Peterson: Mr. Geddes, if we go to the open market system, how much difficulty will you have in maintaining the level of quality of the grain we export to customers who rely on what you have been doing to date?

Mr. Geddes: It is a great question. We believe that with some common approach to how we deal with quality of wheat in Western Canada, we can maintain a high level of quality. Mr. Bell indicated that he sees there being some shifting there in the marketplace, and he is absolutely correct.

Customers will demand what they believe to be high-quality wheat from Canada. In almost every country in the world except Canada, Canadian wheat is used as an ingredient to blend with wheat from other origin. They will indicate to Canada what that quality looks like and as long as we can meet that quality, we can maintain the brand.

The concern we have would be that you would get some marketing efforts that happen similar to Australia. Many people came into the market, started marketing Australian wheat, misrepresented it or did not deliver the quality that Australia was used to. It created great havoc in terms of their customer acceptance of Australian wheat. As an industry, they are coming back through Wheat Quality Australia to rebuild that confidence and I am sure they will be successful in doing that. They have good wheat. In Canada, we know of that experience and there are discussions going on. How do we avoid losing Canada's brand image for the wheat quality it has? It will have to be an industry approach. No one player will be able to do it all.

Senator Peterson: I would suggest it will be a very fragmented market and you will have a lot of players who will not necessarily deal with quality; they will deal with quantity — the volume sellers. You will have a lot of difficulty sourcing enough grain to get the quality you want for your customers.

Mr. Geddes: That is absolutely true. There will be a very competitive marketplace. There will be new market entrants that have not been selling Canadian wheat as Canadian wheat in the marketplace. They will want to niche out a part of the market for themselves as individual sellers — whether it is the Inland Terminal Association of Canada, Richardson, Viterra or Cargill — and they will want to do that partially using the value of

M. Bell : Oui, en effet.

Le sénateur Peterson : Ils ne seraient donc pas très disposés à vous aider. Ils pourraient vous faire une offre spéciale qui serait à leur avantage.

M. Bell : Oui, c'est exactement ce que nous craignons.

Le sénateur Peterson : Monsieur Geddes, si nous entrons dans un système de marché libre, dans quelle mesure est-ce que vous aurez de la difficulté à maintenir le niveau de qualité des grains que nous exportons aux clients, qui comptent sur ce que vous avez fait jusqu'à maintenant?

M. Geddes : C'est une excellente question. Nous croyons qu'en utilisant une approche commune concernant la qualité du blé dans l'Ouest du Canada, nous pouvons maintenir un haut niveau de qualité. M. Bell a précisé qu'il observait certains changements dans le marché, et il a absolument raison.

Les clients demanderont ce qu'ils croient être du blé de grande qualité provenant du Canada. Dans presque tous les pays du monde, excepté le Canada, le blé canadien est utilisé comme ingrédient mélangé avec du blé d'autre provenance. Les autres pays font savoir au Canada quelle est la qualité attendue, et aussi longtemps que nous pouvons la maintenir, nous conserverons notre image de marque.

Le problème, c'est que les efforts de commercialisation pourraient être similaires à ceux déployés en Australie. Bien des gens sont arrivés sur le marché et ont commencé à commercialiser le blé australien en faisant des assertions inexactes ou en offrant une qualité différente de celle à laquelle l'Australie était habituée. Cela a fait un tort considérable à l'acceptation par les clients du blé australien. L'industrie reprend du poil de la bête avec Wheat Quality Australia et elle doit rebâtir cette confiance — et je suis certain qu'elle réussira. Le blé de ce pays est de bonne qualité. Au Canada, nous avons tiré des leçons de cette expérience, et des discussions sont en cours. Comment faire pour ne pas perdre l'image de marque dont le Canada s'est doté pour la qualité de son blé? Il faudra adopter une approche à l'échelle de l'industrie. Aucun intervenant n'y arrivera tout seul.

Le sénateur Peterson : Je crois que ce sera un marché très fragmenté, et il y aura beaucoup d'intervenants qui ne se soucieront pas nécessairement de la qualité; mais de la quantité — les vendeurs de masse. Il sera très difficile de se procurer suffisamment de grains pour obtenir la qualité recherchée pour les clients.

M. Geddes : C'est tout à fait vrai. Ce sera un marché très concurrentiel. Il y aura de nouveaux venus sur le marché qui ne vendent pas le blé canadien comme du blé canadien. Ils voudront se tailler une part du marché en tant que vendeurs autonomes — qu'il s'agisse de l'Inland Terminal Association of Canada, Richardson, Viterra ou Cargill —, notamment en exploitant la valeur du blé canadien et son image de marque dans les créneaux. Je crois que ce

Canadian wheat, and the brand image its has get into the market niches. I believe that will be an important part of their marketing strategies. If not, they will find themselves not in some of the higher value markets, which Canadian wheat is positioned into.

Senator Eaton: Following on the Canadian brand — which I think is a very interested thing — is it not true that unlike Australia, where their wheat board did the grading, you do the grading in Canada, or that you have until now and will continue to do so?

Mr. Geddes: Canada's system is quite different than Australia's. In Canada we have had a marketer, the Canadian Wheat Board, which we still have until it changes. We have had the Canadian Grain Commission that is a government organization responsible for monitoring and managing the quality of Canadian grain. Then you have the CIGI who is the market the development element that uses the marketer, does market development, technical product development, customer care and identification work. It is not CIGI specifically that does that quality work; it is the Canadian Grain Commission. As near as I know, the Canadian Grain Commission does not have changes proposed to it at this point in time, so we should be able to maintain that.

Senator Eaton: Following on Senator Peterson's question — if he feels that more farmers, because they are going to sell more, will go more into quantity instead of quality — would you not say there is a possibility that there could be a premium offered for very high-quality wheat? Buyers who demand that will pay a premium, so more farmers will see it is a good thing to grow?

Mr. Geddes: Again, that is an excellent question and very true. There will be changes in the production in Western Canada in terms of wheat because of the change in the marketing structure. When you no longer have one entity selling the whole pile of grain, people will want to get into the market with their products and niches, so likely more variety specific marketing activities. Some of those varieties may be targeted into marketplaces that do not demand the functional quality of Canadian western red spring wheat. As that occurs, they will find themselves in competition with wheat from Ukraine, Kazakhstan — the Black Sea area — which is much closer to most of the markets than Western Canada is. In today's marketplace, there is a premium for Canadian wheat in many parts of the world. Part of the premium is market access. That is an important factor. We compete in Southeast Asia where we are 40 days sailing, competing with seven days in a boat from Australia. The costs are not the same. You compete at values not necessarily higher than Australian wheat, but you are able to do it because they need the quality of Canadian wheat to blend. While

sera une partie importante de leurs stratégies de commercialisation. S'ils procèdent autrement, ils ne se retrouveront pas dans les marchés de grande valeur, dont fait partie le blé canadien.

Le sénateur Eaton : Concernant la marque du Canada — ce qui est un point très intéressant selon moi —, n'est-il pas vrai que contrairement à l'Australie où c'est la commission du blé qui effectuait le classement, vous faites le classement, ou c'est ce que vous avez fait jusqu'à maintenant, et que vous continuerez de le faire?

M. Geddes : Le système du Canada est très différent de celui de l'Australie. Au Canada, nous avons un organisme de commercialisation, la Commission canadienne du blé, sur laquelle nous pouvons toujours compter jusqu'à ce qu'un changement soit apporté. Nous avons la Commission canadienne des grains, qui est un organisme gouvernemental responsable de la surveillance ou de la gestion de la qualité des grains au Canada. Ensuite nous avons l'IICG, l'élément de développement de marchés qui utilise l'organisme de commercialisation, mène des activités de développement de marchés et de produits techniques, offre un service à la clientèle et effectue le travail d'identification. Ce n'est pas l'IICG en particulier qui effectue ce travail lié à la qualité; c'est la Commission canadienne des grains. Que je sache, la Commission canadienne des grains n'a pas proposé de changement jusqu'à maintenant, alors nous devrions être en mesure de maintenir cela.

Le sénateur Eaton : À la suite de la question du sénateur Peterson — s'il pense que puisque les agriculteurs vendront davantage de blé, ils miseront sur la quantité au lieu de la qualité —, diriez-vous qu'il est possible qu'une prime soit offerte pour du blé de très grande qualité? Les acheteurs qui demandent cela paieront une prime, alors plus d'agriculteurs croiront que c'est une bonne occasion à saisir?

M. Geddes : Encore une fois, c'est une excellente question, et c'est tout à fait vrai. Des changements seront apportés à la production dans l'Ouest du Canada concernant le blé étant donné le changement dans la structure de commercialisation. S'il n'y a pas une seule entité qui vend les grains, les gens voudront intégrer le marché avec leurs produits et leurs créneaux, alors il est probable qu'il y ait davantage d'activités de commercialisation axées sur les variétés. Certaines de ces variétés peuvent être ciblées dans des marchés qui n'exigent pas la qualité fonctionnelle du blé roux de printemps de l'Ouest canadien. Elles seront donc en concurrence avec le blé de l'Ukraine, du Kazakhstan — la région de la mer Noire —, ce qui est beaucoup plus près de la plupart des marchés que ne l'est l'Ouest canadien. Sur le marché aujourd'hui, il y a une prime pour le blé du Canada dans de nombreuses régions du monde. L'accès au marché représente une partie de cette prime. C'est un facteur important. Nous concurrençons avec l'Australie pour l'Asie du Sud-Est; pour aller en Asie du Sud-Est, le blé doit rester 40 jours dans un bateau alors que le transport n'est que de

there is not always a premium in price for a grower, there is a market access piece that is very important and I believe our industry will understand that very quickly.

Senator Eaton: I think you said that you want to be sure you will get the funding to keep on. I think the bill assures you funding for the next five years.

Mr. Geddes: It does. The bill is quite clear in how that has happened. The point I wanted to make for you as a body taking "sober second thought" of the bill is that we are not increasing a cost on growers. We are maintaining an activity on their behalf, using a similar revenue stream that comes through a check-off rather than directly from the CWB.

Senator Eaton: Mr. Bell, I am sorry, but not being a Westerner, I do not understand what an inland terminal does. If I am a farmer and I have 100,000 tonnes of wheat, could you take me through the various steps?

Mr. Bell: Most of the inland terminals were born when some of the consolidation of the grain industry happened 10 to 15 years ago. Many of these terminals were started up by farmers as small, local cooperatives.

Senator Eaton: They were places to store their grain?

Mr. Bell: They are large, concrete and wooden grain terminals that buy grain off the farmers, so we store it and receive it.

Senator Eaton: You buy grain, but does not the grain owned by the farmer go to the Wheat Board?

Mr. Bell: Right now, as it sits, the moment I buy that tonne of grain from a farmer, the Wheat Board gives me that money in the form of prepayment of inventory. I do not have the cash flow that one tonne of grain, so I store it and the board pays me storage on that. When the board wants to move to forward to port, they call that forward and we ship it to port.

In conjunction with this, these inland terminals handle also non-board grain. We can buy that grain and can sell it to whoever we want, whether it is domestic use in the Fraser Valley or to the crushers. We can buy that grain, store it and ship it out to whoever we want.

Senator Eaton: Non-board grain meaning feedlot grain?

sept jours à partir de l'Australie. Les coûts ne sont pas les mêmes. Nos prix ne sont pas nécessairement meilleurs que ceux de l'Australie, mais nous sommes en mesure de le faire parce que ce pays veut avoir la qualité du blé canadien pour le mélanger. Bien qu'il n'y ait pas toujours une prime pour le producteur, il y a l'aspect de l'accès au marché qui est très important, et je crois que notre industrie le comprendra très rapidement.

Le sénateur Eaton : Je crois que vous avez dit que vous vouliez vous assurer d'obtenir le financement pour poursuivre. Je crois que le projet de loi vous assure un financement pour les cinq prochaines années.

M. Geddes : C'est le cas. Ce qui se passe est très clair dans le projet de loi. Le point que j'aimerais soulever pour vous aider dans votre rôle de « second examen objectif » du projet de loi est le fait que nous n'augmentons pas le coût des producteurs. Nous continuons d'exercer une activité en leur nom, en utilisant une source de revenus similaire provenant d'une contribution de l'agriculteur plutôt que directement de la CCB.

Le sénateur Eaton : Je suis désolé, monsieur Bell, mais comme je ne viens pas de l'Ouest du pays, je ne comprends pas quel est le rôle d'un silo terminal de l'intérieur. Supposons que je suis un agriculteur et que j'ai 100 000 tonnes de blé, quelles étapes devrais-je suivre?

M. Bell : La plupart des terminaux de l'intérieur ont été créés au moment où a eu lieu le regroupement de l'industrie céréalière il y a 10 ou 15 ans. Un bon nombre de ces terminaux ont été créés par des agriculteurs à titre de petites coopératives locales.

Le sénateur Eaton : C'était des endroits pour entreposer les céréales?

M. Bell : Ce sont de grands terminaux céréaliers, en béton et en bois, qui achètent les grains aux agriculteurs; nous les entreposons et nous les recevons.

Le sénateur Eaton : Vous achetez le grain, mais le grain appartenant aux agriculteurs ne va-t-il pas à la Commission du blé?

M. Bell : En ce moment, la façon dont ça se passe, c'est que lorsque j'achète une tonne de grains à un agriculteur, la Commission du blé me donne cet argent sous la forme d'un paiement anticipé pour les stocks. Je n'ai pas les liquidités pour ces grains, alors je les entrepose, et la commission paie l'entreposage. Lorsque la commission veut faire transporter ce blé jusqu'au port, elle nous le demande, et nous l'acheminons jusqu'au port.

Parallèlement à cela, ces silos terminaux de l'intérieur s'occupent aussi de grains non gérés par la commission. Nous pouvons acheter ces grains et les vendre à qui nous voulons, que ce soit pour une utilisation au pays, dans la vallée du Fraser, ou pour les entreprises de trituration. Nous pouvons acheter ces grains, les entreposer et les expédier à qui nous voulons.

Le sénateur Eaton : Par grains non gérés par la commission, vous voulez parler de grains de parcs d'engraissement?

Mr. Bell: That is right, barley and wheat. There are two different pricing situations and two different handling situations.

Senator Eaton: The CWB has always dealt with the port situation?

Mr. Bell: That is correct.

Senator Eaton: Once it left your terminal it was no longer your concern. Will Cargill or Viterra not simply buy the grain directly from you now, as a storage facility, and take it to port?

Mr. Bell: Yes, they may. As we said before, the concern is that we also compete with the Cargills and Viterras of the world in the country for buying that grain.

For example, I am in Westlock. There is a Cargill in the ATL facility Edmonton, which is about 40 miles away. Viterra has a facility in Acheson on the west side of Edmonton, and JRI has one at Morinville, which is about half an hour away. We are also competitors of these multinationals in buying this grain in the country.

Senator Eaton: They also have terminals?

Mr. Bell: That is right. They will not likely give us a sweetheart deal to put into the Port of Vancouver. They will probably gouge us and squeeze us out in the country.

Senator Eaton: Will it not be determined by the marketplace to the farmer directly? If I am a farmer and Viterra offers me a better deal than you, perhaps I will go with Viterra. Will it not come down to the marketplace?

Mr. Bell: That is right. They will decide where the better deal is. If we are \$10 to \$15 in the ditch on pricing, we will not have a competitive advantage to compete with Cargill.

Senator Eaton: Or it could be the other way around.

Mr. Bell: Not if we do not have a terminal. We have no marketing ability abroad either, while they do.

In Westlock we handle 200,000 tonnes of grain a year. Fifty per cent of that is export grain and 50 per cent is domestic grain. We do a little bit of both, but the fear is that we suddenly have to find out how to sell the export grain on the world stage, how to get it on the boat and how to cash flow it. We are one of the lucky ones in that we do have that non-board market, but many of the terminals deal strictly with export grain. They do not have a feedlot. The ones in northern Saskatchewan may not be close to a feedlot or have that local market.

Senator Duffy: Mr. Bell, congratulations on you and your colleagues building a very successful business across the Prairies. I remember when inland terminals were developed. I think Otto

M. Bell : C'est exact, de l'orge et du blé. Il existe deux situations différentes liées à la fixation des prix et deux situations liées à la manutention.

Le sénateur Eaton : La CCB s'est-elle toujours occupée de la situation liée au port?

M. Bell : Oui, elle l'a toujours été.

Le sénateur Eaton : Une fois que le grain quittait le terminal, vous ne vous en préoccupez plus. Cargill et Viterra ne vous achèteront-ils pas simplement le grain — comme installation de stockage — avant de l'acheminer jusqu'au port?

M. Bell : Oui, ils pourraient le faire. Comme nous l'avons déjà dit, ce qui nous inquiète c'est qu'au Canada nous concurrençons aussi avec les Cargill et Viterra de ce monde pour acheter ces grains.

Par exemple, je suis à Westlock. Il y a une succursale de Cargill dans l'installation d'ATL, à Edmonton, à une distance d'environ 40 milles. Viterra a une installation à Acheson, dans l'ouest d'Edmonton, et JRI en a une à Morinville, qui est à environ une demi-heure de route. Nous sommes aussi des concurrents de ces multinationales pour l'achat de ce grain au pays.

Le sénateur Eaton : Ces entreprises ont aussi des terminaux?

M. Bell : Oui, elles en ont. Elles ne nous offriront probablement pas de prix d'ami pour le transport du grain jusqu'au port de Vancouver. Elles vont probablement nous faire payer trop et nous coincer à l'intérieur.

Le sénateur Eaton : Est-ce que cela ne sera pas dicté par le marché à l'agriculteur? Si je suis un agriculteur, et que Viterra m'offre un meilleur prix que vous, alors peut-être que j'opterai pour Viterra. Est-ce que ce ne sera pas dicté par le marché?

M. Bell : Oui, en effet. Il décidera quelle est la meilleure affaire. Si notre prix est de 10 \$ à 15 \$ de plus, nous n'aurons pas d'avantage concurrentiel par rapport à Cargill.

Le sénateur Eaton : Ou ce pourrait être le contraire.

M. Bell : Pas si nous n'avons pas de terminal. Nous n'avons pas de capacité de commercialisation à l'étranger non plus, alors qu'eux en ont une.

À Westlock, nous entreposons 200 000 tonnes de grains par année. La moitié sont des grains destinés à l'exportation, et l'autre moitié sont destinés à une utilisation au pays. Nous faisons un peu des deux, mais nous avons peur de devoir soudainement être en mesure de vendre des grains destinés à l'exportation sur la scène mondiale, de les charger dans un bateau et d'obtenir les capitaux nécessaires. Nous faisons partie des chanceux puisque nous avons ce marché indépendant de la commission, mais de nombreux terminaux s'occupent uniquement des grains destinés à l'exportation. Ils n'ont pas accès à un parc d'engraissement. Il est possible que ceux dans le Nord de la Saskatchewan ne se trouvent pas près d'un parc d'engraissement ou n'aient pas ce marché local.

Le sénateur Duffy : Monsieur Bell, félicitations à vous et à vos collègues pour le développement de cette industrie aussi lucrative dans les Prairies. Je me souviens de la période où les terminaux de

Lang was the minister responsible for the Wheat Board then. There was a lot weeping and gnashing of teeth and many people were worried about the abandonment of rail lines. The message is very clear. People were worried and fearful, but they adapted and succeeded, and your business is now worth more than ever, is it not?

Mr. Bell: That is correct.

Senator Duffy: I believe in the ingenuity and capability of Western Canadian producers and the people who handle their grain for them. History shows that it works and that Otto was right.

The Chair: There was no question.

Senator Duffy: Do you agree?

The Chair: That said, honourable senators, we will move to Senator Robichaud to be followed by Senator Mahovlich.

Senator Robichaud: I think Senator Duffy meant that the Canadian Wheat Board worked very well, which allowed you to do your business.

Mr. Bell, you indicated that railway service is very important for you to continue your business. You also said there would have to be appropriate measures put in place. What kind of measures would you like to see?

Mr. Bell: We would like to see rail service agreements put in place, along with the cost of that. Currently, if I ship a car from Westlock to Vancouver through the Wheat Board, it costs \$2,600. If I ship that same car to Abbotsford, which is very close, it costs over \$4,000. The fear is that that low-end price may creep up on our rail service, especially if we do not have a big negotiating stick.

There is a process that is going through right now for us to get rail service at a cost that will not be prohibitive. We are pretty much captive to rail service to get the product to port. Trucking is not competitive from where we are.

Senator Robichaud: Mr. Geddes, you are quite concerned about the quality of Canadian wheat. It has been said many times that it is the producers who produce quality wheat and the Canadian Grain Commission assures that we maintain a certain quality. You are also a player in providing quality.

Tell me where something can go wrong. I know that you mix grain. If the quality of grain from Canada is not maintained, we will be big losers, will we not?

Mr. Geddes: Canada's wheat brand is based on our entire system today. The Canadian Wheat Board, with CIGI, has helped to create that brand of the best wheat in the world. That brand is based on, first, a variety registration system that is more rigorous than exists in most countries of the world, which is backed up by the Canadian

l'intérieur ont été créés. Je crois qu'Otto Lang était le ministre responsable à ce moment de la Commission du blé. Beaucoup de gens se plaignaient et grinçaient des dents, et un bon nombre d'entre eux étaient inquiets au sujet de l'abandon des voies ferrées. Le message est très clair. Les gens étaient inquiets et avaient peur, mais ils se sont adaptés et ont réussi, et votre industrie a maintenant plus de valeur que jamais, n'est-ce pas?

M. Bell : C'est exact.

Le sénateur Duffy : Je crois en l'ingéniosité et en la capacité des producteurs de l'Ouest canadien et de ceux qui s'occupent des grains pour eux. L'histoire nous dit que ça marche et qu'Otto avait raison.

Le président : Il n'y avait pas de question.

Le sénateur Duffy : Êtes-vous d'accord?

Le président : Cela dit, mesdames et messieurs les sénateurs, nous passerons au sénateur Robichaud, puis au sénateur Mahovlich.

Le sénateur Robichaud : Je crois que le sénateur Duffy voulait dire que la Commission canadienne du blé était très efficace, ce qui vous a permis d'exercer vos activités.

Monsieur Bell, vous avez précisé que le service ferroviaire était très important pour que vous poursuiviez vos activités. Vous avez également dit que des mesures appropriées devraient être mises en place. De quel genre de mesures parlez-vous?

M. Bell : Nous aimerions qu'il y ait des ententes relatives au service ferroviaire, en tenant compte des coûts. Actuellement, si j'envoie un wagon de Westlock à Vancouver par l'intermédiaire de la Commission du blé, cela coûte 2 600 \$. Si j'envoie ce même wagon à Abbotsford, qui est très près, cela coûte plus de 4 000 \$. Nous avons peur que les bas prix menacent notre service ferroviaire, en particulier si nous n'avons pas de pouvoir de négociation important.

Il y a un processus en cours actuellement pour que nous obtenions un service ferroviaire à un coût raisonnable. Nous sommes vraiment dépendants du service ferroviaire pour expédier le produit au port. Le transport par camion n'est pas avantageux à partir de l'endroit où nous sommes.

Le sénateur Robichaud : Monsieur Geddes, vous vous préoccupez beaucoup de la qualité du blé canadien. Il a été dit à de nombreuses reprises que ce sont les producteurs qui produisent du blé de qualité, et la Commission canadienne des grains s'assure qu'une certaine qualité est maintenue. Vous avez également un rôle à jouer en ce qui concerne la qualité.

Dites-moi ce qui pourrait aller mal. Je sais que vous mélangez le grain. Si la qualité du grain du Canada n'est pas maintenue, nous serons les grands perdants, n'est-ce pas?

M. Geddes : La marque du blé canadien est fondée sur tout le système qui existe maintenant. La Commission canadienne du blé, avec l'IICG, a contribué à créer cette marque du meilleur blé au monde. Cette marque est fondée, avant tout, sur un système d'enregistrement des variétés plus rigoureux que celui qui existe

Food Inspection Agency, which manages the variety registration system, which is backed up but the Canadian Grain Commission that manages the quality flow through the system.

None of that is directly impacted by Bill C-18. The impact is that we will now have multiple exporters that will no longer have access to the entire pool of wheat to meet customers' needs. The quality risk will be with what goes in a vessel. If exporters start to just sell wheat as wheat, customers will find that they are no longer getting what they used to from Canada. Why would they pay more for Canadian wheat than U.S. or Russian wheat in the marketplace?

With Bill C-18, on August 1, 2012 the other tenets will still be intact. As long as we do not mess those up, there is a good chance that we can maintain our quality image and our brand image globally. The risk is that the market structure has changed. The commitment to quality shipments may be different than it has been in the past. CIGI certainly has a role to play in that. We are talking to the current exporters about the global wheat system and why Canada's wheat has a premium pull into certain marketplaces so that they understand the rationale for maintaining a high quality profile for Canadian wheat.

We are doing what we can. When we asked the Government of Canada to continue our funding over a transitional period, we said that we would commit to help the industry maintain that quality profile.

Senator Mahovlich: Mr. Geddes, you list five concerns here. It looks to me as though, if things start to crumble, we will have to form another Canadian Wheat Board. We may give it a different name, perhaps the "Canadian Board of Wheat" or something, but someone will have to look after this.

Japan buys our wheat because it is the best in the world. Are they aware of what is happening here? Japan is one of our largest customers. I am sure they know the Canadian Wheat Board very well.

Mr. Geddes: On the first issue, if we are not able as an industry to manage some of these concerns, whether quality, customer care or market knowledge, clearly growers in Western Canada will be put at a disadvantage to what they currently experience in the global marketplace.

The likelihood of us creating another CWB as a marketing agency does not stand well in terms of what I understand about international trade agreements. The industry will need a council of some type to provide guidance on those issues, whether it is

dans la plupart des autres pays du monde et qui est appuyé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. L'agence gère le système d'enregistrement des variétés, et est à son tour appuyée par la Commission canadienne des grains, laquelle gère la qualité dans tout le système.

Le projet de loi C-18 n'a aucun impact direct sur tout cela. L'effet qui en résultera est que nous aurons maintenant de multiples exportateurs qui n'auront plus accès à la mise en commun du blé pour répondre aux besoins des clients. Le risque pour la qualité sera lié à ce qui est chargé dans un navire. Si les exportateurs commencent à vendre du blé sans distinction, les clients auront l'impression qu'ils n'obtiennent plus le produit qu'ils obtenaient du Canada. Pourquoi paieraient-ils davantage sur le marché pour le blé canadien au lieu de choisir le blé américain ou russe?

Les autres aspects n'auront pas changé le 1^{er} août 2012 avec le projet de loi C-18. Tant que nous ne les compromettons pas, il y a de bonnes chances que nous puissions conserver notre image de qualité et notre image de marque à l'échelle mondiale. Le risque est que la structure du marché ait changé. L'engagement envers la qualité des chargements peut être différent. L'IICG a certainement un rôle à jouer dans cette situation. Nous discutons avec les exportateurs actuels au sujet du système du blé mondial et de la raison pour laquelle le blé canadien a du prestige dans certains marchés pour qu'ils puissent comprendre pourquoi il faut maintenir un blé canadien de haute qualité.

Nous faisons ce que nous pouvons. Lorsque nous avons demandé au gouvernement du Canada de continuer de nous financer pendant une période de transition, nous avons dit que nous nous engagerions à aider l'industrie à maintenir ce haut niveau de qualité.

Le sénateur Mahovlich : Monsieur Geddes, vous venez tout juste d'énumérer cinq préoccupations. J'ai l'impression que si les choses commencent à mal aller, nous devons créer une autre Commission canadienne du blé. Nous pourrions lui donner un autre nom, peut-être la « Commission du blé canadienne » ou quelque chose du genre, mais quelqu'un devra s'en occuper.

Le Japon achète notre blé parce que c'est le meilleur blé au monde. Est-il au courant de ce qui se passe ici? Le Japon est l'un des plus grands consommateurs de notre blé. Je suis certain qu'il connaît très bien la Commission canadienne du blé.

M. Geddes : Pour ce qui est de la première question, si nous ne sommes pas capables, en tant qu'industrie, de gérer certains de ces problèmes, que ce soit la qualité, le service à la clientèle ou la connaissance du marché, il est clair que les producteurs de l'Ouest canadien seront désavantagés par rapport à ce qui se passe actuellement sur le marché mondial.

La probabilité que nous créions une autre CCB à titre d'organisme de commercialisation ne cadre pas bien par rapport à ce que je comprends au sujet des ententes de commerce international. L'industrie aura besoin d'un certain conseil qui le

similar to the Canola Council of Canada. What it will look like, we are not sure, but we would like to provide some views on that.

On the second issue of how customers look at Canadian wheat and why they pay premiums, Japan is a perfect example. The Japanese Food Agency, which tenders around the world and buys about 1 million tonnes of Canadian wheat each year, and pays very well for it, does so because of two things: One, the cargoes of wheat they receive from one seller are consistent year after year, although they may have to pay more than they might otherwise, but so be it. Their concern is real. In a year like 2010, they relied on the entire Canadian crop to give them the 1 million tonnes of 1CWS130 that they want to have in their bins to share with the millers in Japan. They have expressed that concern to the Canadian Wheat Board. We have had discussions at the Canadian International Grains Institute about how to help manage that in a multiple seller environment. That same issue is very real for many customers around the world. When they come to Winnipeg to see the Canadian grain industry and talk about what they are to do now, including the CWB, they stop at CIGI and ask: Will you be there to backstop us on the technical side? We tell them that it is our commitment to be there in this interim period.

Senator Plett: I asked Mr. Geddes earlier about his opinion on whether his organization would continue to thrive under the new system; and he answered in the affirmative.

Mr. Geddes, is it true that you worked for the Canadian Wheat Board for quite a while before you came to CIGI? If so, you would have the expertise on both sides of this issue when you answered your question.

Mr. Geddes: Certainly, I have harvested 32 crops. I worked at the Canadian Wheat Board for 15 years and have been at CIGI for the last two and a half years. I have some knowledge of how the industry works. The one piece I know is that in this kind of transition, and we have talked about it in different ways, farmers generally are the ones who pay the bill. We want to ensure that the things that farmers have created with their dollars over the last 75 years and 40 years at CIGI do not get thrown out while we are doing other pieces of legislative change.

Senator Plett: Thank you.

The Chair: Honourable senators, I thank the witnesses very much for sharing their expertise and knowledge with us.

(The committee adjourned.)

guidera pour ces questions — il pourrait être similaire au Conseil canadien du canola. Nous ne savons pas trop à quoi il ressemblera, mais nous aimerions donner notre point de vue sur cela.

En ce qui concerne la deuxième question, c'est-à-dire ce que pensent les clients du blé canadien et pour quelle raison ils paient des primes, le Japon est un exemple parfait. L'Office japonais de l'alimentation, qui lance des appels d'offres partout dans le monde et achète environ un million de tonnes de blé canadien chaque année et paie très bien pour ce blé, fait cela pour deux raisons : premièrement, les chargements de blé qu'il reçoit d'un vendeur sont uniformes d'année en année, bien qu'il puisse avoir à payer davantage, mais c'est comme ça. Sa préoccupation est réelle. En 2010, par exemple, il a compté uniquement sur les cultures du Canada pour obtenir le million de tonnes de 1CWS130 qu'il voulait avoir dans ses silos pour partager le grain avec les meuniers du Japon. Il a exprimé cette inquiétude à la Commission canadienne du blé. Des discussions ont eu lieu à l'Institut international du Canada pour le grain sur la manière d'aider à gérer cette situation dans un contexte où il y a de multiples vendeurs. Ce problème est très réel pour de nombreux clients partout sur la planète. Lorsqu'ils viennent à Winnipeg pour voir l'industrie céréalière canadienne et parler de ce qui se passera, y compris avec la CCB, ils font un arrêt à l'IICG et demandent : serez-vous là pour nous venir en aide concernant le côté technique? Nous leur disons que nous nous sommes engagés à être là pendant cette période de transition.

Le sénateur Plett : J'ai demandé plus tôt à M. Geddes s'il croyait que son organisation continuerait de prospérer avec le nouveau système; il a répondu par l'affirmative.

Monsieur Geddes, est-il vrai que vous avez travaillé pour la Commission canadienne du blé pendant assez longtemps avant de vous joindre à l'IICG? Si c'est le cas, vous pouviez envisager la situation des deux points de vue lorsque vous avez répondu à la question.

M. Geddes : Certainement, j'ai participé à 32 récoltes. J'ai travaillé pour la Commission canadienne du blé pendant 15 ans et je suis à l'IICG depuis deux ans et demi. J'ai certaines connaissances au sujet du fonctionnement de l'industrie. S'il y a une chose que je sais, c'est que dans ce type de transition — et nous en avons parlé de différentes façons —, ce sont généralement les agriculteurs qui paient la facture. Nous voulons nous assurer que ce que les agriculteurs ont réalisé avec leur argent au cours des 75 dernières années et des 40 dernières années à l'IICG n'est pas réduit à néant au moment où nous effectuons d'autres modifications législatives.

Le sénateur Plett : Merci.

Le président : Mesdames et messieurs les sénateurs, je remercie grandement les témoins d'avoir partagé leur expertise et leurs connaissances avec nous.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Thursday, December 8, 2011

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, to which was referred Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts, met this day at 1:46 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, we will now hear from our third panel.

[*Translation*]

Today, in our third hour, we welcome the President of the National Farmers' Union, Mr. Terry Boehm.

[*English*]

Thank you for accepting our invitation.

We also have Professor Kenneth Rosaasen and Dr. Murray Fulton from the University of Saskatchewan.

Thank you for accepting our request for you to be here and we thank you for being here. I now invite the witnesses to make their presentations, which will be followed by questions from the senators.

The first presentation will be from Mr. Boehm, the second will be from Dr. Fulton and the third will be from Professor Rosaasen.

Terry Boehm, President, National Farmers' Union: The National Farmers' Union thanks the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry for this opportunity to present the NFU's views on Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board.

The NFU is the only voluntary, direct membership, national farm organization in Canada. NFU members debate and develop economic and social policies which seek to maintain the family farm as the basic food producing unit in Canada. The NFU represents farmers across Canada, the majority of whom are grain and oilseed producers.

Farmers have become very efficient in growing grain. However, farmers realize that their livelihoods and their futures depend much on institutions and structures that seek to balance the huge powers exerted on them by large railways, international grain companies and consolidated input suppliers, like fuel, fertilizer, seed, chemical and machinery suppliers.

The CWB is one such institution that by virtue of its single-desk marketing power brings some balance into the equation, as it acts in the farmers' interests only. It also brings premiums into the marketplace for farmers' wheat and barley by being a global

OTTAWA, le jeudi 8 décembre 2011

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois, se réunit aujourd'hui, à 13 h 46, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, nous entendrons maintenant notre troisième groupe.

[*Français*]

Aujourd'hui, en troisième heure, nous accueillons le président du Syndicat national des fermiers, M. Terry Boehm.

[*Traduction*]

Merci d'avoir accepté notre invitation.

Nous accueillons aussi le professeur Kenneth Rosaasen et le professeur Murray Fulton, de l'Université de la Saskatchewan.

Merci d'avoir accepté notre invitation et d'être ici. J'inviterais maintenant les témoins à présenter leurs exposés, qui seront suivis des questions des sénateurs.

Le premier exposé sera présenté par M. Boehm, le deuxième, par le professeur Fulton et le troisième, par le professeur Rosaasen.

Terry Boehm, président, Syndicat national des fermiers : Le Syndicat national des fermiers remercie le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts de lui donner l'occasion de présenter son point de vue sur le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé.

Le SNF est la seule organisation agricole nationale volontaire à adhésion directe du Canada. Les membres du SNF élaborent des politiques économiques et sociales visant à conserver à l'exploitation agricole familiale son statut d'unité de base au Canada pour la production d'aliments. Le SNF représente des agriculteurs de toutes les régions du Canada, surtout des producteurs de grains et d'oléagineux.

Les agriculteurs sont devenus très efficaces dans la culture des grains. Mais ils s'aperçoivent que leur gagne-pain et leur avenir dépendent beaucoup d'institutions et de structures qui s'efforcent de trouver un équilibre entre les énormes pouvoirs exercés par les grandes sociétés ferroviaires, les sociétés céréalières internationales et les fournisseurs intégrés d'intrants, comme le carburant, les engrais, les semences, les produits chimiques et les engins agricoles.

La CCB fait partie de ces institutions qui, grâce à leur pouvoir de commercialisation centralisée, apportent un peu d'équilibre dans l'équation, parce qu'elle agit uniquement dans l'intérêt des agriculteurs. Elle permet aussi aux agriculteurs d'obtenir sur le

trader that is able to exercise both market discipline and the ability to price discriminate in the international and domestic markets.

Market discipline is possible because as the sole marketer of Western Canadian wheat and barley it does not depress the price of grains by marketing quality grains all at once when there is a surplus. For example, in those years when the prairie harvests high-quality, high-protein wheat, it would be very easy to erode the premiums on those grains by marketing all at once if it was quickly placed on the market or in a select market.

When one makes fundamental institutional and regulatory changes, if one does not take into account the reason they are there in the first place and the power of relationships they address, you will end up with disastrous consequences. With Bill C-18, this will be the case for farmers, citizens and the economy of the country. The winners will clearly be the transnational grain companies and the two powerful Canadian railways.

The CWB and single-desk marketing structure did not develop out of a vacuum. It was the result of a long genesis of farmer agitation and farmer experience at the hands of big grain companies and big railways. The agitation for the Wheat Board was built on the favourable experience farmers had during World War I with, first, the grain supervisors and then the first Canadian Wheat Board of 1919 — which was disbanded in one year, after which farmers saw grain prices collapse, in 1921, by 400 per cent.

They then formed cooperative elevator companies in the mid-1920s and created a central selling agency to market their grain. This worked well until the grain exchanges refused to deal with them and allowed them to hedge their grain in 1928. Grain exchanges were to benefit the grain companies and not farmers and their cooperatives. The economic collapse of 1929 further added to the already difficult position of farmers.

In 1935, the CWB was created as a voluntary pooling agency much like what Bill C-18 is proposing. It was a huge money loser for the government until the single desk was instituted in 1943. Farmers only utilized the voluntary pool and board when prices were falling and looked to its initial prices as floor price only.

In Canada, countless royal commissions and studies have concluded that it is not in the public interest to lead players unbridled. The Manitoba Grain Act of 1900, the Canada Grain Act of 1912, the Crow's Nest Pass Freight Agreement and the later Western Grain Transportation Act all had been established to balance the interests of powerful economic players, the public interest and, ultimately, farmers.

marché une prime sur le blé et l'orge en étant un négociant mondial capable d'exercer une discipline de marché et d'établir des prix différents sur les marchés internationaux et sur le marché national.

La discipline de marché est possible parce que, du fait qu'elle est seule à commercialiser le blé et l'orge de l'Ouest canadien, la commission ne fait pas baisser les prix des grains en vendant les grains de qualité tous en même temps lorsqu'il y a un excédent. Par exemple, les années où les Prairies produisent du blé de qualité à forte teneur en protéines, il serait très facile d'éroder les primes sur ces céréales en les vendant d'un seul coup, si la commercialisation se faisait rapidement sur tous les marchés ou sur un marché en particulier.

Lorsqu'on apporte des changements institutionnels ou réglementaires, si l'on ne tient pas compte de la raison pour laquelle les institutions ou les règlements existent et de leur influence sur le pouvoir des relations, les conséquences sont désastreuses. C'est ce que fera le projet de loi C-18 pour les agriculteurs, les citoyens et l'économie du pays. Les gagnants seront clairement les sociétés céréalières transnationales et les deux puissantes sociétés ferroviaires canadiennes.

La CCB et la structure de commercialisation à guichet unique ne sont pas sorties de nulle part. Elles sont le fruit d'une longue histoire d'agitation et d'expérience des agriculteurs aux mains des grandes sociétés céréalières et des grandes sociétés ferroviaires. L'agitation en faveur de la Commission du blé découle de l'expérience favorable des agriculteurs durant la Première Guerre mondiale avec les superviseurs des grains, puis la première Commission canadienne du blé de 1919 — qui a été démantelée en un an, après quoi les prix se sont effondrés et ont reculé de 400 p. 100 en 1921.

Les agriculteurs ont ensuite créé les coopératives de silos-éleveurs au milieu des années 1920, puis une agence de vente centrale afin de commercialiser leur grain. Cela a bien fonctionné jusqu'à ce que les bourses des grains refusent de faire affaire avec eux et leur permettent de protéger leurs grains en 1928. Les bourses des grains ont profité aux sociétés céréalières mais, pas aux agriculteurs et à leurs coopératives. L'effondrement économique de 1929 a aggravé la situation déjà difficile des agriculteurs.

En 1935, la CCB a été créée comme organisation de mise en commun volontaire, un peu comme le propose le projet de loi C-18. Elle a été déficitaire et a fait perdre beaucoup d'argent au gouvernement jusqu'à ce que le guichet unique soit créé en 1943. Les agriculteurs n'utilisaient les coopératives volontaires et la commission que lorsque les prix baissaient et considéraient les premiers prix comme des prix planchers.

Au Canada, d'innombrables commissions royales et études ont conclu qu'il n'est pas dans l'intérêt public de ne pas brider les principaux acteurs. La Loi sur les grains du Manitoba de 1900, la Loi sur les grains du Canada de 1912, la Convention du Nid-de-Corbeau, puis la Loi sur le transport du grain de l'Ouest ont toutes été adoptées pour équilibrer les intérêts des puissants acteurs économiques, l'intérêt public et les intérêts des agriculteurs.

In the 1960s, Justice MacPherson, in his report on rail transport, recommended regulations to mimic competition where none existed. He understood that the two railways had farmers as captive shippers and acted in concert, to the detriment of farmers. He understood that pure exercise of economic power was not in the public interest and needed to be tempered and directed for the common good. This does not mean ending private enterprise but, rather, forcing it to be a team player in the economy rather than only acting in their interests. To this day, the railways are very punitive to anyone who dares challenge them. Only regulation allows their punitive measures to be moderated.

In Canada, we developed a collaborative system in agriculture with the Canadian Grain Commission and the Canadian Wheat Board working with formerly cooperative grain companies but now largely transnational companies and the railways to efficiently transport, sell and grade our grain. This system earns us premiums and allows a constrained transportation system to move our crop to port for sale in an orderly manner. Clearly, without the CWB and price pooling, grain would not flow into the elevators smoothly during the year but flood in after harvest, or at other times when prices were high, and trickle in at other times.

The CWB's coordination benefits not just board grains but all grains because transportation and elevator space would otherwise be rationed by high or higher prices at times of demand, costing farmers more and lowering their returns. The CWB single-desk selling and price pooling allow all farmers equal access to market and does not force them to compete with themselves for elevator space, transportation, et cetera.

Grain companies are trading on margins. To maximize profit, they pay as little as possible to farmers and sell as high as they can, capturing short-term opportunities. They have consolidated to maximize their power. They are giants.

As Ed Partridge said in 1905, giants may compete with giants, pygmies with pygmies, but pygmies with giants never. This is what is missing with all the government's initiatives in regard to the CWB; they do not recognize that powerful players will capture revenues that are justly the farmers' at the end of the day. Every initiative in recent years that attempted to deregulate and let so-called market forces prevail has had predictable outcomes. Unfortunately, the promises of prosperity to farmers have not materialized because, in every instance, consolidation has taken place, costs have been externalized to farmers and, in general, farm income has dropped and farms have disappeared. It was predictable because the promises were made on false assumptions

Dans les années 1960, le juge MacPherson a recommandé dans son rapport sur le transport ferroviaire une réglementation afin d'imiter la concurrence lorsqu'il n'y en avait pas. Il avait compris que les deux sociétés ferroviaires avaient rendu les agriculteurs des expéditeurs captifs et qu'elles agissaient de manière concertée, au détriment des agriculteurs. Il avait compris que l'exercice pur du pouvoir économique n'allait pas dans l'intérêt public et devait être tempéré et dirigé pour le bien commun. Cela ne veut pas dire mettre fin à l'entreprise privée, mais plutôt l'obliger à être un joueur d'équipe dans l'économie au lieu d'agir seulement dans son intérêt. À ce jour, les sociétés ferroviaires ont toujours exercé des représailles contre ceux qui osent les contester. Seule la réglementation tempère leurs mesures représailles.

Au Canada, nous avons développé un système concerté en agriculture, la Commission canadienne des grains et la Commission canadienne du blé collaborant avec les anciennes coopératives de grains qui sont maintenant devenues de grandes sociétés transnationales et les chemins de fer, pour transporter, vendre et classer efficacement nos grains. Ce système nous permet d'obtenir des primes et permet à un réseau de transport sous contrainte de transporter de manière ordonnée nos récoltes jusqu'au point de vente. De toute évidence, sans la CCB et la mise en commun des prix, les grains n'iraient pas dans les silos de manière ordonnée durant l'année. Ils les inonderaient plutôt après la récolte ou à d'autres moments, lorsque les prix sont élevés, et ils arriveraient au compte-gouttes le reste du temps.

La coordination de la CCB n'est pas seulement avantageuse pour les grains qui relèvent d'elle mais aussi pour tous les grains, parce que le transport et l'espace dans les silos seraient autrement rationnés par des prix élevés ou plus élevés lorsque la demande est forte, ce qui accroîtrait les coûts pour les agriculteurs et réduirait leurs revenus. La vente par guichet unique et la mise en commun des prix à la CCB donnent à tous les agriculteurs un accès égal au marché et ne les obligent pas à rivaliser entre eux pour l'espace dans les silos, le transport, et cetera.

Les sociétés céréalières réalisent des profits grâce aux marges. Afin d'optimiser les profits, elles paient le prix le plus bas possible aux agriculteurs et vendent au prix le plus élevé possible, saisissant les débouchés à court terme. Elles se sont regroupées pour être plus puissantes. Ce sont des géants.

Comme l'a déclaré Ed Partridge en 1905, les géants peuvent rivaliser avec les géants, les pygmées avec les pygmées, mais jamais les pygmées avec les géants. C'est ce qui manque dans toutes les initiatives du gouvernement concernant la CCB; elles ne reconnaissent pas que les puissants acteurs empochent des revenus qui devraient être ceux des agriculteurs. Toutes les initiatives des dernières années en vue de déréglementer le marché et de laisser jouer les soi-disant forces du marché ont eu des résultats prévisibles. Malheureusement, les promesses de prospérité faites aux agriculteurs ne se sont pas matérialisées parce que chaque fois qu'il y a eu une consolidation, les coûts ont été répercutés sur les agriculteurs et, en règle générale, le revenu agricole a baissé et des

that a free market does not need to be regulated or that institutions like the CWB need a legislated single desk to be able to benefit farmers and the economy as a whole.

I urge the Senate to reject this bill in its entirety for the good of farmers and the country as a whole. It is bad public policy handled in a particularly odious manner by the minister, who only yesterday was admonished by the courts for acting with a disregard for the rule of law. The majority of farmers support the single desk and always have. So-called marketing freedom has long ago been addressed by the Canadian Wheat Board producer direct sales program. There is not a need or a reason to pass this bill. Farmers pay for the CWB and direct it through a democratic board of directors. The CWB benefits farmers. What is wrong with that?

Murray Fulton, Professor, University of Saskatchewan: Thank you for the opportunity to appear before this committee.

The changes proposed to the Canadian Wheat Board under Bill C-18 represent a fundamental regulatory change in which administration fiat will be replaced by market transactions. Using market price signals to govern an economic system can be very effective. Indeed, as an economist, I often extol to my students the benefits of using markets to organize the provisions of goods and services.

At the same time I, like other economists, stress that there are some fundamental conditions that need to be in place for markets to work properly. Specifically, markets must have a reasonable number of buyers and sellers and there must be no important public goods.

In the case of the grain handling and transportation system, there is considerable evidence that these conditions do not exist. Both the grain handling and railway industries are highly concentrated with a few large firms dominating the industry. Indeed, high concentration has been an issue since the early days of the system in the late 1800s. Today this high concentration is linked to problems with the level of service provided by railways and has resulted in farmers loading producer cars to bypass the higher priced elevator system.

Farmers and the system in general also rely on critical public goods — goods that in recent times have been provided by the board. Over the past 25 years, the Canadian Wheat Board has played a key role in maintaining access to the United States by successfully defending Canada in trade disputes. The CWB has also played an important role in ensuring that regulatory tools

exploitations agricoles ont disparu. C'était prévisible parce que des promesses ont été faites à partir de l'hypothèse erronée qu'un marché libre n'a pas besoin d'être réglementé ou que des institutions comme la CCB ont besoin d'un guichet unique établi par la loi pour pouvoir profiter aux agriculteurs et à l'ensemble de l'économie.

Je demande au Sénat de rejeter ce projet de loi dans son intégralité, pour le bien des agriculteurs et de l'ensemble du pays. C'est une mauvaise politique publique traitée de manière particulièrement odieuse par le ministre, qui encore hier a été réprimandé par les tribunaux pour avoir agi sans tenir compte de la primauté du droit. La plupart des agriculteurs sont en faveur du guichet unique et l'ont toujours été. La question du soi-disant libre choix en matière de commercialisation a été réglée il y a longtemps par le programme de vente directe des producteurs de la Commission canadienne du blé. Il n'y a aucun besoin ni aucune raison d'adopter le projet de loi. Les agriculteurs paient pour la CCB et la dirigent par l'entremise d'un conseil d'administration démocratique. La CCB profite aux agriculteurs. Qu'y a-t-il de mal à cela?

Murray Fulton, professeur, Université de la Saskatchewan : Merci de m'avoir invité à témoigner devant votre comité.

Les modifications proposées à la Commission canadienne du blé en vertu du projet de loi C-18 représentent un changement réglementaire fondamental où un décret administratif sera remplacé par des transactions sur le marché. Utiliser les signaux des prix du marché pour régir un système économique peut être très efficace. De fait, en ma qualité d'économiste, il m'arrive souvent dans mes classes de chanter les louanges des marchés comme moyen d'organiser l'approvisionnement en biens et services.

En même temps, comme d'autres économistes, je souligne que des conditions fondamentales doivent être réunies pour que les marchés fonctionnent correctement. Ainsi, il faut un nombre raisonnable d'acheteurs et de vendeurs sur le marché, et il ne doit pas y avoir un grand nombre de biens publics.

Dans le cas du système de manutention et de transport des grains, il existe de nombreuses preuves que ces conditions n'existent pas. L'industrie de la manutention des grains et l'industrie ferroviaire sont très concentrées et quelques grandes entreprises dominent l'industrie. De fait, la concentration élevée pose problème depuis les débuts du système à la fin des années 1800. De nos jours, cette forte concentration est reliée à des problèmes de niveau de service des chemins de fer et a poussé les agriculteurs à charger des wagons de producteurs pour éviter le système des silos, qui coûte plus cher.

Les agriculteurs et le système en général comptent aussi sur des biens publics essentiels — des biens qui, ces derniers temps, ont été fournis par la commission. Depuis 25 ans, la Commission canadienne du blé a joué un rôle clé dans le maintien de l'accès aux États-Unis en défendant avec succès le Canada dans les différends commerciaux. La CCB a également joué un rôle

such as the revenue cap and the level of service requirements are in place and are used to address market concentration issues, particularly vis-à-vis the railways.

With the removal of the Canadian Wheat Board, both the grain companies and the railways will have significant latitude to raise prices.

Consider first the grain companies. Although much has been made about a voluntary Canadian Wheat Board providing marketing choice and competition, without its own grain handling facilities both on the prairies and at port, a voluntary CWB is either not viable or only viable on a small scale. In the absence of a strong and viable CWB, producer car facilities will no longer have a sales outlet for the grain they handle and thus will no longer be in a position to limit the grain company's power to raise handling fees.

The marketing power of the railways is of particular concern since they control access to the key resource required to get grain to port position, where a much higher value for that grain can be obtained.

Finally, without the Canadian Wheat Board in place, no industry player will have both the desire and the financial wherewithal to supply the public goods required to maintain market access and to deal with market concentration.

Since the conditions for a well functioning market are not present, full-scale deregulation of the grain handling and transportation system is, in my opinion, a poor public policy decision. If enacted, Bill C-18 can be expected to both reduce the overall size of the pie that is available to participants and to reduce the size of the slice that is available to farmers.

Given this, are there policy options or modifications that would improve the situation? The answer is yes. First, regardless of what happens to Bill C-18, it is important to have some transparency about the prices that farmers pay to get grain to market. Simply put, I would like to see any new legislation, whatever form it may take, include a provision for the collection of data that would allow key prices — and here I am talking about the price at port, the price in the country, back on the farm, and the difference between them, the so-called export basis — to be determined and presented on an ongoing basis. The cost of such an exercise is not large, and it would provide significant benefits in terms of keeping the actors honest and being able to determine the extent to which market-power issues would require regulatory attention.

Second, there is an alternative policy option with regard to marketing that needs to be given serious consideration. This option would remove the Canadian Wheat Board as the sole seller of grain to customers located in Canada, the United States and Mexico but

important pour s'assurer que des outils réglementaires comme le plafonnement des revenus et les exigences en matière de niveau de service sont en place et sont utilisés pour éviter des problèmes de concentration, en particulier dans l'industrie ferroviaire.

Avec l'élimination de la Commission canadienne du blé, les sociétés céréalères et les chemins de fer auront une grande latitude pour augmenter les prix.

Prenons d'abord les sociétés céréalères. Malgré les arguments en faveur d'une Commission canadienne du blé volontaire qui offrirait un libre choix en matière de commercialisation et stimulerait la concurrence, sans ses propres installations de manutention des grains dans les Prairies et dans les ports, une CCB volontaire n'est pas viable ou alors seulement viable sur une petite échelle. En l'absence d'une CCB forte et viable, les installations des wagons de producteurs n'auront plus de débouchés pour vendre les grains qu'elles transportent et ne seront donc plus en mesure de limiter le pouvoir des sociétés céréalères de majorer les frais de manutention.

Le pouvoir de commercialisation des chemins de fer est particulièrement préoccupant, parce que les sociétés ferroviaires contrôlent l'accès à la ressource essentielle pour transporter les grains jusqu'aux ports, où ces grains peuvent alors avoir une valeur beaucoup plus élevée.

Enfin, sans la Commission canadienne du blé, aucun acteur de l'industrie n'aura le désir et les moyens financiers de fournir les biens publics nécessaires pour maintenir l'accès au marché et éviter la concentration du marché.

Étant donné que les conditions pour un bon fonctionnement du marché ne sont pas réunies, la déréglementation complète du système de manutention et de transport des grains est, à mon avis, une mauvaise décision de politique. S'il est adopté, le projet de loi C-18 réduira probablement non seulement la taille du gâteau que doivent se partager les participants, mais aussi la part du gâteau qui reviendra aux agriculteurs.

Ceci dit, existe-t-il des options de politique ou des modifications qui amélioreraient la situation? La réponse est oui. Premièrement, peu importe ce qu'il adviendra du projet de loi C-18, il est important que les prix que doivent payer les agriculteurs pour amener les grains sur le marché soient transparents. Bref, nous aimerions que toute nouvelle loi, peu importe la forme qu'elle pourrait prendre, prévoit la collecte de données permettant de déterminer et de présenter continuellement les principaux prix — j'entends par là les prix au port, le prix dans le pays, le prix à la ferme, et la différence entre eux, ce qu'on appelle la base d'exportation. Le coût de cette mesure ne serait pas élevé et les avantages seraient importants, puisque cela assurerait l'honnêteté des acteurs et permettrait de déterminer dans quelle mesure les questions de pouvoir du marché nécessitent une attention réglementaire.

Deuxièmement, une autre solution de politique concernant la commercialisation mérite qu'on l'envisage sérieusement. Cette option enlèverait à la Commission canadienne du blé son rôle de vendeur unique de grains aux clients du Canada, des États-Unis et

retain the Canadian Wheat Board as the sole seller of grain to customers located elsewhere in the world. In effect, the Canadian Wheat Board would become the Canpotex of the grain industry.

Such a policy option would allow farmers to sell their wheat and barley directly to pasta plants, maltsters and flour mills in North America, thereby allowing market forces to guide economic activity and innovation. This option also ensures that the Canadian Wheat Board remains a major player in the industry, a player that is able to provide countervailing power, particularly vis-à-vis the railways and important public goods.

This last policy option involves compromise, a compromise that must take place now. Once the proposed changes to the Canadian Wheat Board are made, it will be impossible to reintroduce the Canadian Wheat Board into the grain handling and transportation system. The compromise I am discussing, however, will not occur as long as farmers, the industry and government each believe that there is only one solution.

The Chair: Thank you, Dr. Fulton.

[*Translation*]

The Chair: I will now hand the floor over to Professor Rosaasen.

[*English*]

Kenneth Rosaasen, University of Saskatchewan: Good afternoon, senators. I appreciate the opportunity to be here to speak about this extremely important piece of legislation.

Bill C-18, which proposes to remove the single desk, is named “the Marketing Freedom for Grain Farmers Act” by the Harper government. Marketing freedom should not mean that the state is free to expropriate farmers’ assets without compensation. When the department of highways acquires property, expropriation can be used, but usually there is compensation by agreement or else in the courts.

Bill C-18, as it currently stands, confiscates the farmers’ property by nationalizing the CWB agency, one that owns railcars, lake vessels, computer software and a contingency fund, and it proposes to do so without any compensation. It fires the farmer-elected directors and replaces them with five government appointees who are under the direct control of Minister Ritz.

Marketing freedom does not mean that the government is free to trample the democratic process. Andrew Coyne, in the December 5 issue of *Maclean’s*, suggested that Parliament is dying. That is his quote.

Limitations on debate in the House of Commons have allowed the Harper government to be a bully, despite being elected by only 24.3 per cent of eligible Canadian voters. The Sask Party received

du Mexique, mais maintiendrait son rôle de vendeur unique de grains dans le reste du monde. En réalité, la Commission canadienne du blé deviendrait la Canpotex de l’industrie des grains.

Une telle option de politique permettrait aux agriculteurs de vendre leur blé et leur orge directement aux fabricants de pâtes, aux malteurs et aux minoteries en Amérique du Nord, ce qui permettrait aux forces du marché de guider l’activité économique et l’innovation. Cette option garantit également que la Commission canadienne du blé reste un acteur important dans l’industrie, un acteur capable d’exercer un pouvoir de contrepartie, en particulier par rapport aux chemins de fer et aux biens publics importants.

Cette option de politique comporte un compromis, un compromis qui doit se faire maintenant. Lorsque les modifications proposées à la Commission canadienne du blé auront été apportées, il sera impossible de ramener la Commission canadienne du blé dans le système de manutention et de transport des grains, mais le compromis que je propose ne se fera pas tant que les agriculteurs, l’industrie et le gouvernement penseront chacun de leur côté qu’il n’y a qu’une seule solution.

Le président : Merci, monsieur Fulton.

[*Français*]

Le président : Maintenant, on va reconnaître le professeur Rosaasen.

[*Traduction*]

Kenneth Rosaasen, professeur, Université de la Saskatchewan : Bon après-midi, sénateurs. J’apprécie cette possibilité d’être ici pour vous parler de cette loi extrêmement importante.

Le projet de loi C-18, qui propose d’éliminer le guichet unique, est appelé la « Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation » par le gouvernement Harper. Le libre choix en matière de commercialisation ne devrait pas dire que l’État est libre d’exproprier les biens des agriculteurs sans indemnisation. Quand le ministère des Transports acquiert un bien, il peut le faire par expropriation, mais habituellement, il y a une indemnisation prévue dans une entente ou établie par les tribunaux.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi C-18 confisque des biens des agriculteurs en nationalisant la CCB, une organisation propriétaires de wagons de chemin de fer, de laquiers, de logiciels et d’un fonds de prévoyance, et il propose de le faire sans indemnisation. Il met à la porte les administrateurs élus par les agriculteurs et les remplace par cinq personnes nommées par le gouvernement, qui relèvent directement du ministre Ritz.

Le libre choix en matière de commercialisation ne signifie pas que le gouvernement est libre de bafouer le processus démocratique. Dans la livraison du 5 décembre de *Maclean’s*, Andrew Coyne affirme que le Parlement est en train de mourir. Je le cite.

Limiter le débat à la Chambre des communes a permis au gouvernement Harper d’agir en tyran, même s’il n’a été élu que par 24,3 p. 100 des électeurs canadiens admissibles. Le Sask Party

64 per cent of the popular vote in the recent Saskatchewan election and it was deemed a landslide victory. In the Wheat Board plebiscite, the Wheat Board had 62 per cent favouring keeping the single desk for wheat, and somehow, some say that does not matter. Do we adhere to democratic principles in Canada or do we not?

As recently as 2006, Quebec farmers implemented a single-desk collective marketing organization for wheat, and they did so with a democratic vote. When the board was removed in Ontario and in Australia, it was done with a democratic vote of farmers.

Prime Minister Harper's roots are in the Reform Party, a party that valued Parliament's accountability to voters. His closure on debate, on enforced party-line voting and no plebiscite on the Wheat Board is a strong denial of the principles on which his past party was founded.

How is this new agency created in Bill C-18 made accountable? To me, that is a nagging question. It maintains the Wheat Board is a corporation, but within the legislation "the Corporation is not an agent of Her Majesty and, despite Part X of the *Financial Administration Act*, is not a Crown corporation within the meaning of the *Financial Administration Act*. The directors, officers, clerks and employees of the Corporation are not part of the federal public administration."

Who is this new mongrel organization responsible to in terms of accountability? The Auditor General examines government agencies and has also examined the CWB. However, by stating it is not an arm of government or the Crown, where is the accountability? I see no mention of shareholders. It only reports to Minister Ritz and the Governor-in-Council. Where is the farmer representation and who is running this new entity?

Comparisons of the Wheat Board with the open market are often made. The Canadian canola market is not exemplary, as Minister Ritz would have you believe. The processors have a crushing margin for soybeans in the United States, the value of the oil and meal compared to the value of the seed. Down there it runs about 30 to 90 cents per bushel most times. Do you know what the comparable is in Canada? It is \$2 to \$4 per bushel in Canada. Canola, at \$12, has been a good crop, but with reasonable processor competition it might have been \$13.

The removal of the CWB single desk triggers reduced prices and immediate losses of over \$500 million to the prairie farmers, communities and Canadians, according to eminent economists who have examined the actual sales records of the Wheat Board. The lower selling price will benefit foreign consumers, and it enables the oligopolies and the prairie grain-handling and transportation sector to increase their margins. These oligopolies have numerous foreign shareholders who will benefit, while Canadian farmers will lose.

a obtenu 64 p. 100 des suffrages lors de la récente élection en Saskatchewan et a donc remporté une victoire écrasante. Dans le référendum de la Commission du blé, 62 p. 100 étaient en faveur du maintien du guichet unique pour le blé et certains affirment que cela ne compte pas. Respectons-nous les principes démocratiques au Canada, oui ou non?

Aussi récemment qu'en 2006, les agriculteurs du Québec ont créé une organisation collective de commercialisation du blé à guichet unique, et ils l'ont fait par un scrutin démocratique. Quand les commissions ont été supprimées en Ontario et en Australie, cela s'est fait à l'issue d'un vote démocratique des agriculteurs.

Les racines du premier ministre Harper sont dans le Parti réformiste, un parti qui attachait de l'importance à la responsabilité du Parlement envers les électeurs. Bâillonner le débat, faire appliquer la discipline de parti lors du vote et ne pas tenir de référendum sur l'avenir de la Commission du blé contreviennent gravement aux principes sur lesquels son parti se fondait.

Comment cette nouvelle organisation créée dans le projet de loi C-18 rend-elle des comptes? Pour moi, c'est une question embêtante. Le projet de loi affirme que la commission est une société, mais il prévoit aussi que : « La Commission n'est ni mandataire de Sa Majesté ni une société d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, malgré la partie X de cette loi. Ses administrateurs et les membres de son personnel ne font pas partie de l'administration publique fédérale ».

À qui cette organisation bâtarde doit-elle rendre des comptes? Le vérificateur général examine les organismes gouvernementaux et a aussi examiné la CCB. Mais en affirmant qu'elle n'est pas mandataire du gouvernement ou de Sa Majesté, comment se fait la reddition des comptes? Je ne vois aucune mention des actionnaires. L'organisation rend des comptes uniquement au ministre Ritz et au gouverneur en conseil. Où est la représentation des agriculteurs et qui dirige cette nouvelle entité?

On compare souvent la Commission du blé avec le marché ouvert. Le marché canadien du canola n'est pas exemplaire, contrairement à ce que le ministre Ritz voudrait faire croire. Les transformateurs ont une marge de trituration pour le soja aux États-Unis, soit la valeur de l'huile et du tourteau comparée à la valeur de la semence. Là-bas, elle se situe la plupart du temps entre 30 et 90 cents le boisseau. Savez-vous quelle est la marge comparable au Canada? De 2 à 4 \$ le boisseau au Canada. Le canola, à 12 \$, a eu une bonne campagne, mais si la concurrence avait été raisonnable chez les transformateurs, on aurait peut-être pu obtenir 13 \$.

La disparition du guichet unique de la CCB fait baisser les prix et entraîne des pertes immédiates de plus de 500 millions de dollars pour les agriculteurs et les collectivités des Prairies, et pour les Canadiens, d'après d'éminents économistes qui ont examiné les dossiers sur les ventes de la Commission du blé. Le prix de vente plus bas sera avantageux pour les consommateurs étrangers et il permettra aux oligopoles et au secteur de la manutention et du transport des grains des Prairies d'accroître ses marges. Ces oligopoles ont de nombreux actionnaires étrangers, qui en profiteront, tandis que les agriculteurs canadiens perdront au change.

This is not only an issue for farmers and rural communities; it is a national economic issue. The present value of \$500 million-plus per year into the future amounts to \$8 billion to \$10 billion. That is the importance of this decision.

The U.S. International Trade Commission, ITC, comes up and investigates Canada. When they looked at the farm records, they concluded that farm prices for durum in Canada were higher than prices in the U.S. for 59 months out of 60. Using an anecdote from one farmer, Minister Ritz states that the spot price in the U.S. on some given day is above the pooled price for a year, and this is deemed as evidence. The CWB actually receives a higher price than the spot price because they bypass the intermediaries and sell to the end-users in the U.S. Anecdotes should not trump analysis. Canadians expect parliamentarians to make informed decisions.

Given the court ruling that Minister Ritz acted contrary to the law, it provides time for a proper analysis. While a farmers' vote is being conducted, I would suggest that the retired Auditor General be asked to work with published and peer-reviewed economists to determine the selling premiums that are achieved through the single desk for the Western grains industry. This study, I think, should be commissioned by the Senate. You have the power to do the right thing. Considering this is the largest change in the past half century to the grain trade, I think it deserves significant analysis. You are the chamber of sober second thought, and you can be true to that descriptive that applies to you.

The Chair: Thank you, witnesses, for your presentations. Now we will follow with questions.

Senator Plett: Thank you, gentlemen. I have a whole list of questions. I know I will not get through them all, but I will try to tackle a couple of them.

First, are any of you gentleman farmers?

Mr. Fulton: I do not. I grew up on a farm, but I do not farm.

Senator Plett: Thank you, I appreciate that. For the record, Mr. Rosaasen and Mr. Boehm said they were.

I would agree with much of what you have said here today if I did not know for a fact that our farmers in Canada are entrepreneurs; they are good business people. I have dealt with farmers for 40 years — selling to them, buying from them — and they are good entrepreneurs.

You said that NFU is a voluntary organization and is doing well. I believe in voluntary co-ops. My question to you, Mr. Boehm, is if the National Farmers' Union is a successful voluntary organization, why would a voluntary pool or voluntary co-op such as the voluntary Canadian Wheat Board — and we are not, contrary to what has been said so many times, wanting to get away with the Wheat Board; we are wanting to leave the Wheat

Ce n'est pas seulement un enjeu pour les agriculteurs et pour les collectivités rurales; c'est un enjeu économique national. La valeur actualisée d'au moins 500 millions de dollars par année à l'avenir varie entre 8 et 10 milliards de dollars. C'est vous dire l'importance de cette décision.

La U.S. International Trade Commission, l'ITC, est venue ici et a mené une enquête sur le Canada. Quand ils ont examiné les dossiers des agriculteurs, ils ont conclu que les prix à la ferme du blé dur au Canada étaient plus élevés qu'aux États-Unis pendant 59 mois sur 60. En se fondant sur une anecdote d'un agriculteur, le ministre Ritz affirme que le prix au comptant aux États-Unis un jour donné dépasse le prix mis en commun pour une année, et cela constitue une preuve. La CCB obtient un prix plus élevé que le prix au comptant parce qu'elle évite les intermédiaires et vend aux utilisateurs finaux aux États-Unis. Les anecdotes ne devraient pas l'emporter sur l'analyse. Les Canadiens s'attendent à ce que les parlementaires prennent des décisions éclairées.

Étant donné la décision des tribunaux que le ministre Ritz a agi en violation de la loi, on a du temps pour faire une bonne analyse. Pendant qu'on procédera à un scrutin chez les agriculteurs, je suggérerais que la vérificatrice générale qui vient de prendre sa retraite soit priée de collaborer avec des économistes qui ont publié et ont été évalués par leurs pairs afin de déterminer les primes à la vente réalisées au moyen du guichet unique pour l'industrie des grains de l'Ouest. Je pense que le Sénat devrait demander cette étude. Vous avez le pouvoir de faire ce qu'il faut. Étant donné que c'est la plus importante modification apportée au commerce des grains depuis un demi-siècle, je pense qu'elle mérite une analyse approfondie. Vous êtes la Chambre du second regard, et vous pouvez être à la hauteur de cette tâche.

Le président : Merci, messieurs les témoins, pour vos exposés. Nous passerons maintenant aux questions.

Le sénateur Plett : Merci, messieurs. J'ai toute une liste de questions. Je sais que je ne pourrai pas toutes les poser, mais je vais tenter d'en poser quelques-unes.

Premièrement, est-ce que l'un d'entre vous est agriculteur?

M. Fulton : Pas moi. J'ai grandi sur une ferme, mais je ne suis pas agriculteur.

Le sénateur Plett : Merci, je comprends. Aux fins du compte rendu, M. Rosaasen et M. Boehm ont indiqué qu'ils le sont.

Je serais d'accord avec une grande partie de ce que vous avez déclaré ici aujourd'hui si je ne savais pas que nos agriculteurs au Canada sont des entrepreneurs; ils ont le sens des affaires. J'ai fait affaire avec les agriculteurs pendant 40 ans — des ventes et des achats — et je sais que ce sont de bons entrepreneurs.

Vous avez affirmé que le SNF est une organisation volontaire, qui fonctionne bien. Je crois dans les coopératives volontaires. La question que je vous pose, monsieur Boehm, est si le Syndicat national des fermiers est une organisation volontaire qui réussit, pourquoi une coopérative volontaire comme la Commission canadienne du blé volontaire — et, contrairement à ce qui a été dit tant de fois, nous ne voulons pas éliminer la Commission du blé;

Board there as an option — why would our entrepreneurial farmers not be able to choose where and how they sell, whether they sell directly to pasta plants or malting organizations, et cetera, which would be open to them? Why would they not be able to make a living very nicely, as they do with other crops other than Wheat Board crops right now?

Mr. Boehm: First of all, one of the fallacies in the whole Wheat Board debate — and I mentioned it at the tail-end of my presentation — is the farmers, even with board grains, do have the option of selling directly. There is the producer-direct sales program under the board. They can utilize that program; I have utilized it myself to sell directly to a buyer in Montana, for example.

However, if you have been in business and dealing, you realize that the more control you have of the market, the better price you are able to achieve. The majority of farmers understand that the Wheat Board gives them that power in the international marketplace and in the domestic marketplace and achieves premiums.

They look at it as pure business sense because they are savvy. They say this institution is available on these two grains; we feel it is doing the best possible marketing for us because it has a single desk.

When it shifts to a voluntary pool, the advantage that it has is lost. The Wheat Board does not have assets. It would have to deal with those same transnationals that are very powerful in the country to access facilities, grains and terminals to market them. That would come at a cost, and that cost would come to farmers.

Senator Plett: When you say these organizations are very powerful, I appreciate that; but you are taking away again the business spirit and the entrepreneurial spirit of a farmer or of North West Terminal or any other pool. The people working at the Canadian Wheat Board will still know these people on a first-name basis.

I have it on some authority that one of the reasons Japan likes dealing with the Canadian Wheat Board is because they get the best prices from them. They sell at the lowest price from any of the large corporations. What do you have to say about that?

Mr. Boehm: I am puzzled by that information because my understanding was the dead opposite.

In addition, the reason why many buyers like to deal with the Canadian Wheat Board is because it has market intelligence. It has the ability to enter into long-term contracts with those international buyers, and there is a reliability of supply that flows out of that.

They also understand that the Canadian Wheat Board, along with the Canadian Grain Commission and our collaborative system we have right now assures quality, consistency and, in general, timely deliveries. This is the advantage that is attributed to farmers and has been attributed to farmers.

nous voulons que la Commission du blé reste comme une option — pourquoi les agriculteurs entrepreneurs ne pourraient-ils pas choisir où et comment ils vendent leurs produits, pourquoi pas directement aux fabricants de pâtes ou aux malteurs, et cetera, puisqu'ils auraient le choix de le faire? Pourquoi ne pourraient-ils pas gagner très bien leur vie, comme ils le font pour les autres cultures qui ne sont pas régies par la Commission du blé actuellement?

M. Boehm : Premièrement, le débat sur la Commission du blé — et j'en ai parlé à la fin de mon exposé — repose sur un faux raisonnement. Les agriculteurs, même avec les commissions des céréales, ont le choix de vendre directement. La commission a un programme de vente directe des producteurs. Les agriculteurs peuvent l'utiliser. Je l'ai fait moi-même pour vendre directement à un acheteur du Montana, par exemple.

Mais quand on est en affaires, on se rend compte que plus on contrôle le marché, plus on peut obtenir des prix élevés. La plupart des agriculteurs comprennent que la Commission du blé leur donne ce pouvoir sur le marché international et sur le marché intérieur, et qu'elle leur procure des primes.

Ils y voient des affaires pures parce qu'ils ont le sens des affaires. Ils voient que cette institution existe pour ces deux grains et ils estiment qu'elle effectue la meilleure commercialisation possible parce qu'elle a un guichet unique.

Si elle devient une coopérative volontaire, cet avantage se perd. La Commission du blé n'a pas d'actifs. Elle devrait faire affaire avec les sociétés transnationales qui sont très puissantes au pays pour avoir accès aux installations, aux grains et aux terminaux et pour effectuer la commercialisation. Il y aurait un coût et ce coût devrait être assumé par les agriculteurs.

Le sénateur Plett : Vous affirmez que ces organisations sont très puissantes et j'en conviens; mais vous faites abstraction du sens des affaires et de l'esprit entrepreneurial des agriculteurs ou du North West Terminal ou de toute autre coopérative. Les gens qui travaillent à la Commission canadienne du blé les connaissent encore par leur prénom.

J'ai appris que l'une des raisons pour lesquelles le Japon aime faire affaire avec la Commission canadienne du blé est qu'il obtient le meilleur prix. La commission vend au prix le plus bas, comparativement à toutes les grandes sociétés. Qu'en pensez-vous?

M. Boehm : Je suis perplexe, parce que j'avais l'impression que c'était exactement le contraire.

En outre, la raison pour laquelle de nombreux acheteurs aiment faire affaire avec la Commission canadienne du blé est qu'elle connaît bien le marché. Elle peut conclure des marchés à long terme avec les acheteurs internationaux, et l'approvisionnement est fiable.

Ils comprennent aussi que la Commission canadienne du blé, ainsi que la Commission canadienne des grains, et le système concerté qui existe actuellement assurent la qualité, l'uniformité et, en règle générale, des livraisons dans les délais. C'est l'avantage qui a été et qui est attribué aux agriculteurs.

As Mr. Rosaasen said, numerous peer reviewed economic studies have all come to the conclusion that farmers do better through the single desk than they would marketing on their own. I think farmers are smart enough marketers to understand the power of a single desk to market their wheat and barley.

Senator Plett: On the plebiscite — in my opinion, a skewed plebiscite — that was held by the Canadian Wheat Board, why did they not give the farmers or producers the true option of what was in front of them?

The question was basically, do you want single desk or do you want to do away with the Canadian Wheat Board? That was the ballot question on both the wheat and barley. Why would they not have given the farmers the third option? We believe many studies and polls that have been taken say that if that third option had been there, farmers would have overwhelmingly voted for the third option, and that was never presented to them. Do you know why?

Mr. Boehm: Some years ago, a barley plebiscite took place with the three questions, the three options. We contend a voluntary pool will not survive very long in a dual market, but nevertheless, that style of questioning was asked, and those that selected the dual market and those that opposed the board were added together to get a majority.

Academics, ethics professors, concluded that this was an inappropriate way to structure questions. As a consequence, farm organizations and others got together and at the end of the day, the question that was asked in the Canadian Wheat Board plebiscite came as a result of a distillation of the clearest possible question with the strongest possible connection to the reality in the marketplace.

Senator Plett: They did not give them the options.

Mr. Boehm: That is not an option.

Mr. Fulton: I want to second what Mr. Boehm just said. My analysis, and I have done a fairly extensive one on cooperatives, on pooling systems, is that one can lay the dual marketing question out as an option, but it always ends up disappearing very quickly. That option does not last; it is not viable. What you end up with then is simply an open market situation.

There is quite strong evidence that this is the case.

Senator Plett: If there is a second round, you can put me down for it.

Senator Peterson: Dr. Fulton, you talked briefly about price transparency in an open market. You talked about price at the farm and at the port. Could you expand on that a bit?

Comme l'a indiqué M. Rosaasen, de nombreuses études économiques évaluées par des pairs ont toutes conclu que les agriculteurs s'en tirent mieux avec le guichet unique que s'ils commercialisaient eux-mêmes leurs produits. Je pense que les agriculteurs sont assez intelligents pour comprendre le pouvoir d'un guichet unique dans la commercialisation de leur blé et leur orge.

Le sénateur Plett : En ce qui concerne le référendum — faussé à mon avis — organisé par la Commission canadienne du blé, pourquoi n'a-t-on pas présenté aux agriculteurs ou aux producteurs le vrai choix qu'ils avaient?

La question était essentiellement : voulez-vous un guichet unique ou voulez-vous vous passer de la Commission canadienne du blé? C'était la question posée pour le blé et pour l'orge. Pourquoi ne pas avoir présenté aux agriculteurs la troisième option? Nous pensons que de nombreuses études et enquêtes concluent que si la troisième option avait été présentée, les agriculteurs auraient voté en forte majorité en sa faveur, mais elle ne leur a jamais été présentée. Savez-vous pourquoi?

M. Boehm : Il y a quelques années, un référendum sur l'orge a posé les trois questions et présenté les trois options. Nous prétendons qu'une organisation volontaire ne survivra pas très longtemps dans un marché double, mais ce style de question a néanmoins été posé, et ceux qui ont choisi le marché double et ceux qui étaient opposés à la commission ont été regroupés pour obtenir une majorité.

Les universitaires, les professeurs d'éthique ont conclu que ce n'était pas une façon convenable de structurer les questions. Par conséquent, les organisations agricoles et d'autres se sont réunis et, finalement, la question qui a été posée dans le référendum de la Commission canadienne du blé est le fruit d'une distillation de la question la plus claire possible ayant le lien le plus solide possible avec la réalité du marché.

Le sénateur Plett : Ils ne leur ont pas donné les options.

M. Boehm : Ce n'est pas une option.

M. Fulton : Je voudrais appuyer ce que vient de dire M. Boehm. Mon analyse, et j'ai analysé plutôt en profondeur les coopératives et les systèmes de mise en commun, est qu'on peut présenter la commercialisation sur un double marché comme une option, mais elle finit toujours par disparaître très rapidement. Cette option ne dure pas; elle n'est pas viable. On finit par se retrouver simplement dans un marché ouvert.

Il a été démontré assez clairement que c'est ce qui arrive.

Le sénateur Plett : S'il y a un deuxième tour, je m'inscris.

Le sénateur Peterson : Monsieur Fulton, vous avez évoqué brièvement la transparence des prix dans un marché ouvert. Vous avez parlé de prix à la ferme et au port. Pouvez-vous donner des précisions?

The understanding I had was that when we get into an open market, a lot of the price structure would be hidden and not available. How would you envision this working so it would be transparent?

Mr. Fulton: This gets into some of the technicalities of what the open market might look like if it comes about. If we have a futures market, for instance, that would have a West Coast price — the West Coast market is the biggest market for grains coming from Western Canada — and farmers knew what they were getting at their elevator, one could then take a look at what the price was in Vancouver, relative to the price in Seattle or other ports. One then would also be able to calculate the difference between the price at your country elevator and the price at port and find out what that margin is — how much are the grain companies taking, how much are the railways taking, how much is in there for risk and so forth — to get that grain from the country to the port.

These are the things we need to know to be able to determine whether or not these markets are working efficiently or not. We need to be able to compare these with prices in the United States. The U.S. has a price statistics system that collects this particular data. We do not in Canada. We cannot get this information for the canola industry, for instance.

What I am proposing is that regardless of what happens in terms of the bill, we need some kind of legislation that would provide us with the same kind of information that the Americans are providing — to their policy analysts, farmers, and their industry — to be able to gauge how well the system is working.

Mr. Rosaasen: I concur with those comments, and I would also say it is important where they pick the futures delivery point. For example, if you pick Vancouver as a delivery point, when people are pricing into Vancouver you know what the price is at port. I would also suggest that how you define the producer, or the contract, is important. When I go out as an extension economist explaining things to them, most farmers do not understand that the price of canola that they trade — at \$500 a tonne or \$12 a bushel — includes 8 per cent dockage. That is what is specified. As a farmer, if I have 2 per cent dockage for my grain, when I sell they subtract 2 per cent of the weight. However, the price they are basing it on includes up to a maximum of 12 per cent dockage. That is way they have defined it. It hides the real costs. Even farmers and students are totally shocked when they see how these are defined. This needs to be properly done if you are going to have market with wheat and barley or durum in the future. I do not think the homework is even close.

Senator Peterson: Do you think the multinationals or large grain companies would be amenable to doing this on a voluntary basis? Are you saying it would have to be legislated?

Mr. Fulton: The kind of price transparency I am talking about would have to be legislated. I do not think there is any incentive for grain companies to provide this information.

Il me semblait que dans un marché ouvert, une grande partie de la structure des prix serait cachée et ne serait pas accessible. Comment pensez-vous qu'il devrait fonctionner pour être transparent?

M. Fulton : Nous entrons dans certains des aspects techniques d'un marché ouvert s'il était créé. S'il y avait un marché à terme, par exemple, il y aurait un prix sur la côte Ouest — le marché de la côte Ouest est le plus gros marché pour les grains en provenance de l'Ouest canadien — et les agriculteurs sauraient quel prix ils obtiendraient au silo-élevateur et ils pourraient le comparer au prix à Vancouver, à Seattle ou dans d'autres ports. Ils pourraient ensuite calculer la différence entre le prix au silo-élevateur de leur région et le prix au port et déterminer la marge — le montant que prennent les sociétés céréalières, celui que prennent les chemins de fer, le montant pour le risque, et ainsi de suite — afin de transporter les grains jusqu'au port.

Ce sont des choses que nous devons savoir pour pouvoir déterminer si ces marchés fonctionnent efficacement ou pas. Il faut pouvoir faire des comparaisons avec les prix aux États-Unis. Les États-Unis ont un système de statistiques sur les prix qui collecte ce genre de données. Nous n'en avons pas au Canada. Nous ne pouvons pas obtenir cette information pour l'industrie du canola, par exemple.

Ce que je soutiens c'est que, quel que soit ce qu'il advient du projet de loi, il faut une loi qui nous donnerait le même genre d'information que celle que les Américains fournissent à leurs analystes des politiques, aux agriculteurs et à leur industrie, afin de pouvoir déterminer si le système fonctionne bien.

M. Rosaasen : Je suis d'accord avec ces observations et j'ajouterais qu'il est important de savoir quel est le point de livraison à terme. Par exemple, si l'on choisit Vancouver comme point de livraison, les prix à Vancouver correspondent au prix au port. Il est important aussi de savoir comment on définit le producteur ou le contrat. Quand je fais de la vulgarisation économique et que je leur donne des explications, la plupart des agriculteurs ne comprennent pas que le prix du canola qu'ils vendent — 500 \$ la tonne ou 12 \$ le boisseau — comprend un taux d'impuretés de 8 p. 100. C'est ce qui est indiqué. L'agriculteur qui a un taux d'impuretés de 2 p. 100 dans son grain soustrait 2 p. 100 du poids quand il vend son grain. Mais le prix sur lequel ils se fondent comprend un taux d'impuretés maximum de 12 p. 100. C'est ainsi qu'ils l'ont défini. Il masque les coûts réels. Même les agriculteurs et les étudiants sont tout à fait ahuris lorsqu'ils voient comment le prix est calculé. Il faut le faire correctement si l'on veut avoir un marché pour le blé et l'orge ou le blé dur à l'avenir. Je pense que c'est loin d'être le cas.

Le sénateur Peterson : Pensez-vous que les multinationales ou les grandes sociétés céréalières seraient disposées à le faire volontairement? Dites-vous qu'il faudrait adopter des mesures législatives?

M. Fulton : La transparence des prix dont je parle devrait faire l'objet de mesures législatives. Je ne pense pas que les sociétés céréalières sont incitées à fournir ce genre d'information.

Senator Peterson: You talked about this compromise with the Canadian Wheat Board with removing domestic — U.S. and Mexico — and the Canadian Wheat Board all doing offshore. If the voluntary domestic was to fail, would that mean that the single desk on the export side could keep going? Would it avoid a NAFTA challenge? You might have a challenge. Would it survive?

Mr. Fulton: I was proposing that the Wheat Board would remain as a statutory body for export sales, so it would survive regardless. One could then ask a question of whether or not it would also get involved in domestic sales. That would be a separate question. Presumably in that case, it would have to be on a voluntary basis because the whole North American market would be wide open.

Mr. Rosaasen: I think if you ran the Wheat Board that way you would still want farmer input and farmer elected directors. It is to ensure you have confidence that they were trying to maximize returns to the farmers, the farm community and the country.

The Chair: I would like to remind the witnesses to transfer their comments to the chair, please.

Senator Tkachuk: We had a little discussion previously about the Canadian Wheat Board and who really owned the Wheat Board. Mr. Rosaasen you mentioned compensation to farmers. I understand that. The shareholder and owner of the Wheat Board is the Government of Canada, is it not?

Mr. Rosaasen: Ownership was actually transferred when Minister Goodale reformed the way the Wheat Board operated. The result is that it has been farmers' money. As they do things now, it is a jointly supervised agency with the Crown appointing some of the directors.

Senator Tkachuk: Its legal structure is not like that. The legal structure is that it is owned by the Government of Canada; by the people. It is owned by the Government of Canada. That is who the chief shareholder — the only shareholder — is.

Mr. Rosaasen: No, some of the assets have been purchased with money from farmers' sales.

Senator Tkachuk: How is their ownership defined? Are not those assets owned by the Wheat Board? Are they not owned by the people of Canada?

Mr. Rosaasen: They are predominantly owned by the farmers of Canada.

Senator Tkachuk: How should we deal with the money that has been advanced? The Government of Canada has been money invested in the Wheat Board over time, a billion dollars or so.

Mr. Rosaasen: There has been some.

Senator Tkachuk: Maybe a little more than that.

Le sénateur Peterson : Vous avez parlé d'un compromis à la Commission canadienne du blé. La commission se retirerait du marché intérieur — les États-Unis et le Mexique — et s'occuperait de toutes les ventes à l'exportation. Si l'organisation volontaire sur le marché intérieur échouait, le guichet unique pour les exportations serait-il maintenu? Est-ce que cela éviterait une contestation à l'ALENA? Il pourrait y avoir une contestation. L'organisation survivrait-elle?

M. Fulton : Je proposais que la Commission du blé reste comme organisme obligatoire pour les ventes l'exportation, alors elle survivrait de toute façon. On pourrait ensuite demander si elle participerait aussi aux ventes sur le marché intérieur. Ce serait une question distincte. On peut supposer que, dans ce cas, il faudrait que ce soit volontaire, parce que tout le marché nord-américain serait grand ouvert.

M. Rosaasen : Je pense que si la Commission du blé fonctionnait de cette façon, on voudrait encore que les agriculteurs y participent et qu'il y ait des agriculteurs au conseil d'administration. On aurait ainsi confiance que la commission s'efforce d'optimiser le rendement pour les agriculteurs, le milieu agricole et le pays.

Le président : J'aimerais rappeler aux témoins d'adresser leurs commentaires au président, s'il vous plaît.

Le sénateur Tkachuk : Nous avons déjà eu une petite discussion sur la Commission canadienne du blé et sur qui en est propriétaire en réalité. Monsieur Rosaasen, vous avez parlé d'indemnisation des agriculteurs. Je comprends cela. L'actionnaire et le propriétaire de la Commission du blé, c'est le gouvernement du Canada, n'est-ce pas?

M. Rosaasen : La propriété a été transférée lorsque le ministre Goodale a réformé le mode de fonctionnement de la commission. Les agriculteurs y ont donc investi. Actuellement, c'est une organisation dirigée conjointement, l'État nommant certains administrateurs.

Le sénateur Tkachuk : La structure juridique n'est pas celle-là. La structure juridique est que la commission appartient au gouvernement du Canada; au peuple. Elle appartient au gouvernement du Canada. C'est lui qui est le principal actionnaire — le seul actionnaire.

M. Rosaasen : Non, certains actifs ont été achetés avec le produit des ventes des agriculteurs.

Le sénateur Tkachuk : Comment la propriété est-elle définie? Ces actifs n'appartiennent pas à la Commission du blé? Ils n'appartiennent pas au peuple du Canada?

M. Rosaasen : Ils appartiennent surtout aux agriculteurs du Canada.

Le sénateur Tkachuk : Que devrions-nous faire avec l'argent qui a été avancé? Le gouvernement du Canada a investi dans la Commission du blé au fil des années, un milliard de dollars environ.

M. Rosaasen : Il y a eu des investissements.

Le sénateur Tkachuk : Peut-être un peu plus.

Mr. Rosaasen: There have been some guarantees of final payments and other things that have accrued to the farm community.

Senator Tkachuk: It is a substantial amount of money. How would we try and organize that?

Mr. Rosaasen: I am not sure of the answer, but I do think that farmers' assets should be recognized and there should be a negotiation process rather than simply saying they are gone.

Senator Tkachuk: What should the compensation be?

Mr. Rosaasen: I have not attempted to determine that. I just think it should be part of the discussion and negotiation.

Senator Tkachuk: Should the Wheat Board have run advertising fighting the Government of Canada, its owner, on its provision and its impending legislation?

Mr. Rosaasen: The Wheat Board directors have a responsibility to maximize returns to producers. Given that those returns to producers would not be maximized with the loss of the single desk, I believe the directors had a full responsibility to inform people through a democratic process of the benefits achieved.

Senator Tkachuk: Forty per cent of the producers do not want to belong to the Wheat Board.

Mr. Rosaasen: That is how democracy works.

Senator Tkachuk: There is no fiduciary responsibility to them or the Government of Canada. They operate solely on their own? I am trying to get to the answer.

Mr. Rosaasen: What happens in a democracy if I voted for Premier Wall or not, he is still my premier, likewise for premiers before him. When you cast a vote in a democracy — whether you were on the winning side or the losing side — you accept the democratic result. That is what the farmers should do. Have a vote. Do it the right way. I am perfectly willing to accept the democratic results. I do it in all the other areas.

Years ago I was appointed by Premier Devine to the Natural Products Marketing Council. When we were making changes — and letting farmers deciding whether they wanted to have a check-off for pulse or for canola — you prepare a vote, explain it so you get an informed decision, and have a vote. I am a believer in democracy. I think votes are necessary and needed.

Senator Tkachuk: You mentioned the province of Saskatchewan in that election. The Government of Saskatchewan presently — the Saskatchewan Party — supports this legislation. I live in Saskatchewan. If I remember the advertising campaign of the Wheat Board, it said, "Support the Wheat Board" all through that election. They ran a big campaign in Saskatchewan asking people to

M. Rosaasen : Il y a eu des garanties de paiement final et d'autres mesures qui ont profité au milieu agricole.

Le sénateur Tkachuk : C'est une somme importante. Comment organiser tout cela?

M. Rosaasen : Je ne suis pas certain de la réponse, mais je pense que les actifs des agriculteurs devraient être reconnus et qu'il devrait y avoir un processus de négociation au lieu d'affirmer simplement qu'ils n'existent plus.

Le sénateur Tkachuk : Quelle devrait être cette indemnisation?

M. Rosaasen : Je n'ai pas tenté de la déterminer. Je pense simplement que cela devrait faire partie de la discussion et des négociations.

Le sénateur Tkachuk : La Commission du blé aurait-elle dû faire de la publicité contre le gouvernement du Canada, son propriétaire, contre le projet de loi?

M. Rosaasen : Les administrateurs de la Commission du blé ont la responsabilité d'optimiser les revenus pour les producteurs. Étant donné que ces revenus ne seraient pas optimisés avec la disparition du guichet unique, je crois que les administrateurs avaient la responsabilité d'informer les gens des avantages obtenus, par un processus démocratique.

Le sénateur Tkachuk : Quarante pour cent des producteurs ne veulent pas faire partie de la Commission du blé.

M. Rosaasen : C'est ainsi que fonctionne la démocratie.

Le sénateur Tkachuk : Il n'y a pas de responsabilité fiduciaire pour eux ou pour le gouvernement du Canada. Ils fonctionnent comme ils l'entendent? J'essaie d'obtenir une réponse.

M. Rosaasen : Dans une démocratie, que j'aie voté ou non en faveur du premier ministre Wall, il reste mon premier ministre, tout comme les autres premiers ministres avant lui. Quand on vote dans une démocratie — que l'on soit du côté des gagnants ou des perdants — on accepte le résultat démocratique. C'est ce que devraient faire les agriculteurs. Voter. Le faire comme il faut. Je suis tout à fait disposé à accepter les résultats démocratiques. Je le fais dans tous les autres domaines.

Il y a des années, le premier ministre Devine m'a nommé au Natural Products Marketing Council. Quand nous avons voulu apporter des changements — et laisser les agriculteurs décider s'ils voulaient des prélèvements pour les légumineuses ou le canola — nous avons organisé un scrutin, donné des explications pour obtenir une décision éclairée et tenu un scrutin. Je crois en la démocratie. Je pense que les scrutins sont nécessaires.

Le sénateur Tkachuk : Vous avez mentionné la province de la Saskatchewan et les élections. Le gouvernement de la Saskatchewan actuellement — le Saskatchewan Party — appuie le projet de loi. Je vis en Saskatchewan. Si je me souviens bien de la campagne de publicité de la Commission du blé, elle a répété : « Appuyez la Commission du blé » pendant toute la campagne

support the Wheat Board, but what they really meant was, “Vote NDP.” That was soundly rejected by the people of Saskatchewan and soundly rejected in the rural areas of Saskatchewan.

The people of Saskatchewan have spoken, and the people of Canada have spoken in resounding numbers about this matter — 64 per cent.

Mr. Rosaasen: In an election people vote on many issues, not just one. When you make those choices, you weigh a whole bunch of those issues. I would have to say that Premier Brad Wall is an extremely popular individual, and I argue that that is extremely important in people's choices. He made the right decision on the potash sector. I think that won him a lot of votes and loyalty, but you vote on many things.

Senator Tkachuk: As did the Prime Minister of Canada.

Mr. Boehm, how many current, paid-up members do you have in the Prairies in the National Farmers Union?

Mr. Boehm: We have approximately 5,500 members across the country.

Senator Tkachuk: How many would you have in the Prairie provinces?

Mr. Boehm: In the Prairie provinces it would probably be about half that.

Senator Tkachuk: How many? Is it 2,500, 2,000, 1,200, 500?

Mr. Boehm: We would have substantially more than the combined resources of the Western Canadian Wheat Growers Association and the barley growers by a multiple, and we are not financed by Cargill to get restarted.

Senator Tkachuk: I just asked a simple question. You are here representing farmers. How many farmers do you represent in my province? How many current members do you have?

Mr. Boehm: In Saskatchewan we have 900 to 1,000.

Senator Tkachuk: Thank you.

Senator Peterson: It has been said that the Canadian Wheat Board was spending money to look after its own interests and the interests of its shareholders. At the same time, the Government of Canada was doing extensive advertising in print, radio and newspaper, albeit with an asterisk saying “subject to parliamentary approval.” That would have been paid for by the taxpayers. I wonder how that fits in with the discussion.

Senator Mercer: Good job, Senator Peterson.

Mr. Rosaasen, you gave us a lot of facts in your presentation. Facts do not have much weight around here these days. This place is not driven by facts anymore; it is driven by ideology, et cetera.

électorale. Il y a eu un gros battage publicitaire en Saskatchewan pour demander aux gens d'appuyer la Commission du blé, mais ce qu'ils voulaient dire en réalité, c'était « Votez NPD ». La population de la Saskatchewan a exprimé clairement son désaccord, tout comme les régions rurales de la Saskatchewan.

Les citoyens de la Saskatchewan se sont exprimés et les citoyens du Canada se sont exprimés en très grand nombre sur cette question — 64 p. 100.

M. Rosaasen : Dans une élection, on vote en fonction de plusieurs enjeux, pas d'un seul. Quand on fait ces choix, on tient compte d'une foule d'enjeux. Je dirais que le premier ministre Brad Wall est extrêmement populaire, et je pense que c'est extrêmement important dans les choix des électeurs. Il a pris la bonne décision dans le secteur de la potasse. Je pense que cela lui a apporté de nombreux suffrages et une grande loyauté, mais on vote sur bien des choses.

Le sénateur Tkachuk : Comme l'a fait le premier ministre du Canada.

Monsieur Boehm, combien y a-t-il de membres en règle du Syndicat national des fermiers dans les Prairies?

M. Boehm : Nous avons environ 5 500 membres dans tout le pays.

Le sénateur Tkachuk : Combien y en a-t-il dans les provinces des Prairies?

M. Boehm : Dans les provinces des Prairies, probablement la moitié.

Le sénateur Tkachuk : Combien? 2 500, 2 000, 1 200, 500?

M. Boehm : Nous en avons nettement plus que les ressources combinées de la Western Canadian Wheat Growers Association et des producteurs d'orge, et de loin, et nous ne sommes pas financés par Cargill pour redémarrer.

Le sénateur Tkachuk : J'ai posé une question simple. Vous représentez les agriculteurs. Combien d'agriculteurs représentez-vous dans ma province? Combien avez-vous de membres actuellement?

M. Boehm : En Saskatchewan, nous en avons de 900 à 1 000.

Le sénateur Tkachuk : Merci.

Le sénateur Peterson : On a affirmé que la Commission canadienne du blé dépensait de l'argent pour défendre ses intérêts et les intérêts de ses actionnaires. En même temps, le gouvernement du Canada a fait beaucoup de publicité dans la presse, à la radio et dans les journaux, avec un petit astérisque cependant pour préciser que c'était « sous réserve de l'approbation parlementaire ». Cette publicité a été payée par les contribuables. Je me demande quelle est la place de tout cela dans la discussion.

Le sénateur Mercer : Bon travail, sénateur Peterson.

Monsieur Rosaasen, vous nous avez présenté beaucoup de faits dans votre exposé. Les faits n'ont pas beaucoup de poids ici, ces temps-ci. Ce lieu n'est plus mené par les faits; il est mené par l'idéologie, et cetera.

I do want to ask about some facts. If this legislation does get Royal Assent, how many people do you think will lose their jobs in Western Canada as a result?

Mr. Rosaasen: That is a tough question. I have not conducted that analysis. One could say that some direct job losses will occur at the Wheat Board building. Some may get other employment. Some job losses may occur at the Port of Churchill, because I am not sure there are adequate provisions to protect it.

The biggest loss will be the loss of revenue to the sector. What does half a billion dollars per year mean in economic activity, jobs and everything else? Also, when things go south, as they say, and income support is required, taxpayers are on the hook to fill some of the holes. As farm incomes become less than adequate, taxpayers will be on the hook for some replacement. It is important to do the analysis and sort out the facts before you make this \$8 billion to \$10 billion decision. The amount of analysis that the government has done is totally inadequate.

Senator Mercer: Mr. Rosaasen, you mentioned the Port of Churchill. I, too, am very concerned about the lack of protection in this bill for the Port of Churchill. I do not see how it will survive once the big guys get going. They are going west to Vancouver. The cost of transportation is of interest here.

You talked about the cost of transportation at Vancouver. Without the protection of the Wheat Board, how will a single marketer be able to transport his grain at a reasonable price from any part of the Prairies to Vancouver for shipping?

Mr. Fulton: That is an important concern. Mr. Bell spoke about this in the previous session. As a smaller player on the Prairies, he is in a position to pull in grain, but to do so, as he said, he has to be able to provide a competitive price. He is worried that he will be offering \$15 per tonne less than what his competitors will be able to offer. He is worried that the only way he will be able to sell this through Vancouver is if he can do it through someone else's facilities. They could receive something for that, but they would much rather handle that grain themselves rather than handling his grain. They will get a margin to handle it themselves rather than him getting the margin. I do not think that they will give much incentive to these smaller players to deliver grain. The producer car facilities will also have this problem. They can pull the grain in quite easily but will likely have no place to sell it.

Mr. Rosaasen: I concur that there will be problems. There will also be problems of congestion, because the Wheat Board currently can time sales with delivery capacity. In Australia and the Black Sea area, where everyone is making decisions on their own, the competitors rush in to get access to the system and there is major congestion. In the Black Sea area they had to shut down the rail system for a week in order to fill backlogs because too much grain got to port.

If you change the system here with no provisions for how to manage it, there will be significant risk.

J'aimerais vous interroger sur certains faits. Si le projet de loi reçoit la sanction royale, combien de personnes perdront leur emploi dans l'Ouest canadien, à votre avis?

M. Rosaasen : C'est une question difficile. Je n'ai pas effectué cette analyse. On pourrait affirmer qu'il y aura des pertes d'emplois directs à la Commission du blé. Certains se trouveront un autre emploi. Il pourrait y avoir des pertes d'emplois au port de Churchill, parce que je ne suis pas certain qu'il y ait des dispositions suffisantes pour protéger ces emplois.

La plus grosse perte sera la perte de revenu pour le secteur. Que représente un demi-milliard de dollars par année pour l'activité économique, les emplois et tout le reste? En outre, quand l'activité se déplace vers le sud, comme on dit, et qu'il faut un soutien du revenu, les contribuables doivent boucher certains trous. Quand les revenus agricoles deviendront largement insuffisants, les contribuables devront payer une partie du revenu de remplacement. Il est important d'effectuer l'analyse et de comprendre les faits avant de prendre cette décision de 8 à 10 milliards de dollars. L'analyse effectuée par le gouvernement est tout à fait insuffisante.

Le sénateur Mercer : Monsieur Rosaasen, vous avez évoqué le port de Churchill. Moi aussi, je m'inquiète du manque de protection du port de Churchill dans le projet de loi. Je ne vois pas comment il survivra lorsque les géants se mettront en branle. Ils vont vers l'ouest, à Vancouver. Le coût du transport a son importance.

Vous avez parlé du coût du transport à Vancouver. Sans la protection de la Commission du blé, comment un vendeur seul pourra-t-il transporter son grain à un prix raisonnable d'une région des Prairies vers Vancouver afin de l'expédier ailleurs?

M. Fulton : C'est une préoccupation importante. M. Bell en a parlé dans la séance précédente. Petit acteur des Prairies, il peut obtenir du grain, mais pour ce faire, il doit pouvoir offrir un prix concurrentiel. Il a peur de devoir offrir 15 \$ la tonne de moins que ce que ses concurrents pourront offrir. Il craint que la seule façon de vendre son grain à Vancouver soit de passer par les installations de quelqu'un d'autre. Ils seraient payés pour cela, mais ils préféreraient sans doute manutentionner leur grain plutôt que le sien. Ils prendront une marge pour le manutentionner au lieu que ce soit lui qui garde cette marge. Je ne pense pas qu'ils inciteront beaucoup les petits acteurs à livrer du grain. Les installations de wagons des producteurs auront le même problème. Elles peuvent obtenir du grain assez facilement, mais elles n'auront probablement aucun endroit où le vendre.

M. Rosaasen : Je pense moi aussi qu'il y aura des problèmes. Il y aura des problèmes de congestion, parce que la Commission du blé peut synchroniser les ventes et la capacité de livraison. En Australie et dans la mer Noire, où tout le monde prend des décisions séparément, les concurrents se précipitent pour avoir accès au système et il y a une grande congestion. Dans la mer Noire, ils ont dû fermer le réseau ferroviaire pendant une semaine afin de livrer les commandes en retard, parce qu'il y avait trop de grains à transporter vers le port.

Si l'on change le système sans prévoir comment le gérer, les risques sont importants.

Senator Mercer: Are you suggesting that if this bill gets Royal Assent we will be headed for a crisis situation and there will be chaos?

Mr. Rosaasen: I would say there is a tremendous amount of risk of all kinds of things not necessarily going as we would hope. There could be congestion. There is no way to figure out how to price. I have already priced canola into next year. I used to price wheat forward for the Wheat Board because I knew that I would need cash flow. All of that will be gone under Bill C-18.

Senator Mercer: I know from the study by the Transport and Communications Committee on containerization that the Port of Vancouver is one of the biggest bottlenecks for shipping in North America. There are always five, six or more ships in the stream, and they are not just container ships. They are bulk ships, grain ships, potash ships, et cetera. We have not addressed that issue by opening Prince Rupert.

Have you any comments on that?

Mr. Boehm: The Wheat Board's coordination activities in that constrained system allow it to function because with price pooling goods move through and farmers are not worried about the exact time that it will hit the market. That benefits not only board grains but all other grains. They coordinate deliveries.

In the U.S. they have invested substantially in their system, so they have much more capacity at port. The Canadian system has much lower port capacity. A high degree of coordination is required to move all that grain through the port in an appropriate and not excessively costly way.

Senator Mercer: The unfortunate thing is that the best and most unused capacity is on the wrong coast, too far away from the grain, at with the Port of Halifax.

Senator Plett: My friend opposite opened the discussion again about the Port of Churchill, which of course always concerns me because I am from Manitoba and it is my port. We do not subsidize the Port of Churchill like we do some other ports.

The owners of the Port of Churchill will be here tomorrow, and I have spoken to them personally. I have spoken to the owner of OmniTRAX through their Canadian president. They have told me personally that they are quite prepared to work with our government and with the plan that we now have in place. They are confident that they will continue to exist and continue to make money in the Port of Churchill.

Do you gentlemen have any information that the owners of the port do not have that they should be aware of just in case, as has been suggested by so many fear mongers, that the port will in fact close if this goes through?

Le sénateur Mercer : Laissez-vous entendre que si le projet de loi reçoit la sanction royale, nous nous dirigerons vers une crise et ce sera le chaos?

M. Rosaasen : Je dirais qu'il y a un risque énorme que toutes sortes de choses ne se passent pas nécessairement comme nous pourrions l'espérer. Il pourrait y avoir une congestion. Il est impossible de savoir comment déterminer le prix. J'ai déjà déterminé le prix du canola pour l'an prochain. J'avais l'habitude de prévoir le prix du blé à la Commission du blé parce que je savais que j'aurais besoin de liquidités. Tout cela disparaîtra avec le projet de loi C-18.

Le sénateur Mercer : D'après l'étude réalisée par le comité des transports et des communications sur la conteneurisation, je sais que le port de Vancouver est l'un des plus gros goulets d'étranglement de l'expédition en Amérique du Nord. Il y a toujours cinq ou six navires en attente, voire davantage, et pas seulement des porte-conteneurs. Il y a des vraquiers, des navires céréaliers, des navires pour le transport de la potasse, et cetera. Nous n'avons pas résolu ce problème en ouvrant Prince Rupert.

Qu'en pensez-vous?

M. Boehm : Les activités de coordination de la Commission du blé dans ce système sous contrainte lui permettent de fonctionner parce que, grâce à la mise en commun des prix, les biens circulent et les agriculteurs ne se préoccupent pas du moment exact où ces biens arriveront sur le marché. C'est avantageux pour les grains de la commission mais aussi pour tous les autres grains. Ils coordonnent les livraisons.

Aux États-Unis, ils ont fortement investi dans leur système et ont donc une capacité portuaire beaucoup plus grande. Le système canadien a une capacité portuaire beaucoup plus faible. Il faut une certaine coordination pour transporter tous ces grains vers le port de manière pertinente et pas trop coûteuse.

Le sénateur Mercer : Malheureusement, la meilleure capacité, et celle qui est la moins utilisée, se trouve sur la mauvaise côte, beaucoup trop loin des grains, soit au port de Halifax.

Le sénateur Plett : Mon ami d'en face a lancé à nouveau la discussion au sujet du port de Churchill, ce qui m'inquiète toujours parce que je viens du Manitoba et c'est mon port. Nous ne subventionnons pas le port de Churchill, comme nous le faisons pour d'autres ports.

Les propriétaires du port de Churchill seront ici demain, et je leur ai parlé personnellement. J'ai parlé au propriétaire d'OmniTRAX, par l'entremise de son président canadien. Ils m'ont dit personnellement qu'ils sont disposés à travailler avec notre gouvernement et avec le plan que nous avons maintenant en place. Ils ont confiance qu'ils continueront à exister et à faire de l'argent au port de Churchill.

Avez-vous, messieurs, des renseignements que les propriétaires du port ne possèdent pas et qu'ils devraient connaître, juste au cas, comme l'ont laissé entendre tant de prophètes de malheur, et qui indiqueraient que le port fermera si le projet de loi est adopté?

Mr. Boehm: The Canadian Wheat Board's shipping program has moved only board grains essentially through the Port of Churchill. Without the Canadian Wheat Board directing grains that direction, it is very doubtful that the Port of Churchill will have any significant volumes of grain moving through it, given the interests of who will remain to buy grains on the prairies. Those buyers of grains on the prairies have their own handling facilities that they want to maximize their revenues on, and those are all going in other directions, such as out to Thunder Bay and west to Vancouver. Therefore, it is highly unlikely significant volumes of anything will go through the Port of Churchill without the board having a coordinated program there.

Senator Plett: That, of course, was not my question, Mr. Chair, but that is fine.

Senator Eaton: Gentlemen, you use many words like "perhaps," "likely" and "probable." You remind me a bit of meteorologists sitting around the table trying to guess what next winter's weather will be like. There are a lot of suppositions and assumptions.

Senator Mercer: It is going to be cold.

Senator Eaton: We do not know. Sometimes we have warm weather.

The Chair: Question, please.

Senator Eaton: Mr. Boehm, you said something about selling grain directly. Was that feedlot grain or feedlot wheat?

Mr. Boehm: In relation to the producer direct sales program, no, it was not. I actually sold durum wheat into the U.S. through the Canadian Wheat Board's producer direct program. Essentially, I buy back the grain from the board, and if I think I can achieve a higher price, it does not cost me anything and I am able to —

Senator Eaton: But you had to buy back from the board?

Mr. Boehm: They have streamlined the process, so it actually worked very cheaply for me. I had to put up very little in the process, and then I marketed directly into a mill in Montana for some organic durum that I was growing.

Senator Eaton: You did have to buy it back from the board.

Mr. Boehm: Let us be clear. The reason I did that is I thought I could achieve a higher price, so it cost me nothing. I had to have the ability —

Senator Eaton: But you will be able to do it directly without having to go through the board.

M. Boehm : Le programme d'expédition de la Commission canadienne du blé n'a transporté que des grains de la commission, essentiellement vers le port de Churchill. Si la Commission canadienne du blé n'envoie pas des grains dans cette direction, il est fort peu probable que des volumes importants de grains transiteront dans le port de Churchill, compte tenu des intérêts de ceux qui resteront pour acheter les grains dans les Prairies. Les acheteurs de grains dans les Prairies possèdent leurs propres installations de manutention qu'ils veulent faire tourner au maximum, et les grains vont tous dans d'autres directions, comme Thunder Bay ou vers l'ouest, à Vancouver. Il est donc fort improbable que des volumes importants de quoi que ce soit passent par le port de Churchill si la commission n'y a pas un programme coordonné.

Le sénateur Plett : Ce n'était évidemment pas ma question, monsieur le président, mais ce n'est pas grave.

Le sénateur Eaton : Messieurs, vous avez employé des mots comme « peut-être », « probable » et « improbable ». Vous me rappelez un peu les météorologues assis autour d'une table qui tentent de deviner quel temps il fera l'hiver prochain. Il y a beaucoup de suppositions et d'hypothèses.

Le sénateur Mercer : Il fera froid.

Le sénateur Eaton : Nous n'en savons rien. Parfois, le temps est doux.

Le président : Une question, s'il vous plaît.

Le sénateur Eaton : Monsieur Boehm, vous avez indiqué que vous aviez vendu des grains directement. C'étaient des grains ou du blé destinés à des parcs d'engraissement?

M. Boehm : En ce qui concerne le programme de vente directe des producteurs, non; la réponse est non. J'ai vendu du blé dur aux États-Unis par l'entremise du programme de vente directe des producteurs de la Commission canadienne du blé. Essentiellement, je rachète des grains de la commission et si je pense pouvoir obtenir un prix plus élevé, cela ne me coûte rien et je peux...

Le sénateur Eaton : Mais vous avez dû le racheter de la commission?

M. Boehm : Ils ont simplifié le processus, alors cela me revenait très peu cher. Cela n'a vraiment pas été difficile. J'ai vendu un peu de mon blé dur biologique directement à une minoterie du Montana.

Le sénateur Eaton : Vous avez dû le racheter de la commission.

M. Boehm : Soyons clairs. J'ai fait cela parce que je pensais pouvoir obtenir un prix plus élevé, alors cela ne m'a rien coûté. Je devais pouvoir...

Le sénateur Eaton : Mais vous pourrez le faire directement sans passer par la commission.

Mr. Boehm: It cost me nothing because I was able to achieve, at least I thought I could, a higher price than the board could for that durum wheat. I got the full price of that grain, and I can do that under the board system.

Senator Eaton: You still had to go and get it back. Pay the board, get it back and sell it. In the future, you will be able to do so directly.

We have heard many witnesses give many erudite answers, but no one has explained to my satisfaction why, if I am a farmer, I cannot simply opt out of the system. I do not take any of the advantages but I will take all of the risks. Why can I, as a Canadian farmer in the west, not opt out of your system?

Mr. Boehm: You can through the producer direct sales marketing program.

Senator Eaton: No, I have to buy it back from the Wheat Board.

Mr. Boehm: That is opting out. There is a cost to doing things.

On the other hand, if farmers are able to opt out of the system, you do not have a single desk seller. You have farmers competing directly with the single desk seller and then prices go down.

Senator Eaton: You three, and the three people before from the Wheat Board, have told us what a wonderful system it is, how the farmers benefit and how much money you make for the farmers. If you are so good and wonderful, why are you worried about the farmers who would opt out? Surely that will not impact what you can do. You are so good that few people will want to opt out.

Mr. Boehm: That is a —

Senator Eaton: Well? Well?

Mr. Boehm: — very —

Senator Eaton: If you provide a good service —

Mr. Boehm: — facile question, actually. Pardon me. If you have the ability to opt out of a marketing program that brings the benefit of essentially monopoly power, you no longer have a monopoly in the marketplace. Therefore, you lose all the advantage. It is that simple. There is no —

Senator Eaton: It may not be an advantage to me.

Mr. Boehm: You have the advantage that everyone else has through that system, which has been proven time and time again in peer-reviewed economic studies.

Senator Eaton: What you are saying to me, Mr. Boehm, is your choice as a farmer is not to grow wheat. If you want freedom, grow canola or pulses; do not grow wheat.

M. Boehm : Cela ne m'a rien coûté parce que j'ai pu obtenir, ou tout au moins j'ai pensé que je pouvais obtenir, un prix plus élevé que celui de la commission pour ce blé dur. J'ai obtenu le plein prix pour ces grains, et je peux le faire dans le système de la commission.

Le sénateur Eaton : Vous avez tout de même dû le racheter. Payer la commission, le racheter et le vendre. À l'avenir, vous pourrez le faire directement.

Nous avons entendu de nombreux témoins donner de nombreuses réponses savantes, mais personne ne m'a expliqué de manière convaincante pourquoi, si je suis agriculteur, je ne peux pas simplement me retirer du système. Je n'ai aucun des avantages, mais j'assume tous les risques. Si je suis un agriculteur de l'Ouest canadien, pourquoi ne puis-je pas me retirer de votre système?

M. Boehm : Vous pouvez utiliser le programme de vente directe des producteurs.

Le sénateur Eaton : Non, je dois racheter le blé de la Commission du blé.

M. Boehm : C'est un retrait. Chaque chose a son coût.

Par contre, si les agriculteurs peuvent se retirer du système, il n'y a plus de guichet unique. Les agriculteurs deviennent les concurrents directs du guichet unique et le prix descend.

Le sénateur Eaton : Vous trois, et les trois autres avant vous de la Commission du blé, nous avez expliqué que le système est merveilleux, que les agriculteurs en profitent et que vous faites gagner des sous aux agriculteurs. Si vous êtes si bons et si merveilleux, pourquoi vous inquiétez-vous des agriculteurs qui se retireraient? Cela n'aura certainement aucune influence sur ce que vous pouvez faire. Vous êtes tellement bons que personne ne voudra se retirer.

M. Boehm : C'est une..

Le sénateur Eaton : Eh bien? Eh bien?

M. Boehm : ... question très...

Le sénateur Eaton : Si vous offrez un bon service...

M. Boehm : ... facile, en fait. Pardonnez-moi. Si vous pouvez vous retirer d'un programme de mise en marché qui procure essentiellement l'avantage d'un pouvoir monopolistique, il n'y a plus de monopole sur le marché. Par conséquent, l'avantage n'existe plus. C'est aussi simple que cela. Il n'y a pas...

Le sénateur Eaton : Ce n'est peut-être pas un avantage pour moi.

M. Boehm : Vous avez l'avantage dont jouit n'importe qui dans ce système, qui a été démontré à maintes reprises dans les études économiques.

Le sénateur Eaton : Ce que vous êtes en train de me dire, monsieur Boehm, c'est que votre choix, comme agriculteur, c'est de ne pas cultiver du blé. Si vous voulez être libre, cultivez du canola ou des légumineuses, pas du blé.

Mr. Boehm: I grow all of those crops. Let us look at freedom of being able to market canola through the Wheat Board, if you want to talk about freedom.

The Chair: Thank you.

Before we go to the next senator, Senator Eaton, is it okay?

Senator Eaton: Yes. Thank you.

The Chair: Dr. Fulton, you are indicating that you have a comment to add.

Mr. Fulton: Thank you.

The reason that, in the case of the Canadian Wheat Board, there is a need to include everyone is the well-known — and we have all experienced this — free-rider problem. We all know what happens in particular groups where we are all afraid that someone else will not do their fair share. We can all think back to the days when we were in college; we were part of a group. There was always someone who sloughed off and did not do their work, yet got the same mark as everyone else but also dragged the average down for the entire group. This is the rationale for a single desk.

Senator Mahovlich: Mr. Boehm, you talked about the history of the Wheat Board. My gosh, in 1929 there were a lot of voids in the system, and we filled them. Some of those voids are not there any longer. Will new ones appear?

Mr. Boehm: Absolutely. The reason we study history is to understand —

Senator Mahovlich: You cannot go anywhere without it.

Mr. Boehm: — what has happened and how to ameliorate those problems, how to correct them and how to move on. The players, the names may have changed, but the forces and the game are still essentially the same. Your point is very true.

Senator Mahovlich: We are in a world market now, more so than ever before. I get rumblings that Russia is starting to get into wheat and improving their wheat, so that is more competition. China is probably looking to export their wheat because they grow so much of it for themselves. There will be more and more competition out there. Will this affect us?

Mr. Boehm: Certainly. The whole Russian area has tremendous potential to produce grains. Our ace in the hole, for the moment, is our marketing system, along with the assurance of quality grain and consistent delivery. That allows us to be competitive and will continue to do so. Certainly there will be competitive pressures from those players internationally. It will become more competitive as time goes on.

As an individual farmer, I do not want to be left on my own to compete with players that are monsters. I do it in canola. I grow yellow mustard and all kinds of other crops, and I have

M. Boehm : Je cultive tout cela. Parlons de la liberté de pouvoir commercialiser le canola par l'entremise de la Commission du blé, si vous voulez parler de liberté.

Le président : Merci.

Avant de passer au prochain sénateur, c'est bon, sénateur Eaton?

Le sénateur Eaton : Oui. Merci.

Le président : Monsieur Fulton, vous indiquez que vous voulez intervenir.

M. Fulton : Merci.

La raison pour laquelle, dans le cas de la Commission canadienne du blé, il faut inclure tout le monde est bien connue — et nous l'avons tous vécu — c'est le problème du resquillage. Nous savons tous que cela arrive dans certains groupes particuliers, lorsque tout le monde a peur que les autres ne fassent pas leur juste part. Nous pouvons tous nous rappeler nos années d'université; nous faisons partie d'un groupe. Il y en avait toujours un qui ne faisait rien et qui ne travaillait pas, pourtant il avait la même note que tous les autres, mais il abaissait aussi la moyenne de tout le groupe. C'est la justification du guichet unique.

Le sénateur Mahovlich : Monsieur Boehm, vous nous avez raconté l'histoire de la Commission du blé. Ma foi, en 1929, il y avait toutes sortes de lacunes dans le système, et nous les avons comblées. Certaines d'entre elles n'existent plus. Est-ce que de nouvelles failles apparaîtront?

M. Boehm : Absolument. On étudie l'histoire pour comprendre...

Le sénateur Mahovlich : On ne peut aller nulle part sans elle.

M. Boehm : ... ce qui est arrivé et comment résoudre ces problèmes, comment les corriger et aller de l'avant. Les noms des acteurs ont peut-être changé, mais les forces en présence et les règles du jeu sont encore essentiellement les mêmes. Vous avez tout à fait raison.

Le sénateur Mahovlich : Nous sommes actuellement et plus que jamais dans un marché planétaire. J'entends dire que la Russie commence à se lancer dans le blé et améliore son blé, de sorte que la concurrence est plus vive. La Chine cherche probablement à exporter son blé parce qu'elle en produit tellement pour elle-même. La concurrence sera de plus en plus forte. Serons-nous touchés?

M. Boehm : Certainement. Toute la Russie a un énorme potentiel pour la culture des grains. Notre atout, pour le moment, c'est notre système de mise en marché, ainsi que l'assurance de fournir des grains de qualité et une livraison constante. Cela nous permet d'être concurrentiels et de le rester. Il y aura certainement des pressions concurrentielles de la part de ces acteurs internationaux. Le marché deviendra plus concurrentiel avec le temps.

En tant qu'agriculteur, je ne veux pas être livré à moi-même pour rivaliser avec des monstres. Je le fais pour le canola. Je cultive de la moutarde et toutes sortes d'autres cultures, et j'ai

experienced firsthand the problems you have in marketing those grains. I have to fight and use the Canadian Grain Commission to get a fair grade on those crops. I have to threaten legal action against the buyers from time to time. When I deliver my mustard, they say it is sample grade. I say no, it is not. I have the certificate from the Canadian Grain Commission. That is the kind of system we can move into.

Mr. Rosaasen: I have one comment. If you have made a contract with the Wheat Board, take your product to a company, Viterra, for example, that says it is not number one; it is number three, then you can take it to P and H or another one of the companies. When you have a contract with the Wheat Board, you can get the companies to compete with one another. When you contract for canola or mustard, you are with one company only and your only option is an appeal with the Canadian Grain Commission. Your bargaining power is much better through the wheat system with the elevators. That is why those agencies are so happy with the direction that this legislation is moving.

Senator Mahovlich: I was in the NHL, and when we had a problem, we went to our players' association. What does a farmer do? Does he have an association? If he has a complaint against the Wheat Board, can he go to his association and solve that problem?

Mr. Boehm: The Wheat Board certainly is responsive in attempts to ameliorate complaints. They have been very responsive to any sorts of problems. Since the creation of the Canadian Grain Commission in 1912, it has been the policeman in the grain trade to ensure that farmers are treated fairly and get fair grades, weights and dockage on their grains. That is who they go to. However, that is under threat in the near future as well. This is all part of the collaborative integrated system that has worked well for the Canadian economy, the Canadian citizens and Western Canadian farmers.

Senator Ogilvie: With permission, I would like to explore this issue of governance, which has troubled me throughout this process in pieces, in particular today. If I heard correctly, the current chair of the CWB said that as a board member, he owes his responsibility to those who elected him to the board and not to the corporation or the people of Canada. Professor Rosaasen, I heard you make a similar comment.

I would like to use an example and then turn to the existing CWB Act with a specific reference. This sounds to me like a university attitude. Most Canadian universities have great difficulty with their boards, which generally have representation from faculty students, alumni and so on. I am speaking in general, not to any specific university. Most faculty members will say that because they are elected by the faculty, they owe their responsibility to the faculty, not to the university or to the board. Of course, under Canadian law, that is not the case. Once elected to the board, the Canadian law governing directors'

vécu personnellement les problèmes que présente la commercialisation de ces grains. J'ai dû lutter et faire appel à la Commission canadienne des grains pour obtenir un grade acceptable pour ces cultures. J'ai dû parfois menacer les acheteurs d'intenter des poursuites contre eux. Quand je livre ma moutarde, ils disent que c'est un grade échantillon. Je leur dis que ce ne l'est pas. J'ai le certificat de la Commission canadienne des grains. C'est vers ce système que nous pouvons nous diriger.

M. Rosaasen : Je ferai une observation. Si vous avez un contrat avec la Commission du blé et que vous présentez votre produit à une entreprise, Viterra, par exemple, qui affirme que ce n'est pas du numéro un mais du numéro trois, alors vous pouvez le proposer à P et H ou à une autre entreprise. Quand vous avez un contrat avec la Commission du blé, vous pouvez forcer ces entreprises à rivaliser entre elles. Quand vous avez un contrat pour le canola ou la moutarde, vous faites affaire avec une seule entreprise et votre seule option, c'est un appel à la Commission canadienne des grains. Votre pouvoir de négociation avec les silos-éleveurs est beaucoup plus grand dans le système du blé. C'est pour cette raison que ces organisations sont si ravies de la direction que prend la loi.

Le sénateur Mahovlich : J'ai joué dans la LNH et quand nous avions un problème, nous nous adressions à l'association des joueurs. Que fait un agriculteur? A-t-il une association? S'il a une plainte contre la Commission du blé, peut-il s'adresser à son association et régler le problème?

M. Boehm : La Commission du blé est certainement très sensible et s'efforce de régler les différends. Elle a été très sensible à toutes sortes de problèmes. Depuis la création de la Commission canadienne des grains en 1912, elle est le gendarme du commerce des grains, afin que les agriculteurs soient traités équitablement et obtiennent des grades équitables, des poids et des taux d'impuretés équitables pour leurs grains. Les agriculteurs s'adressent à elle. Mais ce mécanisme est menacé lui aussi à court terme. Tout cela fait partie du système concerté intégré qui a bien fonctionné pour l'économie canadienne, les citoyens canadiens et les agriculteurs de l'Ouest canadien.

Le sénateur Ogilvie : Si vous le permettez, j'aimerais explorer la question de la gouvernance, qui m'a troublé tout au long de ce processus, en particulier aujourd'hui. Si j'ai bien compris, le président actuel de la CCB a déclaré qu'en sa qualité de membre du conseil, il a une responsabilité envers ceux qui l'ont élu au conseil et non envers la commission ou les citoyens du Canada. Professeur Rosaasen, je vous ai entendu faire une remarque semblable.

J'aimerais utiliser un exemple et me tourner ensuite vers la loi actuelle sur la CCB et citer une disposition particulière. Cela me fait penser à une attitude des universités. La plupart des universités canadiennes ont beaucoup de mal avec leurs conseils d'administration, qui comprennent généralement des représentants des professeurs, des étudiants, des anciens, et ainsi de suite. Je parle en général et je ne pense à aucune université en particulier. La plupart des professeurs diront que, parce qu'ils sont élus par la faculté, ils ont une responsabilité envers la faculté, pas envers l'université ou le conseil. Évidemment, en droit canadien, ce n'est

responsibilities states very clearly that the board member's responsibility is to the corporation and, if there is a secondary issue with regard to the corporation, through the corporation to that responsibility. Often universities must bring in people to counsel their university boards in that regard.

I have reviewed the CWB Act a number of times. For the purposes of my question, I will use certain references. I can find no section in the CWBA to indicate that the responsibility of the directors is to be to the farmers. Rather, I found that the responsibility is to the people of Canada through the minister. I will give you general examples. Section 3.05 states:

- (e) the manner in which the board may recommend to the Minister the removal of the president.

Section 3.09(1) states:

The president is appointed by the Governor in Council on the recommendation of the Minister and holds office during pleasure for the term that the Governor in Council may determine

Section 9(1) states:

The corporation shall

- (b) with the approval of the Governor-in-Council, appoint . . .
- (c) report in writing to the Minister as soon as possible after the end of each month . . .
- (e) in each year, on or before March 31 or such other date as the Governor in Council may fix, report to the Minister in writing . . .

There are many sections along those lines.

Obviously, I stand to be corrected; I do not intend to be absolute in this regard. As I read the CWBA, it seems very clear to me that the responsibility of the board and, therefore, its members is to the corporation, and that behaviour transmits to the minister and ultimately to the Crown. Perhaps one of you could enlighten me as to how my interpretation is incorrect.

Mr. Rosaasen: I will not suggest that your interpretation is incorrect. I raised the issue about how, in Bill C-18, there is accountability. When I read it, I could not find it. I was raising it more as what I think is a very legitimate question. You are totally right in that proper governance is an extremely important issue, but I cannot find it in the bill. I am not a perfect legal expert, but I thought it was of sufficient importance that it should be brought to your attention.

Senator Ogilvie: Thank you.

pas le cas. Le droit canadien qui régit les administrateurs prévoit très clairement qu'une fois élus au conseil, les administrateurs ont une responsabilité envers l'organisation et, s'il y a un problème secondaire concernant l'organisation, la responsabilité envers l'organisation l'emporte. Les universités doivent souvent demander à des gens de conseiller leurs conseils d'administration à cet égard.

J'ai examiné la Loi sur la CCB à plusieurs reprises. Aux fins de ma question, je renverrai à certaines dispositions. Je ne trouve aucune disposition de la LCCB indiquant que les administrateurs sont responsables envers les agriculteurs. J'ai plutôt constaté qu'il y a une responsabilité envers les citoyens du Canada, par l'entremise du ministre. Je vous donnerai des exemples généraux. L'article 3.05 prévoit :

- e) les modalités suivant lesquelles le conseil peut recommander au ministre la révocation du président directeur général.

Le paragraphe 3.09(1) prévoit :

Le président directeur général est nommé par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre. Il exerce ses fonctions à titre amovible pour la durée que fixe le gouverneur en conseil.

Le paragraphe 9(1) prévoit :

La Commission :

- b) nomme, avec l'approbation du gouverneur en conseil [...]
- c) présente au ministre, au début de chaque mois, un rapport [...]
- e) présente au ministre, au plus tard le 31 mars — ou autre date fixée par le gouverneur en conseil —, un rapport [...]

Il y a de nombreux articles dans cette veine.

Évidemment, je peux me tromper; je n'ai pas la vérité absolue. Quand je lis la LCCB, il me semble très clair que la responsabilité du conseil d'administration et, par conséquent, de ses membres, est envers la commission, et que cette responsabilité se transmet au ministre et, finalement, à la Couronne. L'un de vous pourrait peut-être m'expliquer en quoi mon interprétation est fautive.

M. Rosaasen : Je ne dirais pas que votre interprétation est fautive. J'ai demandé comment s'effectue la reddition des comptes dans le projet de loi C-18. À la lecture du projet de loi, je n'ai pas trouvé. J'ai soulevé la question parce qu'elle me paraît très légitime. Vous avez tout à fait raison d'affirmer que la bonne gouvernance est une question extrêmement importante, mais je ne la vois pas dans le projet de loi. Je ne suis pas juriste, mais la question m'a paru suffisamment importante pour que je la porte à votre attention.

Le sénateur Ogilvie : Merci.

Mr. Fulton: My comment is in response to Senator Mahovlich. Farmers who are dissatisfied with something at the CWB can go to one of the farmer directors. The farmer directors have proven to be a very important conduit for farmers' problems and frustrations with the system to get something changed at the board level.

I have looked at the board over the last 30 years. The change in governance system that occurred in 1998, which we were just talking about, resulted in a board that was much more responsive to what was going on in the countryside and the needs of the marketing system. As an effective marketing organization, I believe the board was actually saved from ruin back in 1998. There were a number of things, but one part was that the farmers had people they trusted and had elected to the board. These people could be turfed out if farmers did not think they were doing the right job; that was important to the operation of the board.

Senator Robichaud: The CWB has ten elected members and five appointed members. If I were a member elected by farmers, I would feel a certain responsibility toward them without neglecting my responsibility to the board, as such, which would be in the best interests of farmers.

The proposed new CWB will have appointed members only. They will have no responsibility whatsoever to the farmers. They will be accountable only to the minister.

Would you prefer to have the representation on the new board elected and appointed in the same proportion as they are now?

Mr. Boehm: Certainly, where you can insert democracy in any process is a useful action. From past experience, we know that the life expectancy of the voluntary board as envisioned in Bill C-18 will be very limited and have limited value for farmers.

On the governance side, the relationship to the minister is questionable, current board or otherwise, as Senator Ogilvie raised the point.

However, at the end of the day, the elected directors are elected by farmers to act in their best interests, which I think, at the end of the day, is in the best interests of the country, the government, and the minister as a whole.

Mr. Fulton: I think there has been a lot of discussion about whether or not a voluntary Wheat Board would be viable or successful. One of the reasons I believe it will not be is because of the governance structure that would be put in place under Bill C-18.

As I said in part of my earlier remarks, I have done a lot of research on cooperatives. One thing that comes up over and over again is that cooperatives are only successful if they have boards of directors who are responsible to the membership. Where they are not, these organizations fail, and they fail because there is no commitment by the members. The members do not trust the

M. Fulton : J'aimerais répondre au sénateur Mahovlich. Les agriculteurs qui sont insatisfaits de quelque chose à la CCB peuvent s'adresser à l'un des administrateurs qui est agriculteur. Ces administrateurs sont un important moyen de communiquer les problèmes et les frustrations des agriculteurs concernant le système et de faire changer les choses à la commission.

J'ai vu la commission fonctionner depuis 30 ans. La modification du système de gouvernance en 1998, dont nous venons de parler, a rendu la commission beaucoup plus sensible à ce qui se passe dans les fermes et aux besoins du système de commercialisation. En tant qu'organisation de commercialisation efficace, je pense que la commission a été sauvée de la ruine en 1998. Il y avait plusieurs éléments, mais l'un d'eux était le fait que les agriculteurs ont fait élire des gens en qui ils avaient confiance au sein du conseil d'administration. Ces administrateurs pouvaient être virés si les agriculteurs pensaient qu'ils ne faisaient pas un bon travail; c'était important pour le fonctionnement de la commission.

Le sénateur Robichaud : La CCB compte 10 administrateurs élus et cinq nommés. Si j'étais élu par les agriculteurs, je sentirais une certaine responsabilité envers eux, sans négliger ma responsabilité envers le conseil proprement dit, ce qui servirait au mieux les intérêts des agriculteurs.

La nouvelle CCB proposée ne comprendra que des administrateurs nommés. Ils n'auront aucune responsabilité envers les agriculteurs. Ils devront rendre des comptes au ministre.

Préféreriez-vous que les administrateurs soient élus et nommés dans la même proportion qu'ils le sont actuellement?

M. Boehm : Certainement, il est utile de faire entrer la démocratie dans n'importe quel processus. D'après mon expérience, nous savons que la durée de vie de la commission volontaire envisagée dans le projet de loi C-18 sera très limitée et aura une valeur limitée pour les agriculteurs.

En ce qui concerne la gouvernance, la relation avec le ministre est discutable, dans la commission actuelle ou autrement, comme l'a fait remarquer le sénateur Ogilvie.

Au bout du compte, les administrateurs élus sont élus par les agriculteurs pour servir au mieux leurs intérêts qui, finalement, sont les intérêts du pays, du gouvernement et du ministre.

M. Fulton : Je pense qu'on s'est penché longuement sur la question de savoir si une Commission du blé volontaire serait viable ou fructueuse. L'une des raisons pour lesquelles je crois qu'elle ne le sera pas, c'est la structure de gouvernance qui serait mise en place conformément au projet de loi C-18.

Comme je l'ai déjà dit plus tôt, j'ai fait beaucoup de recherches sur les coopératives. Une constatation qui revient sans cesse est que les coopératives ne réussissent que si leurs conseils d'administration doivent rendre des comptes aux membres. Si les conseils ne sont pas responsables, ces organisations échouent, et elles disparaissent parce qu'il n'y a pas d'engagement des

corporation, the cooperative in this case, to operate in the members' interest because they have no way of being able to, as I said earlier, turf the group out if they are not performing properly.

Senator Plett: Of course, Mr. Fulton, that is exactly what the government wants to do five years from now; they want this to be wound up.

My question is for Mr. Boehm. I will not bother trying to find out how many members there are in Manitoba, considering the length of time it took for Senator Tkachuk to find out how many there were in Saskatchewan. However, I will ask this: There are 900 to 1,000, apparently, in Saskatchewan. Is that farms or is that members of the family, i.e., wives, spouses and children? A family of 10, is that 10 members of the NFU, if the family has 10 members, children 14 years of age and over?

Mr. Boehm: No. The number would be more if we counted that way, although we give those people standing in the organization in terms of voting over 14, et cetera. The number would be more.

Senator Plett: This would be 900 to 1,000 farms?

Mr. Boehm: Yes.

Senator Plett: NFU has apparently opened its membership to urban farmers. I am not sure what an urban farmer is. Is that someone who has a garden?

Mr. Boehm: Anyone who is producing food. We have very few memberships in that regard, but we noticed an increasing tendency that new entrants into agriculture, internationally and domestically, are those people who start market gardens in underutilized urban spaces. Because we are an organization that designs policy and debates food policies, we thought it would be useful to include those people in that milieu.

Senator Plett: Certainly. I am sure it would be. I have a half-acre lot and my wife produces a garden. Would she be able to buy a membership in your organization because of that?

Mr. Boehm: Good question. I think I know what you are driving at in terms of size of farms. There is a myth around the size of farms in the NFU. We have very large, successful farms in our organization across the country.

Senator Plett: Do you have some market gardens and some small gardens?

Mr. Boehm: Yes, we have.

Senator Plett: Some half-acre lots with gardens?

Mr. Boehm: I do not know specifically what individual members would be producing on, but we feel that if they are producing food and they are marketing and participating in the food system, they have the right to debate.

membres. Les membres n'ont pas confiance que l'organisation, la coopérative en l'occurrence, fonctionne dans l'intérêt des membres parce qu'ils n'ont aucun moyen de virer le groupe d'administrateurs s'il ne fait pas du bon travail.

Le sénateur Plett : Évidemment, monsieur Fulton, c'est exactement ce que veut faire le gouvernement dans cinq ans; il veut que la commission disparaisse.

Ma question s'adresse à M. Boehm. Je ne tenterai pas de savoir combien il y a de membres au Manitoba, étant donné le temps qu'il a fallu au sénateur Tkachuk pour savoir combien il y en a en Saskatchewan, mais je poserai cependant la question suivante. Il semble y en avoir de 900 à 1 000 en Saskatchewan. Ce sont des fermes ou des membres de la famille, par exemple, les épouses et les enfants? Une famille de 10, ce sont 10 membres du SNF, si la famille compte 10 personnes de plus de 14 ans?

M. Boehm : Non. Le nombre serait plus élevé si nous comptions de cette façon, encore que nous donnons droit de vote à partir de 14 ans. Le nombre serait plus élevé.

Le sénateur Plett : Ce sont de 900 à 1 000 fermes?

M. Boehm : Oui.

Le sénateur Plett : Le SNF permet apparemment aux agriculteurs urbains de devenir membres. Je ne sais pas trop ce qu'est un agriculteur urbain. Quelqu'un qui fait un potager?

M. Boehm : Quiconque produit des aliments. Nous avons très peu de membres de ce type, mais nous avons remarqué une tendance croissante à ce que les nouveaux venus dans l'agriculture, à l'échelle internationale et au pays soient des gens qui commencent à créer des potagers commerciaux dans les espaces urbains sous-utilisés. Parce que nous sommes une organisation qui élabore des politiques et qui s'intéresse aux politiques sur les aliments, nous avons pensé utile d'inclure des gens de ce milieu.

Le sénateur Plett : Certainement. Je suis sûr que c'est utile. J'ai un terrain d'un demi-acre et ma femme a un potager. Pourrait-elle devenir membre de votre organisation?

M. Boehm : Bonne question. Je pense que je sais où vous voulez en venir, au sujet de la taille des fermes. Il y a un mythe au sujet de la taille des fermes membres de la SNF. De très grandes exploitations lucratives, de toutes les régions du pays, sont membres de notre organisation.

Le sénateur Plett : Avez-vous quelques potagers commerciaux et quelques petits potagers?

M. Boehm : Oui, nous en avons.

Le sénateur Plett : De petites parcelles d'un demi-acre avec des potagers?

M. Boehm : Nous ne savons pas précisément ce que cultive chacun de nos membres, mais nous pensons que s'ils produisent des aliments et qu'ils les vendent et qu'ils participent au système alimentaire, ils peuvent avoir voix au chapitre.

Senator Plett: Is the answer yes, that my wife could be a member of your organization?

The Chair: Order, please. On this, we will conclude. I have been very lenient in providing time for the third panel; I think we will agree on this.

Senator Ogilvie has a supplementary, to be followed and concluded by Senator Mahovlich.

Senator Ogilvie: I want to thank Professor Fulton for making my point that the co-op is an excellent example of where the shareholder owners are the members of the co-op and the board is absolutely responsible to the shareholders. That is my point. Thank you very much.

Senator Mahovlich: I want to make a little statement that we are talking about government owning the Wheat Board. Are farmers not part of government? Do they not pay taxes? They are owners.

The Chair: That is a good statement, Senator Mahovlich.

To the witnesses, thank you very much for accepting our invitation. You have shared your experience and your comments with us, and we appreciate that.

Honourable senators, we will now hear from our last panel of witnesses. It comprises Mr. Brian Otto, President of the Western Canadian Barley Growers Association; and Mr. Kevin Bender, President of the Western Canadian Wheat Growers Association.

On behalf of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, in view of our mandate for Bill C-18, thank you for accepting our invitation and being here today.

I am informed that the witnesses will make their presentations starting with Mr. Otto and then Mr. Bender.

Brian Otto, President, Western Canadian Barley Growers Association: Thank you, committee members, for giving me the opportunity to speak on behalf of Western Canadian Barley Growers Association to this important consideration.

Carolyn and I farm south of Lethbridge in Alberta, in a very dry part of the province. I would like to encourage the Senate committee to make a recommendation to pass Bill C-18 as soon as possible. It is a very important to the industry.

When we talk about farmers, I like to talk about what I call true commercial farmers. Those are the farmers who actually make a living farming. That is what they depend on. That is what they live from. When we talk about a true commercial farmer, it is what I am referring to as well.

The plebiscite that has been discussed today does not represent true commercial farmers. There are a lot of retired farmers who are running their farms and do not depend on their income from that farm. When we are talking about farmers, those are the farmers to which Western Canadian Barley Growers Association refers.

Le sénateur Plett : Est-ce que ma femme pourrait devenir membre de votre organisation?

Le président : À l'ordre, s'il vous plaît. Sur ce, nous concluons maintenant. J'ai été très indulgent dans le temps attribué au troisième groupe. Nous sommes tous d'accord, je crois.

Le sénateur Ogilvie a une question supplémentaire. Il sera suivi du sénateur Mahovlich, en conclusion.

Le sénateur Ogilvie : Je veux remercier le professeur Fulton d'avoir démontré ce que je voulais démontrer, soit que la coopérative est un excellent exemple d'organisation où les actionnaires propriétaires sont les membres de la coopérative et le conseil d'administration est entièrement responsable envers les actionnaires. C'est ce que je soutiens. Merci beaucoup.

Le sénateur Mahovlich : Je veux rappeler simplement qu'on déclare le gouvernement propriétaire de la Commission du blé. Les agriculteurs ne font pas partie du gouvernement? Ils ne paient pas d'impôts? Ce sont eux les propriétaires.

Le président : C'est une affirmation, sénateur Mahovlich.

Aux témoins, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Vous nous avez présenté votre expérience et vos points de vue et nous vous en remercions.

Honorables sénateurs, nous entendrons maintenant notre dernier groupe de témoins. Il comprend M. Brian Otto, président de la Western Canadian Barley Growers Association; et M. Kevin Bender, président de la Western Canadian Wheat Growers Association.

Au nom du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, et compte tenu de notre mandat relatif au projet de loi C-18, merci d'avoir accepté notre invitation et d'être ici aujourd'hui.

On m'a informé que les témoins feront leurs exposés, en commençant par M. Otto, qui sera suivi de M. Bender.

Brian Otto, président, Western Canadian Barley Growers Association : Merci, messieurs les membres du comité, de me donner cette possibilité de vous parler de cet important projet de loi au nom de la Western Canadian Barley Growers Association.

Carolyn et moi-même exploitons une ferme au sud de Lethbridge en Alberta, dans une région très aride de la province. J'aimerais encourager le comité sénatorial à recommander d'adopter le projet de loi C-18 dès que possible. C'est très important pour l'industrie.

À propos des agriculteurs, j'aimerais parler de ce que j'appelle les vrais agriculteurs commerciaux. Ce sont les agriculteurs qui vivent de l'agriculture. Ils dépendent de l'agriculture. Ils en vivent. C'est à eux que je pense quand je parle des vrais agriculteurs commerciaux.

Le référendum dont il a été question aujourd'hui ne représente pas les vrais agriculteurs commerciaux. Un grand nombre d'agriculteurs retraités exploitent leur ferme et ne dépendent pas du revenu tiré de la ferme. Ce sont eux que désigne la Canadian Barley Growers Association quand elle parle des agriculteurs.

There has been a lot of talk about farmers and how they market their grain. I want to draw on my experience to explain why I believe in marketing freedom. I want to refer to my own experience on my farm with durum marketing, and how the present system has not worked for durum producers in Western Canada.

In the 2007-08 crop year, world durum prices were at historical highs. The prices had never been seen by farmers in their farming careers. That particular year, through the Canadian Wheat Board marketing system, we were only allowed to deliver 73 per cent of what we produced. The Wheat Board asked us to carry over 27 per cent of that durum into the next marketing year.

In that time, from one crop year to the next, the price of durum dropped by \$136 a tonne, which we were not able to sell into. The following year we were only allowed to deliver 52 per cent of our durum through the Canadian Wheat Board marketing system. In that particular year, durum dropped another \$170 a tonne. That cost our farming operation \$67,000. That is a serious impact on any farm when it comes to cash flow management. This whole argument is about cash flow management on the farm.

Farmers must be able to determine when they want to deliver, and what price they will get for their crops, in order to manage the cash flow on their farm. We have to be able to pair the two up. You cannot pay your bills if you cannot deliver grain. That is what it boils down to.

I have been in the farming business for 37 years. In the particular instance I just described, my wife and I were able to manage our way through. I have talked to young farmers who were just beginning in the industry and that lack of ability to deliver put a severe hardship on their farms. They needed to deliver that grain in order to pay their bills.

That is what is wrong with the Canadian Wheat Board system. It does not control price, it controls your ability to deliver, and that is where it falls apart.

As a barley producer, 20 per cent of the production on our farm is always allocated to barley production. We target the malt barley industry. That is where we find the premium. In another recent experience, just last May, Rahr Malting came to me and wanted to know what would be the earliest date we could harvest malt barley on our farm. In Southern Alberta we can start to harvest a lot sooner than most other barley growers. I told them we could have it off by the middle of August. They asked if we could contract with them because they would be in need of barley by that time. They were running out of barley. They knew they would not have any barley that they could access. They were in danger of having to shut down their plant until new barley was harvested.

That is another problem with the Wheat Board system. They are not able to offer price incentives, transparent pricing and delivery contracts that will attract barley production. When I say transparent pricing, when they want to offer a price to a producer

On a beaucoup parlé des agriculteurs et de la manière dont ils commercialisent leurs grains. Je veux m'inspirer de mon expérience pour expliquer pourquoi je crois dans le libre choix en matière de commercialisation. Je veux m'inspirer de ma propre expérience sur la ferme, en ce qui concerne la commercialisation du blé dur, et montrer comment le système actuel n'a pas fonctionné pour les producteurs de blé dur dans l'Ouest canadien.

Dans la campagne 2007-2008, le prix mondial du blé dur a atteint des sommets sans précédent. Les agriculteurs n'avaient jamais vu un tel prix dans toute leur carrière. Cette année-là, par l'entremise du système de commercialisation de la Commission canadienne du blé, nous n'avons pu livrer que 73 p. 100 de ce que nous avons produit. La Commission du blé nous a demandé de reporter 27 p. 100 de ce blé dur à l'année de commercialisation suivante.

D'une campagne à l'autre, le prix du blé dur a reculé de 136 \$ la tonne et nous ne pouvions pas vendre. L'année suivante, on nous a permis de livrer seulement 52 p. 100 de notre blé dur par l'entremise du système de commercialisation de la Commission canadienne du blé. Cette année-là, le prix du blé dur a perdu 170 \$ de plus la tonne, ce qui a coûté 67 000 \$ à notre exploitation agricole. Il y a un grave effet sur la gestion des liquidités de n'importe quelle ferme. Toute la question tourne autour de la gestion des liquidités de l'exploitation agricole.

Les agriculteurs doivent pouvoir déterminer quand ils veulent livrer et quel sera le prix qu'ils obtiendront pour leurs cultures, afin de gérer les liquidités sur leur exploitation. Il faut relier les deux. On ne peut pas payer ses factures si on ne peut pas livrer les grains. C'est aussi simple que cela.

Je pratique l'agriculture depuis 37 ans. Dans l'exemple que je viens de décrire, ma femme et moi avons pu tenir le coup. J'ai parlé à de jeunes agriculteurs qui venaient de débiter dans l'industrie, et cette incapacité de livrer a provoqué de grandes difficultés pour eux. Ils doivent pouvoir livrer leurs grains pour pouvoir payer leurs factures.

C'est ce qui ne va pas avec le système de la Commission canadienne du blé. Elle ne contrôle pas les prix, elle contrôle notre capacité de livrer, et c'est là que tout s'écroule.

Je suis producteur d'orge; 20 p. 100 de la production de notre ferme est toujours consacrée à l'orge. Nous ciblons l'industrie de l'orge brassicole. C'est là que nous trouvons le meilleur prix. En mai dernier, Rahr Malting m'a demandé à quel moment nous commencerions à moissonner l'orge. Dans le Sud de l'Alberta, on peut commencer à moissonner beaucoup plus tôt que chez la plupart des producteurs d'orge. Je leur ai répondu que nous pouvions livrer à la mi-août. Ils voulaient conclure un marché avec moi parce qu'ils auraient besoin d'orge à ce moment-là. Ils commençaient à manquer d'orge. Ils savaient qu'ils n'auraient pas accès à d'autres sources d'orge. Ils risquaient de devoir fermer leur usine jusqu'à ce que l'orge soit moissonnée.

C'est un autre problème du système de la Commission du blé. Ils ne peuvent pas offrir des primes, des prix transparents et des contrats de livraison qui stimuleraient la production d'orge. Par transparence, j'entends la possibilité d'offrir aux producteurs un

that will attract them to grow barley for them, they want the ability to be able to do that. Under the present system, through cash plus, they can give the producer an indication of what they might get paid but the producer does not know for sure what he is going to get paid. It is very important that we change this system.

Going back to the durum, Terry Boehm talked about a direct producer payment program. He said that he was able to do it with his durum. He found a market in Montana that he was able to sell into, and he had a very small buyback cost from the board to be able to do that. The key word that was used there was "organic" grower. Organic growers get a preferential buyback from the board.

As a commercial grower who is not organic, I do not get that preferential buyback. The buyback for me, in order to get into a durum market in Montana, takes any advantage away from me. They charge me such a horrendous fee that it takes any premium away. The money from the buyback goes into the pooled accounts and is shared with every other producer in Western Canada, even though I found the market. I still have to share what I might gain from that marketplace with everybody else. It destroys any incentive to go out and find that market.

When it comes to the Canadian Wheat Board being able to survive in an open market, there is this fear-mongering going on that they cannot. I do not agree with that and I will tell you why.

The Inland Terminal Association of Canada, which had representatives here today, is looking for business. The Wheat Board is looking for someone to handle their grain. There is a natural fit. They do not need to own facilities. You can do contractual agreements with the Inland Terminal Association to handle your sales. Go out and find the sale; find someone to handle it for you. It will work.

The other key to this is that you heard inland terminals saying they would be in a bit of a difficult situation financing buying grain. The Canadian Wheat Board, for the next four or five years, will have the government guarantee behind their grain sales. It is a natural fit, once again, for them to work out some kind of contractual agreement with the inland terminals to handle the grain. The grain terminals do not make money from selling grain; they make money from handling it. For every grain company in Canada, that is where they make their money. They do not like to speculate in the marketplace to make money; they make their money on cleaning and handling. That is their business. The board could make these contractual agreements.

Mention was also made of access to port facilities, export facilities. The port facilities in Vancouver and Thunder Bay are not even close to being at capacity in the way they are being used today. When I hear someone say to me that they will be at a disadvantage in these ports, I say, "I do not think so because they will be looking for business." They will be willing to do some kind of contractual agreement to get your grain through their port

prix qui les incitera à cultiver de l'orge. Dans le système actuel, par le programme CashPlus, on peut donner au producteur une indication du prix qu'il pourra obtenir, mais le producteur n'est pas certain du prix qui sera payé. Il est très important de changer ce système.

Pour revenir au blé dur, Terry Boehm a parlé d'un programme de vente directe des producteurs. Il a affirmé qu'il a pu l'utiliser pour son blé dur. Il a trouvé un marché au Montana et a pu y effectuer une vente et il a eu un coût de rachat très bas de la commission, afin de pouvoir effectuer cette vente. Le mot clé qu'il a utilisé, c'est producteur « bio ». Les producteurs bios obtiennent un prix de rachat préférentiel de la commission.

N'étant pas producteur commercial bio, je n'obtiens pas ce prix de rachat préférentiel. Le rachat, si je veux vendre du blé dur au Montana, élimine tout avantage que je pourrais avoir. Ils demandent tellement cher que la prime disparaît. Le produit du rachat est déposé dans les comptes mis en commun et partagé avec tous les autres producteurs de l'Ouest canadien, même si c'est moi qui ai trouvé le marché. Je dois partager avec tous les autres ce que j'ai pu tirer de ce marché. Cela détruit toute envie de chercher des marchés.

En ce qui concerne la capacité de la Commission canadienne du blé de survivre dans un marché ouvert, des prophètes de malheur prédisent qu'elle ne le pourra pas. Je ne suis pas d'accord et je vais vous expliquer pourquoi.

L'Inland Terminal Association of Canada, qui était représentée ici aujourd'hui, cherche des occasions d'affaires. La Commission du blé a besoin de quelqu'un pour manutentionner ses grains. Elles sont faites l'une pour l'autre. La commission n'a pas besoin d'être propriétaire des installations. Elle peut conclure des ententes contractuelles avec l'Inland Terminal Association pour la manutention des grains. Elle trouve un acheteur et l'association s'occupe de la manutention. Cela fonctionnera.

L'autre élément clé est que les terminaux intérieurs ont déclaré qu'ils auraient du mal à financer l'achat de grains. Au cours des quatre ou cinq prochaines années, la Commission canadienne du blé bénéficiera des garanties du gouvernement pour appuyer ses ventes de grains. Il sera donc tout naturel pour elle de conclure une entente contractuelle avec les terminaux intérieurs pour la manutention des grains. Les terminaux ne font pas d'argent grâce à la vente des grains; elles en font grâce à la manutention. Toutes les sociétés cérésières du Canada font leur argent de cette façon. Elles n'aiment pas spéculer sur le marché pour faire de l'argent; elles s'enrichissent grâce au nettoyage et à la manutention. C'est leur secteur d'activité. La commission pourrait conclure ces ententes contractuelles.

On a aussi mentionné l'accès aux installations portuaires, aux installations à l'exportation. Les installations portuaires de Vancouver et Thunder Bay sont loin de tourner à pleine capacité actuellement. Quand quelqu'un me dit qu'il sera désavantagé dans ces ports, je réponds que je ne le crois pas, parce qu'ils chercheront des occasions d'affaires. Ils seront prêts à conclure des ententes contractuelles pour transporter les grains

facility. I am not buying that argument. Again, I call it scare tactics. As a farmer, I have been listening to these scare tactics, and I get quite frustrated about it. That is not how I see business. I am a businessman like everybody else. I will compete with anyone in the world. I can do it. I know I can.

I wish everybody would throw aside the fear mongering. Let us be positive about this industry. The Western Canadian farmer is capable of carrying on in an open market.

In my presentation I talked a little bit about forward pricing. On our farm — and I have been doing this for a long time — I am not looking to price my crop in August when I harvest it. The pricing of my crop starts now. By the time I get to the end of March, or May, I will have a third of my crop priced. Why do I do that? It is risk management. It is good business practice. I have a program that tells me what it could cost me to produce a bushel of mustard, a bushel of durum, a bushel of spring wheat and barley, and it will tell me what I have to sell that for to make a profit. It makes your job very easy when you know that figure. Those opportunities are there long before I ever put that crop in the ground. I will have a third of my crop priced before I pull the drill out into the field.

At the end of the day, this will be good for the industry. We will have price-transparent signals for farmers, and they will not be masked by the Canadian Wheat Board's PRO. We will be getting true world prices that farmers can make a decision on. We are not getting those world prices today. You certainly are not getting them in the malt market. The feed market is being skewed by Canadian Wheat Board feed-barley pricing. It has a huge influence on domestic feed-barley prices.

We have seen investments by Rahr Malting and by Alliance Grain Traders that have come up in the last two months. That is just an indication of what will happen in our industry as we move forward with an open market. ICE Futures will be offering spring wheat contracts, durum contracts, and barley contracts. Guess what? There is a lot of interest from all over the world in that durum contract because there is nowhere else in the world you can offset your risk in the durum. It will be the only durum futures contract that exists of its kind. There is also a lot of interest in the spring wheat contracts because the one in Minneapolis is not working properly, so everybody is watching how ICE Futures sets up their futures contract. There is a lot of interest.

Those are the things that we will see happen in an open market in Western Canada. It will be good for Western Canadian agriculture and good for the Western Canadian economy, but, above all, it will be good for all of Canada. Thank you, Mr. Chair.

The Chair: Thank you, Mr. Otto.

Kevin Bender, President, Western Canadian Wheat Growers Association: I want to thank the committee for inviting me to appear today. For 42 years, the Wheat Growers Association has

dans leurs installations portuaires. Je ne crois pas à cet argument. Je pense que c'est une tactique pour faire peur. En tant qu'agriculteur, j'entends ces tactiques alarmistes et je suis assez frustré. Ce n'est pas ainsi que je vois les affaires. Je suis un homme d'affaires comme tout le monde. Je rivaliserai avec le monde entier. Je le peux. Je sais que je le peux.

J'espère que personne n'écouterait les prophètes de malheur. Soyons positifs à propos de cette industrie. L'agriculteur de l'Ouest canadien est capable de survivre dans un marché ouvert.

Dans mon exposé, j'ai évoqué brièvement de l'établissement des prix. Dans notre ferme — et je le fais depuis longtemps — je n'attends pas au mois d'août, au moment de la moisson, pour déterminer le prix de ma récolte. Le prix de ma récolte commence à être déterminé dès maintenant. À la fin de mars ou en mai, le prix du tiers de ma récolte sera fixé. Pourquoi faire cela? C'est de la gestion des risques. C'est une saine pratique commerciale. J'ai un logiciel qui me dit quels seraient les coûts pour produire un boisseau de moutarde, un boisseau de blé dur, un boisseau de blé du printemps et d'orge, et qui me dira à quel prix je dois le vendre pour réaliser un bénéfice. Cela rend la tâche très facile, quand on connaît ce chiffre. Les occasions d'affaires existent bien avant que je commence à semer. Le prix du tiers de ma récolte est établi avant que je commence les semailles.

Au bout du compte, ce sera bien pour l'industrie. Les prix seront transparents pour les agriculteurs; ils ne seront pas masqués par les PDR de la Commission canadienne du blé. Nous connaissons le véritable prix mondial et les agriculteurs pourront prendre une décision en fonction de ce prix. Nous n'obtenons pas ces prix mondiaux actuellement. Nous ne les obtenons certainement pas sur le marché brassicole. Le marché de l'orge fourragère est faussé par les prix fixés par la Commission canadienne du blé. L'influence est énorme sur les prix de l'orge fourragère sur le marché intérieur.

Il y a eu des investissements de Rahr Malting et d'Alliance Grain Traders depuis deux mois. Ce n'est qu'une indication de ce qui arrivera dans notre industrie à mesure que nous avancerons dans un marché ouvert. ICE Futures offrira des contrats de blé du printemps, des contrats de blé dur et des contrats d'orge. Vous savez quoi? Le contrat relatif au blé dur suscite un grand intérêt dans le monde entier, parce que, nulle part ailleurs dans le monde, on peut atténuer le risque lié au blé dur. Ce sera le seul contrat à terme de blé dur dans son genre. Il y a aussi un grand intérêt pour les contrats de blé du printemps, parce que celui qui existe à Minneapolis ne fonctionne pas bien, alors tout le monde surveille comment ICE Futures établit ses contrats à terme. Il y a un grand intérêt.

Voilà ce que nous verrons dans un marché ouvert dans l'Ouest canadien. Ce sera bon pour l'agriculture de l'Ouest canadien et bon pour l'économie de l'Ouest canadien, mais surtout, ce sera bon pour l'ensemble du Canada. Merci, monsieur le président.

Le président : Merci, monsieur Otto.

Kevin Bender, président, Western Canadian Wheat Growers Association : Je remercie le comité de l'avoir invité à témoigner aujourd'hui. Depuis 42 ans, la Wheat Growers Association défend

been a strong proponent of open and competitive markets, free trade and innovation. To introduce myself a little bit, I farm quite a bit further north from Brian, and we have kind of opposite geography too. He is in the dryland area, and we are in the wetland area. We lose crops to too much water and he probably loses some to not enough, so our situation is quite different. I farm there together with my dad and one of my brothers.

The Wheat Growers today urge the Senate to pass this bill quickly. Early passage of this legislation will, as Mr. Otto has said, give farmers the opportunity in the new year to lock in contracts that we have been waiting for. It will give some certainty to the whole market system and some confidence in the marketplace.

This will also provide customers with the ability to capture these sales that might otherwise go to competitors, as well as a voluntary Canadian Wheat Board. There are several reasons why we support marketing choice for wheat and barley, and I will highlight a few of them. First and foremost, we believe it will create higher returns to the farm gate. Over the past few years, farmers in the U.S. open market have received much higher prices for their grain than what we can expect to receive under the Canadian Wheat Board monopoly.

However, the benefits of marketing freedom go far beyond the price. The delivery restrictions and payment delays under the monopoly impose additional storage and interest costs on our farms. Mr. Otto gave the example of the durum wheat and the amount that he was forced to carry over. It also affects our cash flow and forces many farmers to sell their canola and other crops much earlier than the market is telling them to, which, again, negatively affects our income.

As a side note, we are not in a durum producing area, but my dad grew some a number of years ago as a trial, and we did not get the type of grade Mr. Otto would have. I think we got number 3. My dad had a small acreage, and he tried to go through the proper channels through the Canadian Wheat Board, through the buyback program. He had a place across the border in the States. We are probably five hours from the border, but even the freight made it worthwhile. To go through the buyback program took the profit out of the difference. He could have gotten about a 50 per cent increase going south of the border. Going through the buyback took the profit right out of it, so it was not worth him going there. The buyback does exist, but it is cost prohibitive.

We believe an open market will result in much greater private investment and processing in Western Canada. We have already seen Alliance Grain Traders, a Canadian-owned company based in Regina, announce the construction of a \$50 million pasta and pulse processing plant. That is not the easiest to say, with four Ps in a row. This is the first major pasta plant announcement on the prairies in decades. It is the first step in reducing Canada's huge

ardement des marchés ouverts et concurrentiels, le libre-échange et l'innovation. Pour me présenter brièvement, je pratique l'agriculture assez au nord de chez Brian, et notre géographie est très différente. Il est dans la région aride et nous sommes dans la région humide. Nous perdons des récoltes parce qu'il y a trop d'eau et il en perd probablement parce qu'il en manque, alors notre situation est assez différente. J'exploite la ferme avec mon père et un de mes frères.

Notre association demande aujourd'hui au Sénat d'adopter ce projet de loi rapidement. Comme l'a expliqué M. Otto, l'adoption rapide de ce projet de loi permettra aux agriculteurs de conclure en début d'année les contrats que nous attendons depuis longtemps. Cela accroîtra la certitude dans l'ensemble du système et la confiance dans le marché.

Cela permettra aussi de réaliser des ventes à des clients qui, autrement, s'approvisionneraient chez des concurrents, et à la Commission canadienne du blé volontaire. Nous appuyons le libre choix en matière de commercialisation du blé et de l'orge pour plusieurs raisons, et je vais en décrire quelques-unes. D'abord et avant tout, nous croyons qu'il accroîtra les revenus à la ferme. Depuis quelques années, les agriculteurs sur le marché ouvert américain obtiennent un prix beaucoup plus élevé pour leurs grains que ce à quoi nous pouvons nous attendre dans le monopole de la Commission canadienne du blé.

Cependant, les avantages du libre choix en matière de commercialisation vont bien au-delà des prix. Les restrictions à la livraison et les délais de paiement dans un monopole imposent des frais d'entreposage et d'intérêts supplémentaires à nos fermes. M. Otto a donné l'exemple du blé dur et de la quantité qu'il a dû reporter. Cela influe sur nos liquidités et oblige de nombreux agriculteurs à vendre leur canola et leurs autres cultures beaucoup plus tôt que ce que demande le marché, ce qui, là aussi, a une incidence négative sur nos revenus.

Soit dit en passant, nous ne sommes pas dans une région qui produit du blé dur, mais mon père en a cultivé il y a quelques années, pour faire un essai, et nous avons obtenu le grade qu'aurait M. Otto. Je pense que nous avons obtenu du n° 3. Mon père avait une petite superficie, et il a tenté d'utiliser les rouages établis à la Commission canadienne du blé, par l'entremise du programme de rachat. Il avait un acheteur de l'autre côté de la frontière, aux États-Unis. Nous sommes à environ cinq heures de la frontière, mais malgré le prix du transport, cela valait encore la peine. Le programme de rachat a éliminé tout le profit éventuel. Il aurait pu obtenir environ 50 p. 100 de plus en allant au sud de la frontière. Mais le programme de rachat faisait disparaître tout le profit, alors cela ne valait pas la peine. Le rachat existe, mais il est exorbitant,

Nous croyons qu'un marché ouvert accroîtra grandement les investissements et la transformation dans l'Ouest canadien. Alliance Grain Traders, une entreprise canadienne établie à Regina, a déjà annoncé la construction d'une usine de fabrication de pâtes alimentaires et de transformation des légumineuses, d'une valeur de 50 millions de dollars. C'est la première fois qu'on annonce une grande usine de pâtes dans les Prairies depuis des

trade deficit in pasta. It will give Canadian farmers a local outlet for their durum and give Canadian consumers a greater ability to buy locally grown food, rather than importing it from overseas.

We also believe an open market will result in much greater private investment in wheat research. This will give prairie farmers the ability to have access to improved genetics and more choices to grow those varieties best suited to each individual farmer.

In short, we believe that the creation of an open market will significantly increase farmer incomes and contribute to much greater prosperity on the prairies. We again urge all senators to ensure this legislation is passed quickly. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Bender.

Senator Plett: Gentlemen, thank you so much for coming out. It is indeed refreshing to hear that entrepreneurial farmers in Western Canada can make money and go out and market their product on the open market. I know this has been a lifelong fight for both of you, and very soon you and every farmer in Canada will have the freedom and choice to sell their grain to whoever they wish. You are to be commended for the work you have done, both you personally and your organizations.

The Canadian Wheat Board has a number of grains under the current act, yet since its inception grains have only been removed from the monopoly. For example, oats were removed in 1989. In my province, we now have a wonderful company called Can-Oat in Portage La Prairie, making a lot of money and employing 125 people as a result of them not being part of the Canadian Wheat Board.

I understand some farmers in Manitoba started a process where they wanted to include canola as part of the Canadian Wheat Board. It was overwhelmingly rejected. Can either or both of you comment on why the farmers of Manitoba did not want canola to be part of it, and they are so happy that they can market their canola on the open market as opposed to having to deal with the Canadian Wheat Board?

Mr. Bender: At the time, I was a director on the Alberta Canola Producers Commission, and we were invited by Manitoba Canola to come to a meeting with them, Saskatchewan and the Canadian Wheat Board to look at this option of including canola under the Wheat Board. We had some good debate with our board about that, and they sent me and our general manager to Winnipeg to meet with them.

We were sent for information purposes only because Alberta Canola believes in an open market. That is part of their policy — an open market for canola sales for farmers. We went to the

décennies. C'est la première étape pour réduire l'énorme déficit commercial du Canada dans le secteur des pâtes. Cela donnera aux agriculteurs canadiens un débouché local pour leur blé dur et aux consommateurs canadiens la possibilité d'acheter des aliments cultivés au pays, au lieu de les importer de l'étranger.

Nous croyons aussi qu'un marché ouvert stimulera grandement l'investissement privé dans la recherche sur le blé. Les agriculteurs des Prairies pourront avoir accès à des produits génétiques de meilleure qualité et auront plus de choix pour cultiver les variétés qui leur conviendront le mieux.

En résumé, nous croyons que la création d'un marché ouvert accroîtra considérablement les revenus agricoles et contribuera à une prospérité beaucoup plus grande dans les Prairies. Encore une fois, nous demandons à tous les sénateurs de s'assurer que ce projet de loi est adopté rapidement. Merci.

Le président : Merci, monsieur Bender.

Le sénateur Plett : Messieurs, merci d'être venus. C'est rafraîchissant d'entendre que les agriculteurs qui ont le sens des affaires dans l'Ouest canadien peuvent s'enrichir et commercialiser leur produit sur le marché ouvert. Je sais que c'est un combat de toute une vie pour vous deux. Très bientôt, tous les agriculteurs du Canada auront la liberté de choix et vendront leurs grains à qui ils le veulent. Il faut vous féliciter, vous personnellement et vos organisations, pour le travail que vous avez fait.

La Commission canadienne du blé régit quelques grains en vertu de la loi actuelle, mais depuis sa création, on n'a fait que retirer des grains du monopole. Par exemple, l'avoine a été retirée en 1989. Dans ma province, il y a maintenant une formidable entreprise appelée Can-Oat à Portage La Prairie, qui brasse de grosses affaires et emploie 125 personnes, parce que l'avoine ne relève plus de la Commission canadienne du blé.

Je crois comprendre que des agriculteurs au Manitoba ont lancé un processus afin d'inclure le canola dans la Commission canadienne du blé. Cette idée a été rejetée par une écrasante majorité. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi les agriculteurs du Manitoba n'ont pas voulu que le canola en fasse partie, et pourquoi ils sont si heureux de pouvoir commercialiser leur canola sur le marché ouvert au lieu de faire affaire avec la Commission canadienne du blé?

M. Bender : À l'époque, j'étais administrateur à l'Alberta Canola Producers Commission, et Manitoba Canola nous a invités à assister à une réunion avec eux et avec la commission de la Saskatchewan et la Commission canadienne du blé pour examiner cette idée d'inclure le canola sous la Commission du blé. Nous avons eu un débat assez animé au sein de notre conseil sur cette question et ils m'ont envoyé, en compagnie de notre directeur général, à Winnipeg pour les rencontrer.

On nous a envoyés seulement pour les renseigner, parce qu'Alberta Canola croit en un marché ouvert. Cela fait partie de sa politique — un marché ouvert pour les ventes de canola des

meeting, and I cannot comment on the percentage of those that were opposed to it, but I know there was some strong opposition to that coming under the Canadian Wheat Board.

I know there was some opposition as well from the strong monopoly supporters, because they did not want that to be a threat to wheat and barley coming off. It went both ways, but I think they realized it was not the best move at the time.

I suggested that if the Wheat Board was a voluntary organization, which it will be coming up, they should be able to have canola under it on a voluntary measure. I believe there are farmers that like pooling their grain, and if they have wheat and barley they should be able to do canola as well, as long as it is in a voluntary manner.

Senator Plett: That was one of the amendments, I believe, that the government put in — that there will be other commodities under that. Mr. Otto, you also wanted to reply.

Mr. Otto: I do not grow canola because I grow yellow mustard. You do not want to grow both on the same farm or you will have a wreck. If you get them mixed, you have a big problem.

I will speak to the growing of specialty crops. As far as canola or any other specialty crop, why are we growing them? Part of it is rotation on the farm; it is good for the farm. However, the main reason we are growing them is cash flow. We have to pay our bills.

As I alluded to with the durum problem, that is not the only grain the Wheat Board handles where we have problems like that. Spring wheat is another one; winter wheat is another one. When you cannot deliver to the board and raise cash, you need to have these other crops to grow in order to pay the bills.

You can imagine that if it was under the monopoly of the Canadian Wheat Board and you have bills to pay, but they do not have a market for your canola and you cannot deliver it, what will you do? You cannot sell it to raise any cash to pay your bills, and every farm is different. At different times of the year, you have different cash flow needs. Therefore, farmers need to have the ability to manage their sales around times of cash flow need.

Senator Plett: You spoke about the buyback.

The Chair: Senator Plett, the chair wants to recognize Senator Robichaud on a point of order, please.

[*Translation*]

Senator Robichaud: I see that papers have been circulating among some of the senators and have been handed to the chair. If they are being handed to the chair, they should be circulated around the entire table, Mr. Chair.

agriculteurs. Nous sommes allés à la réunion et je ne peux pas me prononcer sur le pourcentage de ceux qui étaient contre, mais je sais qu'il y avait une forte opposition à l'idée de relever de la Commission canadienne du blé.

Je sais qu'il y avait aussi une certaine opposition de la part de ceux qui appuient le monopole fort, parce qu'ils ne voulaient pas que cela menace le retrait du blé et de l'orge. Cela allait dans les deux sens, mais je pense qu'ils se sont aperçus que ce n'était pas la meilleure chose à faire à l'époque.

J'ai indiqué que si la Commission du blé était une organisation volontaire, ce qui arrivera bientôt, il fallait pouvoir accepter le canola sur une base volontaire. Je pense que certains agriculteurs aiment mettre leurs grains en commun, et si le blé et l'orge sont mis en commun, on devrait pouvoir le faire aussi pour le canola, tant que c'est volontaire.

Le sénateur Plett : C'était l'une des modifications proposées par le gouvernement, je crois, que d'autres produits puissent s'ajouter. Monsieur Otto, vous vouliez répondre vous aussi.

M. Otto : Je ne cultive pas de canola, parce que je cultive de la moutarde. On ne cultive pas les deux sur la même exploitation, sinon c'est un désastre. Si les deux cultures se mélangent, c'est un gros problème.

Je parlerai des cultures de spécialité. Pourquoi cultivons-nous du canola ou n'importe quelle autre culture de spécialité? En partie pour assurer une rotation des cultures; c'est bon pour la terre. Mais la principale raison, c'est pour les liquidités. Nous devons payer nos factures.

Comme j'y ai fait allusion à propos du problème du blé dur, ce n'est pas le seul grain mis en marché par la Commission du blé qui pose des problèmes de ce genre. Le blé du printemps en est un autre; le blé d'hiver aussi. Quand on ne peut pas livrer à la commission pour obtenir des liquidités, il faut cultiver ces autres cultures afin de pouvoir payer les factures.

On peut se demander ce qui arriverait si le canola était sous le monopole de la Commission canadienne du blé, que vous deviez payer vos factures, mais qu'il n'y avait pas de marché pour votre canola et que vous ne pouviez pas le livrer. Que feriez-vous? Vous ne pourriez pas le vendre pour obtenir des liquidités et payer vos factures. Toutes les fermes sont différentes. Les besoins de liquidités varient selon le moment de l'année. Par conséquent, les agriculteurs doivent pouvoir gérer leurs ventes en fonction des moments où ils ont besoin de liquidités.

Le sénateur Plett : Vous avez parlé du rachat.

Le président : Sénateur Plett, je veux céder la parole au sénateur Robichaud, qui invoque le Règlement, s'il vous plaît.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Je vois que des feuilles sont distribuées à des sénateurs et se rendent jusqu'au président. Si cela se rend jusqu'au président, cela devrait faire le tour de la table, monsieur le président.

The Chair: Thank you, Senator Robichaud. Are there any other comments on the point of order?

[*English*]

Senator Plett: I do not know which document is being referred to. Is it this one the clerk handed out?

The Chair: There was the distribution by one staff of a document. I will take responsibility for this. When I saw the staff member, I asked him if the house was sitting. He said yes, the house was sitting, and he had a document in his hand, which I took. The document has been distributed. The staff member is the staff of the leadership. Senator Robichaud asked that if that letter was distributed to the chair, they wanted a copy of it.

This is my responsibility. When the staff member came to the head table, I asked him if the house was sitting, and at the same time I took the document he had in his hands. The chair will return the document to the staff member. I will ask him to approach the head table and I will give him this document because it was not a document that was meant to be distributed to the committee.

Senator Tkachuk: If you get one, will you distribute it, too, as deputy chair?

Senator Mercer: He is not sitting in the chair.

The Chair: On this, the matter is closed.

Senator Plett: Mr. Otto, you spoke about the buyback. This indeed was a problem, as Mr. Boehm pointed out with his crops — that he gets a better buyback agreement.

I have been told by farmers that the Wheat Board sometimes does that in the middle of a deal; you ship one load of wheat or whatever the product is and you have your buyback. They then find out that they can make a better deal so they will sometimes make the buyback in the second half of that deal a little higher than in the first half. Could you comment on that?

Mr. Otto: Rumour has it that that happens. I will be honest with you; I live within 20 miles of the 49th parallel, and there have been opportunities where I could sell my winter wheat to Harvest States Cooperative in Shelby, Montana. When you do a buyback with the Canadian Wheat Board, the first thing you have to do is go to them and identify where you are delivering it, which tells them the elevator you are delivering into, what price you are selling it for, and if the buyback is not too great and you feel there is an economic advantage, you can do the producer direct sale and go into that market.

However, I do not know how many marketers in the grain industry would be willing to tell their competitor where they are selling their grain and for how much. As a farmer, when you are doing a producer direct sale, they are a competitor at that point. All of a sudden, you are giving them all your market information.

Le président : Merci, sénateur Robichaud. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur le rappel au Règlement?

[*Traduction*]

Le sénateur Plett : Je ne sais pas à quel document vous faites allusion. Celui-ci, que le greffier a distribué?

Le président : Un membre du personnel a distribué un document. J'assume la responsabilité. Quand je l'ai vu, je lui ai demandé si la Chambre siégeait. Il m'a répondu que oui, la Chambre siégeait. Il avait un document en main et je l'ai pris. Le document a été distribué. Le membre du personnel fait partie du personnel du leader. Le sénateur Robichaud a demandé qu'on lui remette une copie de cette lettre si elle a été distribuée au président.

C'est ma responsabilité. Quand le membre du personnel est venu à la table, je lui ai demandé si la Chambre siégeait et en même temps, j'ai pris le document qu'il avait dans les mains. Le président remettra ce document au membre du personnel. Je lui demanderais d'approcher de la table, et je lui remettrai ce document parce qu'il ne s'agit pas d'un document qui devait être distribué au comité.

Le sénateur Tkachuk : Si vous en obtenez un, vous le distribuerez, en votre qualité de vice-président?

Le sénateur Mercer : Il n'occupe pas le fauteuil.

Le président : Sur ce, l'affaire est classée.

Le sénateur Plett : Monsieur Otto, vous avez évoqué le rachat. Il y avait effectivement un problème, comme l'a souligné M. Boehm au sujet de ses cultures — parce qu'il obtient un meilleur rachat.

Des agriculteurs m'ont dit que la Commission du blé agit parfois ainsi au milieu d'une transaction; vous envoyez une cargaison de blé ou de n'importe quel produit et vous devez le racheter. Ils trouvent ensuite qu'ils peuvent faire une meilleure affaire, alors ils font un rachat un peu plus élevé dans la deuxième moitié de la transaction que dans la première. Qu'en pensez-vous?

M. Otto : La rumeur circule que c'est ce qui arrive. Je serai franc avec vous; je vis à 20 milles du 49^e parallèle, et il est arrivé que je puisse vendre mon blé d'hiver à la Harvest States Cooperative à Shelby, au Montana. Quand vous effectuez un rachat à la Commission canadienne du blé, la première chose à faire, c'est de dire à la commission où vous allez livrer votre produit, ce qui lui indique à quel silo-élévateur vous allez livrer, vous donnez le prix de la vente et, si le rachat ne coûte pas trop cher et que vous voyez un avantage économique, vous pouvez effectuer la vente directe du producteur et aller sur ce marché.

Cependant, je ne sais pas combien de vendeurs dans l'industrie des grains seraient disposés à dire à leur concurrent où ils vendent leurs grains et à quel prix. Pour l'agriculteur qui veut effectuer une vente directe de producteur, la commission devient alors un concurrent. Soudainement, vous lui donnez toute votre information commerciale.

Guess what happens? The next thing you know, you are tripping over the Canadian Wheat Board down there selling the same grain into the same elevator that you are trying to sell into, and it is not the same price. Who ends up getting the sale? The Wheat Board, because they let it go for just a little bit less and cut you out of the market. That happens time and time again.

Senator Plett: Who ends up getting the shaft?

The Port of Prince Rupert, I believe, is the shortest distance off of the prairies for rail shipment. I hear they are begging for grain, but the Wheat Board believes in shipping to Vancouver, whether the rail cars are all full or not. Is there any truth to that?

Mr. Bender: I do not know about that. I know the Peace Country — Alberta and B.C. Peace Country — which I believe is as much or more farm area than all of Manitoba, the grain producing area, would be closer to Prince Rupert. I am not sure that is true for everywhere. I do not know that. I cannot say for sure.

Mr. Otto: Prince Rupert could be utilized more than it is. In fact, it is probably the least-used port on the West Coast.

Part of the problem with Prince Rupert, of course, is that the majority of export terminals on the West Coast owned by different companies, such as Pioneer, Viterra and Cargill, are in Vancouver.

Naturally as a grain company, you will try to ship your grain through your terminal. As I said, grain companies make money by handling grain; they do not make money by trying to speculate on pricing in the grain industry.

It will be an uphill challenge for Prince Rupert. I do not disagree. Mr. Bender is right; it is a natural fit for a lot of the B.C. Peace Country because it is the closest port for them to ocean.

The advantage that Prince Rupert has that Vancouver does not is it has a deepwater port. Vancouver does not have that advantage. There are challenges for Vancouver when you bring the larger vessels in.

Senator Peterson: Mr. Otto, how many members do you have in your association?

Mr. Otto: We have about 250.

Senator Peterson: Is your association fully funded by the members?

Mr. Otto: Yes, it is. It is a non-profit producer membership organization.

Senator Peterson: You said earlier that one year you could only deliver 75 per cent and another year was only 52 per cent. What would be the reason for that?

Mr. Otto: I am glad you asked that question. I can answer it.

Devinez ce qui se passe? La première chose que vous savez, vous êtes face à face avec la Commission canadienne du blé, qui veut vendre le même grain au même silo-élevateur à qui vous essayez de vendre votre grain, mais le prix n'est pas le même. Qui finit par obtenir la vente? La Commission du blé, parce qu'elle propose un prix juste un peu plus bas et qu'elle vous prend le marché. Cela arrive très souvent.

Le sénateur Plett : Qui se fait avoir?

Le port de Prince Rupert, je crois, est le plus proche des Prairies, pour l'expédition ferroviaire. J'entends dire qu'ils quémangent des grains, mais la Commission du blé croit qu'il faut expédier les grains à Vancouver, que les wagons de chemin de fer soient pleins ou non. Y a-t-il un fond de vérité dans tout cela?

M. Bender : Je ne le sais pas. Je sais que la vallée de la Paix en Alberta et en Colombie-Britannique — qui, si je ne m'abuse est une région agricole au moins aussi grande que tout le Manitoba, la région productrice de grains — serait plus proche de Prince Rupert. Je ne sais pas si c'est le cas partout. Je ne le sais pas. Je ne peux pas le dire avec certitude.

M. Otto : Prince Rupert pourrait être utilisé davantage. De fait, c'est probablement le port le moins utilisé sur la côte Ouest.

Évidemment, une partie du problème de Prince Rupert, c'est que la plupart des terminaux d'exportation sur la côte Ouest appartiennent à des entreprises différentes comme Pioneer, Viterra et Cargill, qui sont établies à Vancouver.

Naturellement, les sociétés céréalières souhaitent expédier leurs grains à partir de leur terminal. Comme je l'ai dit, les sociétés céréalières s'enrichissent grâce à la manutention des grains, pas en spéculant sur les prix dans l'industrie des grains.

Ce ne sera pas une sinécure pour Prince Rupert. J'en conviens. M. Bender a raison; ce serait tout naturel qu'une grande partie de la vallée de la Paix se tourne vers Prince Rupert, parce que c'est le port océanique le plus proche.

L'avantage de Prince Rupert par rapport à Vancouver, c'est que c'est un port en eau profonde. Vancouver n'a pas cet avantage. C'est difficile à Vancouver, quand les navires sont gros.

Le sénateur Peterson : Monsieur Otto, combien y a-t-il de membres dans votre association?

M. Otto : Nous en avons environ 250.

Le sénateur Peterson : Votre association est-elle financée entièrement par les membres?

M. Otto : Oui. C'est une organisation de producteurs, sans but lucratif.

Le sénateur Peterson : Vous avez déclaré qu'une année, vous n'avez pu livrer que 75 p. 100 de vos grains et une autre, seulement 52 p. 100. Pourquoi?

M. Otto : Je suis content que vous posiez cette question. Je peux y répondre.

I was called into a meeting in the fall of 2008 after the 2007-08 crop year had closed. In case everyone does not understand, the crop year for Western Canadian farmers is from August 1 of one year to July 31 of the following year. That is the sales year. I do not know whether everyone understood that and I thought I would clarify it.

The 2007 sales year for the crop has closed, and the Canadian Wheat Board called the producer organizations to Saskatoon. I am sitting with Con Johnson. I do not know how many in this room know him, but he is a durum grower from south western Saskatchewan. I am sitting there and one of the heads of the grain marketing division for the Canadian Wheat Board got up and made a presentation. He said Canada controls a little over 50 per cent of the world durum market, and we decided we did not want to sell all of your durum into the world market because we would drop the price if we did that. We decided we would ask you to hold 27 per cent of your durum back.

What he did not tell everyone and what we were sitting there wondering about is why Canadian farmers are withholding durum from the marketplace to prop up the price of durum so all of our competitors could sell every bushel they had in the world into that marketplace. We should have been doing that. Yes, it might have dropped the world durum price a little bit, but certainly not by \$130 per tonne.

Senator Peterson: That is fair.

Mr. Bender, how many members in your organization?

Mr. Bender: I am going to say approximately 450. It has been growing lately, but about that.

Senator Peterson: Is it fully funded by the membership?

Mr. Bender: Yes.

[Translation]

Senator Rivard: Thank you, Mr. Chair. We have met with several witnesses over the past week, and I have noticed that most were in favour of maintaining the status quo and were dubious about the fact that the future directors will be appointed by the government and not by the users.

Does the fact that they would be government appointees mean these directors might be less competent?

Before we hear your reply, I would like to make a comparison. Look at the makeup of the boards of the main government-owned corporations, like the Bank of Canada, the BDC, Canada Mortgage and Housing Corporation and Canada Post. If you look at the qualifications of these people, you have professionals, engineers and PhDs. In fact, they are all people with experience in the fields related to their appointments. Let me take this a step further. Look at the Senate. All of us were appointed by one government or another. Around this table, we have the chair, who

On m'a invité à une réunion à l'automne 2008, après la fin de la campagne 2007-2008. Pour que tout le monde comprenne bien, la campagne pour les agriculteurs de l'Ouest canadien va du 1^{er} août au 31 juillet de l'année suivante. C'est l'année pour les ventes. Je ne savais pas si tout le monde comprenait cela, alors j'ai cru bon de le clarifier.

L'année pour les ventes de la campagne 2007 était terminée et la Commission canadienne du blé a invité les organisations de producteurs à Saskatoon. J'étais avec Con Johnson. Je ne sais pas qui dans cette salle le connaît, mais c'est un producteur de blé dur du sud-ouest de la Saskatchewan. J'étais là et l'un des chefs de la division de la commercialisation des grains de la Commission canadienne du blé s'est levé et a fait un exposé. Il a déclaré que le Canada contrôlait un peu plus de 50 p. 100 du marché mondial du blé dur, et que la commission avait décidé de ne pas vendre tout notre blé dur sur le marché mondial, parce que cela ferait baisser les prix. Elle avait décidé de demander aux agriculteurs de retenir 27 p. 100 de leur blé dur.

Ce qu'il n'a pas dit et ce sur quoi nous nous interrogeons, c'est pourquoi les agriculteurs canadiens garderaient du blé dur afin de faire monter les prix, tandis que tous nos concurrents pouvaient vendre tous leurs boisseaux sur le marché. C'est nous qui aurions dû vendre notre blé. Oui, le prix mondial du blé dur aurait peut-être baissé un peu, mais certainement pas de 130 \$ la tonne.

Le sénateur Peterson : Juste.

Monsieur Bender, combien y a-t-il de membres dans votre organisation?

M. Bender : Je dirais environ 450. Le nombre a augmenté un peu récemment, mais c'est à peu près cela.

Le sénateur Peterson : L'association est entièrement financée par les membres?

M. Bender : Oui.

[Français]

Le sénateur Rivard : Merci, monsieur le président. Nous avons rencontré, tout au cours de la semaine, plusieurs témoins et j'ai remarqué que la plupart sont en faveur du statu quo et mettent en doute le fait que les prochains administrateurs seront nommés par le gouvernement et non par les utilisateurs.

Est-ce que le fait qu'ils soient nommés par le gouvernement fait en sorte que les administrateurs risquent d'être moins compétents?

Avant de nous faire entendre votre réponse, j'aimerais faire une comparaison. Regardez la composition des conseils d'administration des principales sociétés d'État, que ce soit la Banque du Canada, la BDC, la SCHL, la Société des postes. Si vous regardez les qualités de ces gens, vous avez des professionnels, des ingénieurs, des doctorats. En fait, ce sont tous des personnes qui ont de l'expérience dans des domaines qui s'apparentent beaucoup aux nominations. Je vais aller plus loin que cela. Regardez le Sénat. Nous sommes tous des gens qui ont été nommés par un

is a former minister of New Brunswick, and opposite me, two former ministers who sat for several years. These people are all government appointees. Are they less competent for that?

Are you worried that the government would be appointing the directors?

[English]

Mr. Otto: It is not a concern to me because, in any business, I want competent people at the board table who are good businessmen. According to the Wheat Board, they are handling billions of dollars per year, and if they are doing that you want people who have good business heads to do that.

On another note, out of the five appointed directors at the Canadian Wheat Board today, two of them are farmers. They are very good businessmen. It just goes to show you do not have to be a farmer to run a marketing organization. It is nice to have the experience, a little skin in the game, but it certainly is not necessary and it does not bother me.

If we will have a voluntary Canadian Wheat Board, we want the most competent business people sitting at that board table. For them to survive, it will depend on the business plan they put together to compete in the open market. It also takes experienced people to do that.

Senator Mercer: Gentlemen, I am fascinated. Senator Peterson asked my first question about the number of your members. Mr. Otto, you took a swipe at the recent plebiscite and said you did not think it was much. My colleagues across the way have been saying that for some time now.

Between the two of you, you represent about 700 members. Going from my own notes here, there were 68,000 ballots sent out for the plebiscite, but others claim there are only 20,000 producers. It seems logical to me that one would say if we have this problem and we have a system in place already under the existing act, that someone should sit down and determine the voters list and figure out who is eligible to vote. Let us all agree on who is eligible to vote, and then let us have a vote.

The farmers in Ontario voted not to sell their wheat through the Wheat Board. The farmers in Quebec decided to have a single desk. It seems to me we are going through this whole process that, if the list were cleaned up and people agreed on all sides who the eligible voters are, we have an election, we will find out what the people who are affected want and we get on with it.

Senator Tkachuk: Can we ask to split the questions?

Senator Peterson: What is the question?

Senator Mercer: Why can we not do that?

gouvernement ou l'autre. Autour de cette table, on a le président, qui est un ex-ministre du Nouveau-Brunswick, et en face de moi, deux ex-ministres qui ont siégé pendant plusieurs années. Ce sont des gens qui ont été nommés. Sont-ils moins compétents parce qu'ils ont été nommés?

Êtes-vous inquiet que ce soit le gouvernement qui nomme les administrateurs?

[Traduction]

M. Otto : Je ne m'inquiète pas, parce que, comme dans toute entreprise, je veux des gens compétents au conseil d'administration, de bons gens d'affaires. D'après la Commission du blé, ils brassent des milliards de dollars par année, et pour faire cela, il faut des gens qui ont le sens des affaires.

Dans une autre veine, sur les cinq administrateurs nommés actuellement à la Commission canadienne du blé, deux sont agriculteurs. Ce sont de très bons hommes d'affaires. Cela démontre simplement qu'il n'est pas nécessaire d'être agriculteur pour diriger une organisation de commercialisation. C'est bien d'avoir de l'expérience, une certaine connaissance des règles du jeu, mais ce n'est certainement pas nécessaire et cela ne me dérange pas.

Si nous avons une Commission canadienne du blé volontaire, nous voudrions que les gens d'affaires les plus compétents siègent à son conseil d'administration. Sa survie dépendra de son plan d'affaires afin de soutenir la concurrence sur le marché ouvert. Il faut aussi des gens d'expérience pour cela.

Le sénateur Mercer : Messieurs, je suis fasciné. Le sénateur Peterson a posé ma première question sur le nombre de vos membres. Monsieur Otto, on vous a décoché des flèches concernant le récent référendum et vous avez affirmé que ce n'était pas très important. Mes collègues d'en face le prétendent depuis un certain temps.

À vous deux, vous représentez environ 700 membres. D'après mes notes, il y a eu 68 000 bulletins au référendum, mais certains soutiennent qu'il n'y a que 20 000 producteurs. Il me semble logique de dire que si ce problème existe et qu'un système est déjà en place en vertu de la loi existante, il faudrait s'asseoir et établir la liste des électeurs et déterminer qui a droit de vote. Entendons-nous sur ceux qui ont le droit de voter, puis votons.

Les agriculteurs de l'Ontario ont voté de ne pas vendre leur blé par l'entremise de la Commission du blé. Les agriculteurs du Québec ont décidé d'avoir un guichet unique. Il me semble que nous sommes dans un processus où, si la liste était nettoyée et que toutes les parties s'entendaient pour déterminer qui sont les électeurs admissibles, il y aurait une élection, on saurait que ce veulent les personnes visées et on irait de l'avant.

Le sénateur Tkachuk : Pouvons-nous demander que les questions soient séparées?

Le sénateur Peterson : Quelle est la question?

Le sénateur Mercer : Pourquoi ne pouvons-nous pas faire cela?

Senator Peterson: I knew it was in there somewhere.

Senator Mercer: I was sure Senator Tkachuk wanted to ask me a question.

The Chair: Mr. Bender or Mr. Otto, do either of you want to answer Senator Mercer's question?

Mr. Bender: Thank you. You raised valid points with regard to plebiscites. I believe at Statistics Canada it says there are 20,000 commercial grain farms in Western Canada. The Wheat Board says there are about 50,000 permit-book holders, yet 68,000 ballots were sent out. I take your point, if we could come down to what the voter's list is, but I do not think that would happen. I do not think there would be agreement. We tried a few years ago with regard to the director elections to try and get an establishment of who would be an eligible voter.

We argued it should be commercial grain farmers, those who depend on grain production for their livelihood and their source of income, no hobby farmers, retired farmers or landlords. We had trouble with that. We could not get agreement upon the rules for that election.

Four years ago, a barley plebiscite showed that the majority wanted an open or dual market for barley, yet the Wheat Board rejected that because they did not like the question.

Likely we would see that again. If we set it up the way we want, they would think it is not fair. If they do it, we would say it is not fair. I do not think we would get agreement on that. When you look at the Wheat Board's random surveys they conducted, they show the majority of farmers want the option of selling outside of the Wheat Board.

Senator Mercer: If that is what farmers want I am not against it. However, we have not had a plebiscite that everyone agrees is a legitimate plebiscite with a "legitimate" voters' list.

Mr. Otto: In answer to your question, it is very difficult for us to come to agreement on the plebiscite. In the latest one that the board keeps dragging up — with 51 per cent of barley producers supporting their plebiscite — what they are not saying is the Canadian Wheat Board historically handles about 20 per cent of all barley sales in Western Canada. The only barley producers that got ballots in that plebiscite were the ones that delivered to the Canadian Wheat Board. In other words, 80 per cent of the barley production in Western Canada was not polled in that plebiscite. It is not credible.

Senator Mercer: I am not arguing with that. I have spent a good part of my life running elections. The first thing you do is get an accurate voters list.

Le sénateur Peterson : Je savais que c'était là, quelque part.

Le sénateur Mercer : J'étais sûr que le sénateur Tkachuk voulait me poser une question.

Le président : Monsieur Bender ou monsieur Otto, voulez-vous répondre à la question du sénateur Mercer?

M. Bender : Merci. Vous avez soulevé des questions pertinentes au sujet des référendums. Je crois que Statistique Canada évalue qu'il y a 20 000 producteurs commerciaux de grains dans l'Ouest canadien. La Commission du blé affirme qu'il y a environ 50 000 détenteurs de carnets de livraison, pourtant 68 000 bulletins de vote ont été envoyés. Je comprends votre raisonnement sur l'établissement de la liste des électeurs, mais je ne pense pas que c'est ce qui arriverait. Je ne pense pas qu'il y aurait une entente. Nous avons essayé de le faire il y a quelques années pour les élections des administrateurs, afin de déterminer qui était un électeur admissible.

Nous avons soutenu que ce devait être les producteurs commerciaux de grains, les agriculteurs qui dépendent de la culture des grains pour gagner leur vie et comme source de revenu, pas les agriculteurs du dimanche, les agriculteurs retraités ou les propriétaires terriens. Nous avions du mal à accepter qu'ils votent. Nous n'avons pas pu nous entendre sur les règles de cette élection.

Il y a quatre ans, un référendum sur l'orge a montré que la vaste majorité des agriculteurs veulent un marché ouvert et double pour l'orge, pourtant la Commission du blé l'a rejeté parce qu'elle n'aimait pas la question.

Ce serait probablement ce qui se passerait à nouveau. Si nous procédons comme nous le voulons, ils penseront que ce n'est pas équitable. S'ils le font, nous penserons que ce n'est pas équitable. Je ne crois pas que nous pourrions nous entendre. Les enquêtes aléatoires menées par la Commission du blé révèlent que la majorité des agriculteurs veulent avoir le choix de vendre hors-commission.

Le sénateur Mercer : Si c'est ce que veulent les agriculteurs, je ne suis pas contre. Mais il n'y a pas eu de référendum que tout le monde reconnaît comme un référendum légitime, fondé sur une liste d'électeurs « légitime ».

M. Otto : En réponse à votre question, nous avons beaucoup de mal à nous entendre sur le référendum. Dans le dernier, que la commission continue de faire traîner en longueur — où 51 p. 100 des producteurs d'orge appuie le référendum — ce qu'ils ne disent pas c'est que la Commission canadienne du blé effectue environ 20 p. 100 de toutes les ventes d'orge dans l'Ouest canadien. Les seuls producteurs d'orge qui ont pu voter à ce référendum étaient ceux qui livraient à la Commission canadienne du blé. Autrement dit, 80 p. 100 de la production d'orge dans l'Ouest canadien n'a pas été prise en considération dans ce référendum. Ce n'est pas crédible.

Le sénateur Mercer : Je ne dis pas le contraire. J'ai passé une bonne partie de ma vie à organiser des élections. La première chose à faire, c'est de dresser une liste électorale exacte.

Mr. Otto: We have consistently gone to the board in the last five years to try and get the voters list cleaned up. If you want my own personal experience, I ran in the last Wheat Board election against Stewart Wells. He got 53 per cent and I got 47 per cent. I phoned between 1,100 and 1,200 producers in my district. I talked to them personally. I spent hours. My wife added it up and it was two-weeks-worth of phone calls.

When I was phoning around, I found deceased people on that voters list, people that were no longer farming, people that had no interest in farming whatsoever, and yet they were getting a ballot. We had farms that were getting seven and eight ballots. It is not a valid list. They refuse to clean up the voters list.

The other thing is that if you are going to have a vote of farmers, it should be all farmers, whether you deliver to the board or not. The board still has influence over your commodity prices even if you are not delivering to them.

Senator Mercer: My final question is with respect to transportation. Of course, there was mention of the Port of Prince Rupert. It is a one-railway town. There is one line. Halifax is also a one-railway town, unfortunately.

You knew I was going to get there. I always do.

The issue, however, is that Prince Rupert is a CN town and both railways go to Vancouver. I do not understand when you say that the backup in Vancouver is not facility driven. The backup in Vancouver, in my estimation, is driven by the disorganization and multiple labour disruptions that happened in Vancouver. Other ports like Halifax and Montreal do not have the same kind of labour disruptions they have in Vancouver.

Mr. Otto: I have a point of order. There are three railways going into Vancouver.

The Chair: Mr. Otto, witnesses cannot have a point of order.

Mr. Otto: Pardon me.

The Chair: I will accept your comments. Thank you.

Senator Robichaud: It was not a point of order but you made your point. That is usually how we use it.

[Translation]

I would like to come back to a comment Senator Rivard made when he was talking about people appointed to the board. If I gave the impression that I was questioning the competence of these people, that was not my intention. Rather, I was questioning their representativeness in the sense that I would like to see someone representing each party. That is all I was trying to do.

M. Otto : Nous sommes toujours allés à la commission depuis cinq ans pour essayer de faire purger la liste des électeurs. Dans mon cas, je me suis présenté à la dernière élection de la Commission du blé contre Stewart Wells. Il a obtenu 53 p. 100 des suffrages et j'en ai obtenu 47 p. 100. J'ai téléphoné à environ 1 100-1 200 producteurs dans ma région. Je leur ai parlé personnellement. J'y ai passé des heures. Ma femme a fait le compte; cela représentait deux semaines d'appels téléphoniques.

Quand je faisais ces appels, je trouvais des personnes décédées sur la liste, des gens qui ne pratiquaient plus l'agriculture, des gens qui n'avaient aucun intérêt dans l'agriculture, et ils recevaient un bulletin de vote. Certaines fermes recevaient sept ou huit bulletins. Ce n'est pas une liste valide. Ils refusent de purger la liste électorale.

De plus, dans une élection qui s'adresse aux agriculteurs, tous les agriculteurs devraient pouvoir voter, qu'ils livrent à la commission ou non. La commission influe sur le prix du produit, même quand on ne lui livre rien.

Le sénateur Mercer : Ma dernière question porte sur le transport. Évidemment, on a mentionné le port de Prince Rupert. C'est une ville desservie par une seule société ferroviaire. Il y a une ligne de chemin de fer. Halifax aussi est une ville desservie par une seule société ferroviaire, malheureusement.

Vous saviez que j'en viendrais là. J'y viens toujours.

Le problème cependant, c'est que Prince Rupert est une ville du CN et que les deux chemins de fer vont à Vancouver. Je ne comprends pas quand vous dites que l'attente à Vancouver ne dépend pas des installations. À mon avis, l'attente à Vancouver découle de la désorganisation et des nombreux arrêts de travail à Vancouver. Dans d'autres ports comme Halifax et Montréal, les arrêts de travail n'ont aucune commune mesure avec ceux de Vancouver.

M. Otto : Je voudrais invoquer le Règlement. Trois sociétés de chemin de fer se rendent à Vancouver.

Le président : Monsieur Otto, les témoins ne peuvent pas invoquer le Règlement.

M. Otto : Excusez-moi.

Le président : Je prends note de votre observation. Merci.

Le sénateur Robichaud : Vous ne pouviez pas invoquer le Règlement mais vous avez fait passer votre message. C'est habituellement ainsi que nous procédons.

[Français]

J'aimerais revenir sur un commentaire du sénateur Rivard, lorsqu'il parlait des gens qui sont nommés à la direction. Si j'ai donné l'impression que je mettais en doute la compétence de ces gens, ce n'était pas mon intention. Je questionnais plutôt leur représentativité du fait que j'aimerais voir quelqu'un qui représente chaque partie. C'est tout simplement ce que je voulais faire.

[English]

If there had been a plebiscite like the present law requires, it would have been organized by the minister. It was his responsibility. He would have had all the information and could have come to a list of voters. Then we would not be in the situation we are now where a judge has ruled that it is before us, but it should not be.

Senator Eaton: I am wondering if you are asking a question.

Senator Robichaud: I will. It is a long question, Senator Eaton.

Would that not have settled the question of the plebiscite? It would have been organized by the minister. It was not the responsibility of the Wheat Board or anyone else. That is how the law states it. Then we would have put away that question.

From what I heard from witnesses from the Canadian Wheat Board, they would have accepted the results of that. I think we would have been bound by it. Do you not think that would have been a better idea?

Mr. Bender: Again, I go back to my previous comments. I do not believe that the Wheat Board would have accepted a plebiscite. That is just my speculation. That went against what their wishes were. I cannot speak for the minister, but my personal belief is that he recognized that the majority of actual commercial farmers — again, according to the Wheat Board's own surveys — want marketing choice. Rather than go through all the work, time and money that would have taken to conduct a plebiscite and the uncertainty it would have created in the market place during that process, he said we have to get this done quickly. That is my own take on it because I believe he knew that is what the majority of farmers wanted.

Mr. Otto: I guess it would have been a lot cleaner if the minister had done a plebiscite. However, I am in agreement with Mr. Bender on this one. The Wheat Board has been going surveys for the last 12 years. There has been a plain signal from barley producers in every one of those surveys they have done — producers have paid for them — that barley producers do not want the single desk. They have ignored the results of their surveys consistently.

We held a plebiscite four years ago, where the barley producers — this was held by Minister Strahl — were very adamant that they wanted a dual market or an open market. They did not want the single desk. The board of directors ignored that one.

I do not think the minister holding a plebiscite would have solved this problem. They would have still fought it.

Senator Robichaud: It is not a matter of fighting it; it is a matter of respecting the law of the land. That is the point I am making.

The Chair: With the indulgence of all senators, the chair will recognize Senator Rivard, who wants to make a clarification on a statement earlier.

[Traduction]

S'il y avait eu un référendum, comme la loi actuelle l'exige, il aurait été organisé par le ministre. C'était sa responsabilité. Il aurait eu toute l'information et il aurait pu établir une liste électorale. Nous ne serions pas dans la situation actuelle, où un juge a rendu une décision. Nous ne devrions pas en être là.

Le sénateur Eaton : Je me demande si vous posez une question.

Le sénateur Robichaud : Je le ferai. Ma question est longue, sénateur Eaton.

Est-ce que cela n'aurait pas réglé le problème du référendum? Il aurait été organisé par le ministre. Ce n'était pas la responsabilité de la Commission du blé ni de personne d'autre. C'est ce que prévoit la loi. Alors, la question aurait été posée.

Si j'ai bien compris les témoins de la Commission canadienne du blé, ils auraient accepté les résultats. Je pense qu'elle aurait été liée par ces résultats. Ne pensez-vous pas que cela aurait été une meilleure idée?

M. Bender : Encore une fois, je reviens à mes observations précédentes. Je ne crois pas que la Commission du blé aurait accepté un référendum. C'est mon impression. Ce n'était pas ce qu'elle souhaitait. Je ne peux pas parler au nom du ministre, mais je crois personnellement qu'il a reconnu que la majorité des vrais agriculteurs commerciaux — encore une fois, d'après les enquêtes de la Commission du blé — veulent exercer un libre choix en matière de commercialisation. Au lieu de faire tout ce travail, de consacrer du temps et de l'argent à un référendum et pour éviter l'incertitude que ce processus aurait provoquée sur le marché, il a dit qu'il fallait agir rapidement. C'est mon opinion, parce que je crois qu'il savait que c'est ce que veulent la majorité des agriculteurs.

M. Otto : Je crois que tout aurait été beaucoup plus transparent si le ministre avait tenu un référendum. Je suis cependant d'accord avec M. Bender à ce sujet. La Commission du blé réalise des enquêtes depuis 12 ans. Il y a eu un signal des producteurs d'orge dans chacune de ces enquêtes — que les producteurs ont payées — indiquant clairement que les producteurs d'orge ne veulent pas du guichet unique. Ils n'ont jamais tenu compte des résultats de leurs enquêtes.

Nous avons tenu un référendum il y a quatre ans — organisé cette fois par le ministre Strahl — où les producteurs d'orge ont affirmé très catégoriquement qu'ils voulaient un marché double ou un marché ouvert. Ils ne voulaient pas du guichet unique. Le conseil d'administration n'en a pas tenu compte.

Je ne pense pas qu'un référendum organisé par le ministre aurait réglé ce problème. Ils s'y seraient encore opposés.

Le sénateur Robichaud : Ce n'est pas une question de s'opposer, c'est une question de respect des lois du pays. C'est ce que je veux faire valoir.

Le président : Avec l'indulgence de tous les sénateurs, le président cède la parole au sénateur Rivard, qui veut apporter un éclaircissement sur une déclaration antérieure.

[Translation]

Senator Rivard: I would like to come back to comments I made earlier. I never alluded to the opposition; I talked about witnesses who were dubious of the competence of possible appointees. I just wanted to make that clear, senators.

[English]

Senator Mahovlich: Are there any members from your area on the Wheat Board right now? Are there any members from your organizations?

Mr. Otto: Yes, we did have a member. Jeff Nielsen was the past president of the Western Canadian Barley Growers Association. He was a director who resigned a month ago.

Senator Mahovlich: Did you bring any grievances to him?

Mr. Otto: We talked to Jeff as much as we could; we brought our grievances to him and he took them to the board.

Senator Mahovlich: It did not help?

Mr. Otto: No, it did not.

The Chair: Mr. Bender, do you want to comment?

Mr. Bender: I do not know for certain; I am not familiar with who all our members are. However, I know that we also talked to Jeff Nielsen and Henry Voss, who are Alberta directors. We would bounce ideas off them and give them feedback. My comments echo Mr. Otto's as well.

Senator Plett: I have a supplementary question to Senator Robichaud's comments. If the minister had decided — and I certainly agree with you that he believed the majority wanted what we are giving them — to do a plebiscite, would you not agree — and again, as you have said, Mr. Bender, no one can seem to get agreement — that the proper number of ballots sent out by the minister would have probably been in the range of 20,000, not 68,000?

Mr. Bender: I would agree that that would probably be a much more representative number of the total number of ballots.

Mr. Otto: I believe the list the Wheat Board is using is not a factual list of true commercial farmers in Western Canada. The other side of holding a ballot would be that you need to have ballots to every commercial farmer in Western Canada, and a lot of barley producers in Alberta refuse to have a permit book. They will not deal with the board, but they are commercial producers and they would not get a ballot under the present system.

The Chair: Thank you very much, Mr. Bender and Mr. Otto. Season's greetings to you both and to your families.

(The committee adjourned.)

[Français]

Le sénateur Rivard : Je voudrais revenir sur des propos que j'ai tenus tantôt. Je n'ai jamais fait allusion à l'opposition; j'ai parlé des témoins qui ont mis en doute la compétence des gens qui pourrait être nommés. Je voulais simplement préciser cela, sénateurs.

[Traduction]

Le sénateur Mahovlich : Y a-t-il des membres de votre région à la Commission du blé actuellement? Y a-t-il des membres de vos organisations?

M. Otto : Oui, nous en avons un. Jeff Nielsen était le président sortant de la Western Canadian Barley Growers Association. Il a démissionné il y a un mois.

Le sénateur Mahovlich : Lui avez-vous présenté des doléances?

M. Otto : Nous avons parlé à Jeff tant que nous avons pu; nous lui avons exprimé nos doléances et il les a présentées à la commission.

Le sénateur Mahovlich : Cela n'a pas aidé?

M. Otto : Non, cela n'a pas aidé.

Le président : Monsieur Bender, vous voulez intervenir?

M. Bender : Je ne sais pas avec certitude; je ne connais pas tous nos membres. Mais je sais que nous avons aussi parlé à Jeff Nielsen et à Henry Voss, les membres de l'Alberta. Nous leur présentons des idées et nos réactions. Je me fais l'écho de M. Otto.

Le sénateur Plett : J'ai une question supplémentaire reliée aux remarques du sénateur Robichaud. Si le ministre avait décidé — et je suis d'accord avec vous qu'il croyait que la majorité des agriculteurs voulaient ce que nous leur donnons — de tenir un référendum, ne pensez-vous pas — et encore une fois, comme vous l'avez déclaré, monsieur Bender, personne ne semble d'accord — que le nombre de bulletins envoyés par le ministre aurait probablement été autour de 20 000, pas 68 000?

M. Bender : Je conviens que cela aurait probablement été un nombre total de bulletins beaucoup plus représentatif.

M. Otto : Je crois que la liste qu'utilise la Commission du blé n'est pas une liste des vrais agriculteurs commerciaux dans l'Ouest canadien. Par contre, dans un référendum, il faut que tous les agriculteurs commerciaux de l'Ouest canadien aient un bulletin de vote. Un grand nombre de producteurs d'orge en Alberta refusent d'avoir un carnet de livraison. Ils ne veulent pas faire affaire avec la commission, mais ce sont des producteurs commerciaux et ils n'auraient pas de bulletin de vote dans le système actuel.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Bender et monsieur Otto. Nos meilleurs vœux des Fêtes à vous deux et à votre famille.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Thursday, December 8, 2011 (morning meeting)

Canadian Wheat Board:

Stewart Wells, Director;
Allen Oberg, Chair, Board of Directors;
Ian McCreary, Former Director;
Larry Hill, Former Chair, Board of Directors.

Canadian International Grains Institute:

Earl Geddes, Executive Director.

Inland Terminal Association of Canada:

Cliff Bell, General Manager, Westlock Terminals.

Thursday, December 8, 2011 (afternoon meeting)

National Farmers' Union:

Terry Boehm, President.

University of Saskatchewan:

Kenneth Rosaasen, Professor;
Murray Fulton, Professor.

Western Canadian Barley Growers Association:

Brian Otto, President.

Western Canadian Wheat Growers Association:

Kevin Bender, President.

TÉMOINS

Le jeudi 8 décembre 2011 (séance du matin)

Commission canadienne du blé :

Stewart Wells, directeur;
Allen Oberg, président, du conseil d'administration;
Ian McCreary, ancien directeur;
Larry Hill, ancien président, du conseil d'administration.

Institut international du Canada pour le grain :

Earl Geddes, directeur exécutif.

Inland Terminal Association of Canada :

Cliff Bell, directeur général, Installations terminales de Westlock.

Le jeudi 8 décembre 2011 (séance de l'après-midi)

Syndicat national des fermiers :

Terry Boehm, président.

Université de la Saskatchewan :

Kenneth Rosaasen, professeur;
Murray Fulton, professeur.

Western Canadian Barley Growers Association:

Brian Otto, président.

Western Canadian Wheat Growers Association:

Kevin Bender, président.